

Université d'Oran 2 Faculté des Sciences sociales

THESE

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat « L.M.D » En Démographie

La population entre la consommation et l'épargne en Algérie Enquête de terrain (commune d'Oran)

Présentée et soutenue publiquement par :

M^{elle}: HADEFI Fatima Zohra

Devant le jury composé de :

Nom et Prénom	Grade	Etablissement	Qualité
Fodil Issad Faïza	Professeur	Université d'Oran 2	Présidente
Fodil Abdelkrim	Professeur	Université d'Oran 2	Rapporteur
Rachedi Khadra	Maître de conférences A	Université d'Oran 2	Examinatrice
Hachem Amel	Maître de conférences A	Université d'Oran 2	Examinatrice
Rahmania Nadji	Professeur	Université de Lille (France)	Examinateur
Ameur Ameur Ahmed	Professeur	Université de Mostaganem	Examinateur

Année: 2019/2020

La population entre la consommation et l'épargne en Algérie Enquête de terrain (commune d'Oran)

Cette thèse traite le comportement des ménages vis-à-vis de la répartition du revenu entre la consommation et l'épargne en Algérie. Ce travail propose en premier lieu, l'exposition des grandes théories qui ont traité cette question selon diverses disciplines tout en révélant les déterminants économiques et non économiques. En second lieu, cette étude présente une description générale de la situation démographique et socio-économique algérienne. En troisième lieu, cette analyse discute les résultats de l'enquête du terrain auprès de 1000 ménages au niveau de la commune d'Oran en soulignant les principales conséquences finales de l'analyse descriptive et explicative ainsi que l'élaboration des modèles logistiques de la consommation et l'épargne.

Mots-clés: Revenu, consommation, épargne, ménage.

The population between consumption and saving in Algeria

Field survey (Commune of Oran)

This thesis deals with the behaviour of households with regard to the distribution of income between consumption and saving in Algeria. This work first proposes the exposition of the great theories which have dealt with this question according to various disciplines while revealing its economic and non-economic determinants. Secondly, this study presents a general description of the demographic and socio-economic situation in Algeria. Thirdly, this analysis discusses the results of the survey of 1000 households in the municipality of Oran by highlighting the main final consequences of the descriptive and explanatory analysis as well as the development of the logistical models of consumption and the saving.

Key words: Income, consumption, saving, household.

السكان بين الاستهلاك و الادخار في الجزائر تحقيق ميداني (بلدية وهران)

تتناول هذه الأطروحة سلوك الأسر المعيشية من حيث توزيع الدخل بين الاستهلاك والادخار في الجزائر. ويعرض هذا العمل أولا، مختلف النظريات التي تطرقت لهذا الموضوع في شتى التخصصات مع تحديد العوامل الاقتصادية وغير الاقتصادية المؤثرة. ثانيا، تقدم هذه الدراسة وصفا عاما للحالة الديمغرافية والاجتماعية - الاقتصادية في الجزائر. ثالثا، يناقش هذا التحليل نتائج الدراسة الميدانية لألف أسرة معيشية على مستوى بلدية وهران من خلال إبراز النتائج النهائية الرئيسية للتحليل الوصفي والتفسيري إضافة الى صياغة النماذج اللوجستية للاستهلاك والادخار.

الكلمات المفتاحية: الدخل، الاستهلاك، الادخار، الأسرة.

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord ALLAH, Le Tout Puissant, Le Tout Miséricordieux.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ceux qui comptent énormément dans ma vie et qui sont toujours un véritable point d'appui pour moi, aux plus chers à mon cœur;

Mon père et ma mère.

J'exprime mes sincères remerciements et ma très haute considération à mon directeur de thèse Professeur FODIL Abdelkrim pour son aide extraordinaire, ses judicieux conseils tout au long de mon cursus, sa rigueur scientifique et ses qualités humaines inspirant le profond respect.

Je tiens à remercier profondément Madame RACHEDI Khadra pour m'avoir permis de bénéficier de sa brillance scientifique, pour ses instructions, ses nombreux encouragements et sa bienveillance en toute circonstance.

J'adresse mes sincères remerciements et toute ma gratitude à Monsieur RAHMANIA Nadji, professeur à l'université de Lille pour m'avoir accueillie au sein de son établissement, pour son temps précieux et pour son véritable soutien scientifique et moral durant mon séjour en France.

Je remercie particulièrement Madame HACHEM Amel pour m'avoir donné l'occasion de poser les premiers piliers de ce travail au niveau du master (2), pour sa générosité scientifique et surtout pour m'avoir transmis l'amour de la démographie.

DEDICACES

A mon pays, l'Algérie

A mes parents

A mes frères & mes sœurs

A mes professeurs



SOMMAIRE

Résumé

Remerciements

Dédicaces	
Liste des abréviations	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
INTRODUCTION GENERALE	2
CHAPITRE PRELIMINAIRE : ASPECT METHODOLOGIQU	VE ET CONCEPTUEL DE
L'ETUDE	
I-La poblématique	5
II-Les hypothèses	6
III-Le choix et l'intérêt du sujet	7
IV-L'objectif de l'étude	7
V-Source de données et méthodologie de l'étude	
VI-Les difficultés de l'étude	
VII-Définitions des concepts	9
CHAPITRE I : CADRE INTRODUCTIF ET LES APPROCE	HES THEODIOUES DE
L'ETUDE	IES THEORIQUES DE
INTRODUCTION	12
I-Les approches théoriques de l'étude	
1 Les approches socio-économiques	14
2 Les Approches Démographiques	19
3 Les Approches psychologiques	20
4 Les approches religieuses (Islamiques)	22
II- Les déterminants du partage du revenu	26
1 Les déterminants socio- démographiques	26
2 Les déterminants socio-économiques	27
III. Les motifs de l'épargne des ménages	
CONCLUSION	36

CHAPITRE II : MONOGRAPHIE DEMOGRAPHIQUE ALGERIENNE

INTRODUCTION
I-Mouvement naturel, nuptialité et tailles des ménages en Algérie32
1 L'évolution du mouvement naturel de la population algérienne entre 1966-201532
2L'évolution du taux brut de nuptialité en Algérie entre 1966-201537
3L'évolution du nombre et la taille des ménages en Algérie entre 1966 et 201239
II – Structure et ésperance de vie de la population algerienne40
1Structure de la population algérienne selon l'âge et le sexe entre 1966-201540
2L'évolution de l'espérance de vie à la naissance en Algérie entre (1966-2015):43
III- Situation matrimoniale, niveau d'instruction et statut d'occupation du logement en
Algerie45
1L'évolution de la situation matrimoniale en Algérie selon le sexe et l'année du RGPH45
2L'évolution du niveau d'instruction de la population algérienne selon les recensements
généraux de la population et de l'habitat (1987, 1998 et 2008)
3L'évolution du statut d'occupation du logement en Algérie selon les recensements de la
population et de l'habiat (1977,1987, 1998 et 2008)
CONCLUSION
CHAPITRE III : SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA POPULATION
ALGERIENNE
INTRODUCTION:51
I Evolution et structure de la consommation des ménages en Algerie51
1Evolution générale de la consommation annuelle des ménages entre 1980 et 201751
2Structure et profil de la consommation des ménages en Algérie entre 1979/80 et 201153
2.1-L'évolution des dépenses annuelles des ménages selon la dispersion entre 1980 et 201153
2.2-L'évolution des dépenses annuelles des ménages selon les groupes de produits entre 1979/80
et 201158
3Description des dépenses de consommations annuelles des ménages en Algérie pour l'année
201161

II Evolution et structure de l'épargne des ménages en Algerie	64
1Structure des ménages concernés par l'emprunt, les prêts et l'épargne en Algérie	64
2Evolution de l'épargne brute des ménages en Algérie entre 1980 et 2017	66
III Evolution de la masse salariale et le taux de chômage en Algérie	68
1L'évolution de la masse salariale en Algérie entre 1969 et 2017	68
2,-L'évolution du taux de chômage en Algérie entre 1966 et 2018	69
CONCLUSION	
CHAPITRE IV : METHODOLOGIE DE L'ENQUETE, CARACTERISTIQUES L	<i>DES</i>
MENAGES ET TYPOLOGIE DE L'ETUDE	
INTRODUCTION	75
I Méthodologie et cadre organisationnnel de l'etude	75
1 Le champ de l'étude :	75
2 Elaboration du questionnaire :	75
3 Le choix de l'échantillon :	76
4 Le tirage des ménages échantillons:	77
5 Le tirage des districts d'échantillons:	78
6 L'enquête test :	80
7 l'enquête du terrain :	80
II Présentation des résultats de l'enquête du terrain	80
III-L'analyse typologique de l'étude	106
CONCLUSION	109
CHAPITRE V : ANALYSE DESCRIPTIVE ET EXPLICATIVE DE LA SATISFAC	TION
DES BESOINS DE CONSOMMATION	
INTRODUCTION:	111
I- L'analyse descriptive de la variable satisfaction des besoins de consommation	111
II – L'analyse explicative de la variable satisfaction des besoins de consommation	126
1- La régression logistique binaire	126
2- La régression logistique binaire simple	133
CONCLUSION:	135

CHAPITRE VI : ANALYSE DESCRIPTIVE ET EXPLICATIVE DE LA DECISION D'EPARGNE

INTRODUCTION:	137
I- L'analyse descriptive de la variable décision d'épargne	137
II- L'analyse explicative de la variable décision d'épargne	158
1- La régression logistique binaire	158
2- La régression logistique binaire simple	164
CONCLUSION:	166
CONCLUSION GENERALE :	168
I- Les références bibliographiques en langue française	172
II-Les références bibliographiques en langue arabe	179
Les annexes	

LISTE DES ABREVIATIONS

LISTE DES ABREVIATIONS

CENEAP : Le Centre National D'études Et D'analyses Pour La Population Et Le Développement.

CF: Consommation Finale.

DA : Dinar Algérien.

MICS: Enquête Par Grappes à Indicateurs Multiples.

 $\boldsymbol{ONS}:$ Office National Des Statistiques.

PNMCD: Programme National De Maîtrise De La Croissance Démographique.

RGPH : Recensement Général De La Population Et De L'habitat.

SNMG: Salaire National Minimum Garanti.

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES TABLEAUX

N	L'intitulé du tableau	Page
1	Evolution de l'âge moyen au mariage selon le sexe et l'année du recensement général de la population et de l'habitat	38
2	Evolution de la taille moyenne et le nombre des ménages en Algérie entre 1966 et 2012	39
3	Evolution du taux de chômage en Algérie entre 1966 et 1987	70
4	Répartition des ménages sur les 12 secteurs selon le recensement général de la population et de l'habitat 2008	77
5	Tirage des districts de l'échantillon	79
6	Répartition et structure des ménages selon le profil du ménage	81
7	Répartition et structure des ménages selon la taille du ménage	82
8	Répartition et structure des ménages selon le type de logement	83
9	Répartition et structure des ménages selon le nombre d'occupés	84
10	Répartition et structure des ménages selon l'âge du chef du ménage	85
11	Répartition des ménages selon la situation matrimoniale du chef du ménage	87
12	Répartition des chefs des ménages non-célibataires selon l'âge du premier mariage	89
13	Répartition des ménages selon le nombre d'enfants à charge	90
14	Répartition des ménages selon les personnes à la charge du chef du ménage	91
15	Répartition des ménages selon le niveau du revenu mensuel du chef du ménage	92
16	Répartition des ménages selon la situation professionnelle du chef du ménage	93
17	Répartition des chefs des ménages emprunteurs selon le motif d'endettement	94
18	Répartition des ménages selon la satisfaction des besoins de consommation	96
19	Répartition des épargnants selon le motif d'épargne	99
20	Répartition des épargnants selon l'endroit d'épargne	101

21	Répartition des ménages selon leurs points de vue concernant l'acte d'épargne	102
22	Répartition des ménages selon leurs réponses concernant la planification financière	103
23	Répartition des ménages selon la possession d'un compte d'épargne	104
24	Répartition des ménages selon la fréquence des loisirs	106
25	Répartition des ménages selon le sexe du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation	112
26	Répartition des ménages selon la situation matrimoniale du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation	113
27	Répartition des ménages selon l'âge du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation	114
28	Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation	115
29	Répartition des ménages selon le profil du ménage et la satisfaction des besoins de consommation	116
30	Répartition des ménages selon la taille du ménage et la satisfaction des besoins de consommation	117
31	Répartition des ménages selon le type du logement et la satisfaction des besoins de consommation	118
32	Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et la satisfaction des besoins de consommation	119
33	Répartition des ménages selon le nombre d'occupés dans le ménage et la satisfaction des besoins de consommation	120
34	Répartition des ménages selon le niveau du revenu du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation	121
35	Répartition des ménages selon l'ancienneté professionnelle du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation	122
36	Répartition des ménages selon le statut de la profession du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation	123
37	Répartition des ménages enquêtés selon le secteur urbain et la satisfaction des besoins de consommation	124
38	Répartition des ménages selon la façon de partager le revenu et la satisfaction des besoins de consommation	125
39	Répartition des ménages selon la décision d'épargne et la satisfaction des besoins de consommation	126
40	Test de spécification de la variable dépendante satisfaction des besoins de consommations	127
41	Récapitulatif des modèles (satisfaction des besoins de consommation)	127

42	Test de Hosmer-Lemeshow (satisfaction des besoins de consommation)	128
43	Variables dans l'équation (satisfaction des besoins de consommation)	132
44	Test de spécification de la variable dépendante satisfaction des besoins de consommations (régression logistique binaire simple)	133
45	Récapitulatif des modèles de la satisfaction des besoins de consommation (régression logistique binaire simple)	133
46	Variables dans l'équation de la satisfaction des besoins de consommation (régression logistique binaire simple)	134
47	Répartition des ménages selon le niveau du revenu du chef du ménage et la décision d'épargne (unité : dinar algérien)	138
48	Répartition des ménages selon la façon de partager le revenu et la décision d'épargne	139
49	Répartition des ménages selon la situation matrimoniale du chef du ménage et la décision d'épargne	139
50	Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef du ménage et la décision d'épargne	140
51	Répartition des ménages selon le sexe du chef du ménage et la décision d'épargne	141
52	Répartition des ménages selon l'âge du chef du ménage et la décision d'épargne	142
53	Répartition des ménages selon la taille du ménage et la décision d'épargne	143
54	Répartition des ménages selon le type du logement et la décision d'épargne	144
55	Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et la décision d'épargne	145
56	Répartition des ménages selon la situation professionnelle du chef du ménage et la décision d'épargne	146
57	Répartition des ménages selon l'ancienneté professionnelle du chef du ménage et la décision d'épargne	147
58	Répartition des ménages selon le secteur urbain et la décision d'épargne	148
59	Répartition des ménages enquêtés selon l'endettement du chef du ménage et la décision d'épargne	149
60	Répartition des ménages selon le comportement des parents vis-à-vis de l'épargne et la décision d'épargne du chef du ménage	150
61	Répartition des ménages selon la programmation des finances et la décision d'épargne	150
62	Répartition des ménages selon le point de vue des enquêtés concernant la question d'épargne et la décision d'épargne	151

63	Répartition des ménages selon la programmation des vacances et la décision d'épargne	152
64	Répartition des ménages selon la fréquence des loisirs et la décision d'épargne	153
65	Répartition des ménages selon la satisfaction des besoins de consommation et la décision d'épargne	153
66	Répartition des ménages enquêtés selon le sexe du chef du ménage et possession du compte d'épargne	154
67	Répartition des ménages le niveau d'instruction du chef du ménage et la possession du compte d'épargne	155
68	Répartition des ménages selon l'âge du chef du ménage et la possession du compte d'épargne	156
69	Répartition des ménages selon le secteur urbain et la possession du compte d'épargne	157
70	Test de spécification de la variable dépendante décision d'épargne	158
71	Récapitulatif des modèles de la variable décision d'épargne	159
72	Test de Hosmer-Lemeshow de la variable décision d'épargne	160
73	Variables dans l'équation (décision d'épargne)	162
74	Test de spécification de la variable décision d'épargne (Régression logistique binaire simple)	164
75	Récapitulatif des modèles concernant la décision d'épargne (Régression logistique binaire simple)	164
76	Variables dans l'équation concernant la décision d'épargne (Régression logistique binaire simple)	165

LISTE DES FIGURES

LISTE DES FIGURES

N	L'intitulé de la figure	Page
1	Description schématique de la théorie keynésienne	16
2	La Fonction De L'épargne chez John Maynard Keynes	17
3	Interprétation graphique de la théorie du revenu permanent	18
4	Epargne et cycle de vie	20
5	Evolution du mouvement naturel en Algérie durant 1966-2015	33
6	Evolution du taux brut de nuptialité en Algérie durant 1966-2015	37
7	Pyramides des âges selon les différents recensements généraux de la population et de l'habitat et l'année 2015	42
8	L'évolution de l'espérance de vie à la naissance en Algérie entre 1966-2015	43
9	Evolution de la situation matrimoniale en Algérie selon le sexe et l'année du recensement général de la population et de l'habitat	45
10	L'évolution du niveau d'instruction en Algérie selon les recensements généraux de la population et de l'habitat (1987, 1998 et 2008)	47
11	L'évolution du statut d'occupation du logement selon les recensements généraux de la population et de l'habitat (1977, 1987 et 1998).	48
12	L'évolution du statut d'occupation du logement selon les recensements généraux de la population et de l'habitat 2008	49
13	Evolution générale de la consommation annuelle des ménages entre 1980 et 2017 en Algérie (unité : milliards de dinars algériens)	52
14	Evolution des dépenses annuelles des ménages selon la dispersion entre 1979/80 et 2011	54
15	Evolution de la dépense annuelle moyenne par ménage selon la dispersion entre 1995 et 2011 (unité : Dinar algérien)	56
16	Evolution de la dépense annuelle moyenne par tête selon la dispersion entre 1988 et 2011 (unité : DA)	57
17	Evolution des dépenses des ménages par groupes de produits entre 1979/80 et 2011 (unité : %)	58
18	Structure des ménages concernés par l'emprunt, les prêts et l'épargne en Algérie en 2006 (unité : %)	65

19	Evolution d'épargne brute des ménages en Algérie entre 1980 et 2015 (Unité : milliards de dinars algériens)	66
20	Evolution de la masse salariale en Algérie entre 1969 et 2017 (Unité : milliards de dinars algériens)	68
21	Evolution du taux de chômage en Algérie entre 1989 et 2018 -Unité : en (%)	70
22	Répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement	84
23	Répartition des ménages selon le sexe du chef du ménage	86
24	Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef du ménage Unité : en (%)	88
25	Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement	91
26	Répartition des chefs des ménages occupés selon le statut d'activité	95
27	Répartition des ménages selon la façon de partager le revenu	96
28	Répartition des ménages selon la périodicité de la forte consommation Unité en (%)	97
29	Répartition des ménages selon la décision d'épargne	98
30	Répartition des épargnants selon la périodicité d'épargne	100
31	Répartition des Ménages selon leurs points de vue vis-à-vis des intérêts bancaires	102
32	Répartition des ménages selon la programmation des vacances	105
33	Arbre de classification (Le dendrogramme)	107

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

« Il serait un mauvais économiste celui qui ne serait qu'économiste »

Friedrich Hayek

INTRODUCTION GENERALE:

Le revenu d'un ménage est généralement affecté à la consommation et/ou l'épargne. Ces deux dernières représentent des pièces maîtresses dans le débat socio-économique contemporain.

La consommation et l'épargne ont été dès l'origine au cœur de la pensée économique et sociale (Villieu, 2008). Avec le temps, la consommation et l'épargne des ménages ont pris une tendance plus vaste et par conséquent les économistes eux seuls ont trouvé du mal à expliquer ces deux phénomènes avec leurs divers déterminants. Cela a fait appel à l'intervention de la sociologie, la démographie, la psychologie, la religion et les statistiques tout en essayant d'introduire des facteurs multidisciplinaires pour arriver à la compréhension du comportement des ménages vis-à-vis de l'arbitrage entre la consommation et l'épargne à diverses dimensions.

La consommation d'un ménage représente 'l'opération qui consiste à acquérir des biens ou des services destinés à être détruits pour satisfaire ses besoins' (Muller, Vanhove et Viprey, 2000, p. 160). Elle occupe une place de première importance dans les études scientifiques particulièrement les travaux de nature socio-économique. La satisfaction des besoins de consommation est considérée comme étant un challenge que l'individu confronte au quotidien et tente de le vaincre à tout prix.

L'acte d'épargne est considéré comme étant un instrument auquel l'individu peut recourir afin de fournir certains avantages dans le futur même si parfois cela peut être au détriment du présent. Cela représente une véritable volonté d'améliorer les conditions de vie qu'elles soient à l'échelle individuelle ou familiale (Dauphin-Menier, 1969). L'épargne offre aux individus la

INTRODUCTION GENERALE

possibilité de planifier leurs vies dans le temps. Cela ne sera possible qu'en trouvant la manière la plus efficace de contrôler la répartition du revenu.

La question de la répartition du revenu mérite d'être analysée malgré sa complexité. Elle représente un premier pas vers la compréhension du comportement des ménages algériens vis-àvis de la consommation et par la suite l'épargne. Pour cela, cette étude fera l'objet d'une tentative d'étudier la question d'arbitrage entre la consommation et l'épargne dans un contexte socio-démographique et économique.

Mis à part un chapitre préliminaire intitulé aspect méthodologique et conceptuel de l'étude, une introduction et une conclusion générales, le canevas de la thèse est organisé selon l'ordre suivant :

Le Premier Chapitre : traitera les définitions des concepts et les approches théoriques de l'étude.

Le Deuxième Chapitre : présentera une monographie générale sur la démographie algérienne.

Le troisième Chapitre : abordera la situation socio-économique de la population algérienne.

Le quatrième Chapitre : consacré à l'aspect méthodologique, la présentation de l'enquête du terrain et l'analyse typologique de l'étude.

Le cinquième chapitre : spécialisé pour l'analyse descriptive et explicative de la variable satisfaction des besoins de consommation.

Le sixième chapitre : consacré pour l'analyse descriptive et explicative de la variable décision d'épargne.

CHAPITRE PRELIMINAIRE:

ASPECT METHODOLOGIQUE ET CONCEPTUEL DE L'ETUDE

I. La problématique :

Le revenu représente la préoccupation majeure de chaque ménage. Il sert à satisfaire des besoins qui peuvent être immédiats à travers la consommation ou futurs sous forme d'épargne.

Le choix entre la consommation et l'épargne est considéré comme étant une décision assez complexe à prendre. La recherche d'une répartition convenable du revenu est un réel combat pour la plupart des ménages. Elle prend une large dimension dans le cadre de la gestion de leurs priorités vitales entre une satisfaction présente et une assurance d'avenir.

Étudier le sujet du revenu ne se fait que par l'analyse de ces principales composantes, malgré que cela reste difficile surtout dans une société qui le considère comme étant une affaire personnelle. En Algérie, la recherche d'un équilibre entre le présent et le futur en partageant le revenu est le défi quotidien de la population, car entre les exigences de la vie, la crainte des crises financières et les fluctuations économiques qu'a témoignées le pays, beaucoup de ménages se retrouvent dans des situations délicates.

Ces conditions génèrent chez les ménages algériens la conscience et la nécessité d'avoir un plan pour leurs programmes de consommations dans le but d'avoir la possibilité de consacrer une partie de leurs revenus à l'épargne. Cela aide à surmonter leurs prévisions éventuelles, notamment des problèmes financiers qui peuvent être la conséquence de plusieurs facteurs comme une maladie, un arrêt de travail ou une dépense inattendue.

Il est fréquent que les algériens n'apprécient pas les placements financiers et préfèrent conserver des liquidités sachant que la raison a toujours été attribuée aux croyances religieuses de la population algérienne. Sur cette base, le gouvernement algérien a eu recours à la proposition des produits financiers compatibles avec les principes de la finance islamique. Mais en réalité, cette mesure n'a pas été comme une solution concluante malgré que l'épargne brute des ménages algériens ait témoigné une évolution progressive en passant de 420.1 milliards de dinars en 2000 à 3414.9 milliards de dinars en 2017. (ONS, 2018)

La réticence des Algériens vis-à-vis des banques pour épargner peut avoir plusieurs raisons et circonstances, elle peut être liée d'une part au volume de la consommation par rapport aux niveaux des revenus signalant que les dépenses des ménages algériens ont atteint un niveau d'environ 8037 milliards de dinars en 2017 (ONS, 2018) dont presque la moitié est consacrée à la consommation alimentaires. D'une autre part à l'importance du taux d'inflation interprété par l'indice des prix à la consommation qui a enregistré environ 6.4 % en 2017. (ONS, 2018)

Pour clarifier cette problématique, il faut comprendre la manière que suivent les ménages en partageant leurs revenus. Ainsi au-delà de ces conditions se pose la question suivante :

❖ Comment les ménages algériens se comportent −ils face à la décision de répartir leurs revenus entre la consommation et l'épargne ?

Cette interrogation se répartit en d'autres points secondaires cités ci-dessous :

- Quel est le comportement des ménages en matière d'arbitrage entre la consommation et l'épargne ?
- ❖ Quels sont les principaux facteurs qui déterminent la décision d'arbitrage entre la consommation et l'épargne ?
- * Comment les ménages algériens répartissent leurs revenus ?
- ❖ Y a-t-il une culture d'épargne chez les ménages algériens ?

II. Les hypothèses:

Dans le but de la simplifier cette étude, quatre hypothèses sont proposées.

❖ Les variables socio-démographiques tels que (le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale, la taille du ménage.....) impactent la répartition du revenu du ménage entre la consommation et l'épargne.

- Les niveaux des revenus par rapport à l'importance de la consommation déterminent la proportion d'épargne des ménages.
- ❖ Les croyances religieuses (islamiques) affectent le comportement des ménages vis-à-vis de la décision entre la consommation et l'épargne ainsi que le mode d'épargne.
- ❖ Le mode de vie des ménages affecte la décision d'arbitrage entre la consommation et l'épargne.

III. Le choix et l'intérêt du sujet :

Parmi les principales raisons qui étaient derrière la motivation de choisir ce thème, il y a tout d'abord l'importance de la consommation et l'épargne sur le plan collectif et individuel. Elles sont considérées comme des soucis majeurs et besoins contemporains sur le plan socio-démographique et économique. D'une autre part, la sélection du sujet de la thèse se justifie par le désir et la volonté de réaliser un travail qui reflète un acquis universitaire en doubles options (l'économie et la démographie).

IV. L'objectif de l'étude :

À travers l'objectif général de l'étude, il est souhaité de traiter la population algérienne particulièrement les ménages en matière d'arbitrage entre la consommation et l'épargne tout en essayant d'apporter une nouveauté dans le cadre de la faisabilité afin d'atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- ❖ Analyser le comportement des ménages par rapport à l'arbitrage entre la consommation et l'épargne.
- ❖ Identifier les déterminants du partage du revenu entre la consommation et l'épargne au sein de la société algérienne.

❖ Distinguer le statut occupé par l'épargne dans le cadre des priorités de la vie des ménages algériens et déterminer le profil des ménages épargnants.

V. Source de données et méthodologie de l'étude :

Pour une meilleure élaboration de cette étude, plusieurs approches ont été adoptées :

L'approche historique : cette approche est considérée comme une étape indispensable pour avoir une idée générale et claire sur l'évolution historique des phénomènes en question. Cela permet de comprendre les différentes théories qui ont exposé le sujet selon diverses disciplines.

L'approche descriptive : cette approche a été adoptée dans le but de fournir un aperçu statistique global en se référant surtout sur les données publiées par l'office national des statistiques. Premièrement, l'étude s'est étendue sur les résultats des recensements généraux de la population et de l'habitat puis s'est focalisée sur les enquêtes nationales sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages ainsi que les tableaux économiques d'ensemble et les enquêtes d'emplois.

L'approche explicative : afin d'atteindre les objectifs de l'étude, il est recommandé de réaliser un travail de terrain dont le ménage représente l'unité statistique. Les données collectées à travers cette enquête font l'objet d'une analyse typologique ainsi qu'une analyse logistique.

VI. Les difficultés de l'étude :

En termes d'aspect théorique, la difficulté se représente dans l'insuffisance de la documentation centrée principalement sur le sujet d'arbitrage entre la consommation et l'épargne chez les ménages algériens d'un point de vue socio-démographique. Ainsi que la majorité, des études traitent les deux phénomènes en question séparément, mais cela n'a pas empêché l'exploitation de ce genre de travaux dans la thèse.

Par contre en termes d'aspect pratique, les obstacles se résument dans les points suivants :

- ❖ La difficulté de déterminer les frontières des districts sur terrain.
- Le refus de certains ménages de répondre aux questions.
- ❖ Il est possible d'ajouter aussi la limite du temps mais ce dernier reste une variable gérable dans le cas où tous les moyens matériels et financiers sont disponibles.
- Supporter la totalité des coûts du travail du terrain et la non-contribution de l'institution universitaire dans son financement.

VII-Définitions des concepts

Pour chaque étude scientifique, il est nécessaire de préciser les définitions des concepts de base sur lesquels s'appuie le travail. Les concepts d'exécutions consacrés à cette thèse se résument ci-dessous :

1. La consommation

La consommation d'un ménage est aussi appelée consommation finale. Elle s'exprime par le processus économique durant lequel des biens et / ou des services sont obtenus et utilisés. Elles sont destinées à la destruction de façon immédiate ou progressive dans le but d'atteindre la satisfaction de ses besoins. (Beffy, 2008)

2. Epargne:

Au sens général, l'épargne des ménages s'exprime par la partie du revenu qui n'est pas utilisée pour la consommation immédiate et qui est mise en réserve en vue d'une dépense future ou d'un meilleur rendement. L'épargne est donc considérée comme étant la partie du revenu non consommée sous différentes formes.(Bellataf, 2017).

Le taux d'épargne des ménages = Epargne brute des ménages / Revenu disponible brut.

Traditionnellement, il est possible de distinguer deux grands types d'épargne selon la répartition suivante :

2.1-L'épargne financière :

2.1.1-La thésaurisation:

Le sens de la thésaurisation applicable dans cette étude se limite dans la conservation des liquidités (monnaie fiduciaire) par les ménages hors des établissements financiers (Muller, Vanhove et Viprey, 2000) sans prendre en considération la conservation des biens de valeur tels que les bijoux en or ou les tableaux précieux. Cette décision est justifiée par les circonstances auxquelles ont été confrontés les enquêteurs au cours de la pré-enquête.

2.1.2-Le placement financier :

Cette forme d'épargne comprend plusieurs acquisitions :

- Les Actions : des titres de propriété représentatifs d'une partie du capital d'une entreprise. Un actionnaire est considéré comme propriétaire d'une fraction de l'entreprise dans la mesure de sa participation dans le capital. Il a des droits sous forme de dividendes variables sur les bénéfices réalisés par l'entreprise en plus de sa participation aux votes et aux différentes assemblées de cette entreprise. (Nouioua, 2017)
- Les obligations: des titres de créance représentatifs de dettes lancés par un émetteur (une entreprise, un organisme). Le détenteur ou bien le porteur d'une obligation en contrepartie de son capital mis à la disposition de l'émetteur a droit à un intérêt annuel en principe fixe appelé coupon ainsi qu'au remboursement du montant prêté dans un délai limité. (Nouioua, 2017 ; Goyeau et Tarazi, 2001)
- Les contrats d'assurance-vie: l'assurance-vie est un produit d'épargne financière sous forme d'un contrat signé entre l'assuré et l'assureur basé sur la réalisation d'un événement aléatoire viagers. A travers cet engagement juridique le souscripteur verse des cotisations aux dates déterminées tandis que l'assureur doit payer une prestation

monétaire a l'assuré. Dans le cas où ce dernier décède avant l'échéance de son contrat, l'indemnisation est transmise aux bénéficiaires qui sont généralement ses héritiers (Fromenteau et Petauton, 2017)

2.1.3-Le placement monétaire :

Les comptes d'épargne : c'est un dépôt d'argent dans une banque ou un organisme assimilé. Il est appelé aussi livret d'épargne, car il est matérialisé par un livret détenu par l'intéressé afin d'y enregistrer toute opération effectuée tels que les dépôts, les retraits et les soldes. Le montant déposé sur le compte est rémunéré par un intérêt (Leleux Brokers Associated, 2008 ; Lehmann, 2014). Actuellement en Algérie, des comptes d'épargne sans intérêts existent tels que la procédure lancée par La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP) à travers les comptes intitulés RASMALI.

2.2-L'épargne non financière :

Ce type d'épargne se représente principalement dans l'investissement immobilier surtout à travers l'acquisition des logements, des locaux ou des terrains, ainsi que les remboursements des crédits immobiliers dans le cadre d'épargne contractuelle. (Muller, Vanhove et Viprey, 2000)

3.- Revenu:

Le revenu pris en considération dans cette étude est le revenu disponible brut des ménages. Il est constitué du revenu primaire des ménages nets des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) plus les revenus du transfert (prestations sociales).(Bellataf, 2017) Il est à signaler que le revenu primaire des ménages comprend principalement deux sortes d'éléments. Le premier appelé revenu d'activité exprimé par les rémunérations salariales et les revenus des travailleurs indépendants. Le second nommé revenu du patrimoine représenté par les loyers, les intérêts, les dividendes. (Bellataf, 2017)

4.-Ménage, chef de ménage, famille :

4.1- Ménage :

D'après la définition conceptuelle proposée par l'office national des statistiques, le terme ménage désigne un groupe de personnes vivant ensemble quelle que soit la nature des liens existants entre eux (le sang, le mariage, l'alliance) dans le même logement sous la responsabilité d'un chef de ménage. Ils partagent ensemble les principaux repas. Une personne vivant seule dans un logement est considérée comme un ménage indiquant que ce dernier peut être composé d'une ou plusieurs familles. (ONS, 2014)

4.2-Chef de ménage:

Un chef de ménage est représenté par la personne que ce soit homme ou femme et qui porte la responsabilité de décider la façon d'utilisation du revenu du ménage. (ONS, 2014)

4.3-Famille:

Une famille est constituée au minimum de deux personnes ayant un lien de parenté entre elles représentée par un couple parental avec ou sans enfants. Dans le cas du veuvage ou de divorce, une seule personne avec son / ses enfants forment une famille monoparentale. (Pressat, 1979; Meslé, Toulemon et al, 2011)

CHAPITRE I:

CADRE INTRODUCTIF ET LES APPROCHES THEORIQUES DE L'ETUDE

INTRODUCTION:

Les théoriciens et les chercheurs ont différé dans la formulation de diverses explications concernant la consommation et l'épargne. Elles ont été centrées sur le plan économique plutôt que social ou démographique. Pour cela, il est nécessaire de personnaliser ce premier chapitre à la présentation des approches théoriques les plus célèbres ayant traité la notion de la consommation et l'épargne et leurs diverses formes tout en expliquant les multiples raisons qui incitent les ménages à arbitrer entre les deux. En outre pour plus de clarification, il convient d'aborder la relation qui lie ces deux phénomènes avec d'autres qui peuvent être de différentes natures ainsi que les facteurs déterminants concernant le partage du revenu.

I.- LES APPROCHES THEORIQUE DE L'ETUDE

Les approches théoriques les plus célèbres se résument ci-dessous :

1.- Les approches socio-économiques :

1.1-La théorie classique et néoclassique :

En général, les classiques /néoclassiques considèrent que le taux d'intérêt offert en vue de rémunération d'épargne comme étant le déterminant décisif en question d'arbitrage entre la consommation et l'épargne chez les ménages.

Selon le raisonnement de cette théorie toute augmentation dans le niveau du taux d'intérêt entraine nécessairement une hausse dans le taux d'épargne (relation positive) et par la suite la part consacrée à la consommation diminue.

Cette vision considère la consommation comme la part résiduelle du revenu après l'épargne. Sur cette base, il est possible de dire que la décision d'épargne est une volonté dépendante de la variable taux d'intérêt, ce dernier représente "le prix de la renonciation à la consommation " (Muller, Vanhove et Viprey, 2000, p. 163)

CHAPITRE I : CADRE INTRODUCTIF ET LES APPROCHES THEORIQUES DE L'ETUDE

1.1.1 -Le théoricien Adam Smith:

L'économiste Adam Smith (l'école Classique) interprète l'acte d'épargne dans un contexte particulier en le considérant comme étant une volonté d'accumuler une richesse plus tard tout en suivant un comportement d'austérité en matière de dépenses.

Autrement dit, l'épargne est le moyen le plus rapide qui donne la possibilité aux individus de pouvoir accroître progressivement leurs capitaux avec le temps. Cela leur permet de réaliser un investissement. (Goux, 2013)

1.1.2 -Le théoricien Alfred Marshall:

La théorie d'Alfred Marshal (l'école néoclassique) résume le comportement d'épargne en trois axes principaux selon l'ordre suivant : "la rationalité, la prévoyance et la recherche d'un gain futur " (Goux, 2013, p. 130).

Il considère que la part d'épargne n'est pas un résidu. Alors il s'agit effectivement d'une prise de décision consciente et volontaire à la fois qui concerne pratiquement la répartition du revenu entre la consommation et l'épargne. Cela veut dire l'effectuation d'un choix entre une satisfaction présente et une autre future. Cette décision est prise en fonction du niveau du taux d'intérêt. Ce dernier reflète le moteur principal de l'épargne, car il est considéré comme "le prix de demande de l'épargne" (Goux, 2013, p. 130)

1.2-La théorie de John Maynard Keynes :

L'idée fondamentale de cette approche s'appuie sur "la relation consommation – revenu" (Goux, 2013, p. 135) en mettant avant tout l'accent sur le niveau du revenu. Keynes considère que les ménages accordent la priorité à l'acte de consommation et que la fraction d'épargne n'est qu'un résiduel. Dans ce cas, le revenu est la variable déterminante en matière d'arbitrage entre la consommation et l'épargne. Selon l'approche keynésienne, il est même possible que l'épargne soit négative dans le cas où la consommation soit supérieure momentanément par rapport au revenu. (2008، سلامي وشيخي)

CHAPITRE I : CADRE INTRODUCTIF ET LES APPROCHES THEORIQUES DE L'ETUDE

Le concept de Keynes diffère concernant la notion du taux d'intérêt par rapport aux classiques. Eux considèrent le taux d'intérêt comme une récompense d'attente autant que pour Keynes, c'est " le prix de la renonciation à la liquidité " (Waquet et Montoussé , 2006, p. 43) Pour John Maynard Keynes le niveau du taux d'intérêt impacte fortement le choix de la forme d'épargne plutôt que sa part.

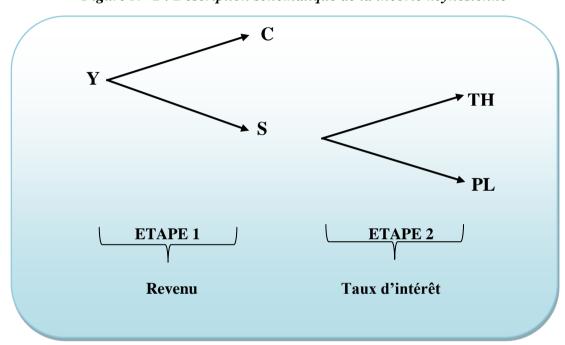


Figure N
• 1 : Description schématique de la théorie keynésienne

Source: Goux, 2013, p. 135

Y: Revenu disponible du ménage.

C: Consommation.

S: Epargne.

Th: Thésaurisation.

Pl: Placement financier.

L'arbitrage entre la consommation et l'épargne se traduit par la formule suivante :

$$S = (1-c) Y - C_0 = s Y - C_0$$
; notons que :

$$S=Y-C$$

C ; représente la propension marginale à consommer ($\Delta C / \Delta Y$), elle sert à vérifier à quel point la variation de la consommation est impactée par la variation du niveau du revenu.

CHAPITRE I : CADRE INTRODUCTIF ET LES APPROCHES THEORIQUES DE L'ETUDE

Tandis que C0 ; représente la consommation incompressible, c'est la valeur de la consommation quand Y=0 (Védie, 2011)

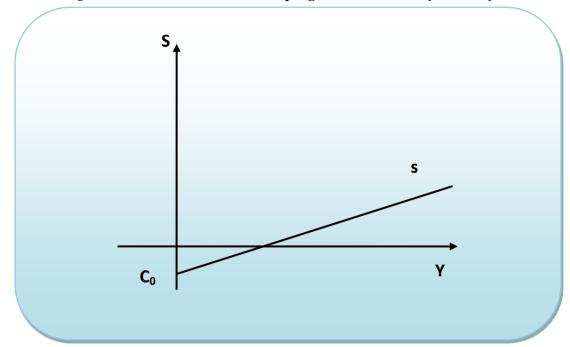


Figure N° 2: La Fonction De L'épargne chez John Maynard Keynes

Source: Goux, 2013, p. 136

1.3- La Théorie de classe:

L'économiste Nicholas Kaldor a mis en avant un modèle appelé la théorie de classe (Béraud, 2010). Cette optique distingue deux classes d'individus : la catégorie des capitalistes et la catégorie des travailleurs (les salariés). Les premiers comptent sur des revenus de propriétés tels que les rentes ou les intérêts tandis que les deuxièmes comptent uniquement sur le revenu de leur travail. Cette approche théorique considère que l'acte d'épargne se réalise en fonction des habitudes de consommation de chaque classe et par conséquent les salariés sont réputés avoir des propensions d'épargne inférieures par rapport à celle des capitalistes (Béraud, 2010).

1.4- La Théorie du revenu permanant :

En 1957, l'économiste Milton Friedman a critiqué Keynes en proposant un autre type de relation entre la consommation et le revenu et par conséquent l'épargne.

Selon cette théorie, la consommation des ménages C s'établit non plus en fonction du revenu courant Y, mais en fonction d'un revenu appelé revenu permanant Yp. Ce dernier représente le revenu annuel moyen estimé par l'individu en fonction de ses anticipations. (Bernier et Yves, 2007)

Le revenu permanent est impacté par plusieurs facteurs comme la catégorie socioprofessionnelle, le niveau d'instruction ou la richesse accumulée dans le passé (Cyriac, 2014)

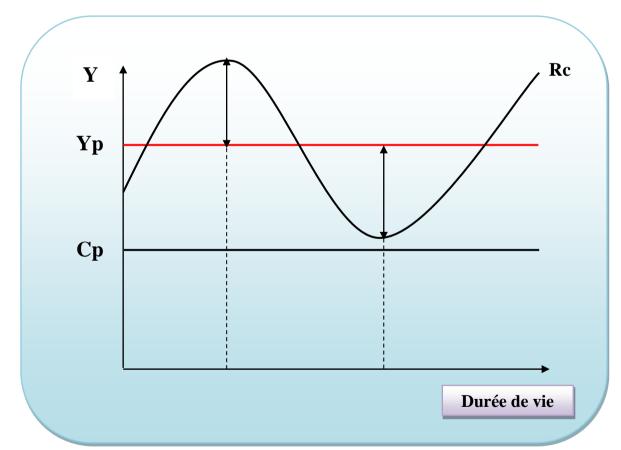


Figure N^{\bullet} 3 : Interprétation graphique de la théorie du revenu permanent

Source: Vintray, 2012, p.05

1.5- La théorie du revenu relatif :

En 1949, James Dusenberry a abordé la question de la consommation à travers un contexte socio-économique. Il a réparti les ménages en catégories des plus pauvres aux plus riches.

Il considère que le comportement de la consommation d'un individu est influencé non seulement par le niveau de son revenu mais aussi par le niveau du revenu de son entourage, ce dernier est appelé revenu relatif (Belattaf, 2017)

La théorie du revenu relatif estime que les ménages ont tendance à imiter le modèle de consommation de la classe dont le niveau social est supérieur. Selon James Dusenberry, la catégorie des pauvres n'arrive jamais à atteindre le niveau de consommation de la catégorie des riches, car cette dernière à son tour augmente d'avantage son niveau de consommation dans le but de se différencier par rapport à la classe sociale inférieure. Cela est appelé " effet de démonstration " (Cyriac, 2014, p. 123). Alors au-delà de cette interprétation, il est possible de dire que l'acte d'épargne vue comme un résidu de consommation dépend principalement d'un désir d'émulation sociale.

2.- Les Approches Démographiques :

2.1-La théorie du cycle de vie :

Cette théorie est constituée par l'économiste italien Franco Modigliani et ses deux collaborateurs Richard Brumberg et Albert Ando en 1963. Ils proposent une autre explication concernant la notion de l'épargne (consommation).

Ce modèle répartit le cycle de vie d'un individu en trois phases "jeunesse, vie active, retraite" (Villieu, 2008, p. 43) car il considère que l'âge joue un rôle fondamental dans le comportement de la consommation et par la suite l'épargne. Avec le début de la vie active, l'individu reçoit un revenu décrit comme faible. Donc il arrive difficilement à financer ses dépenses de consommation, son épargne est pratiquement négative. Il doit également recourir à l'endettement pour faire face à des difficultés financières. (Modigliani, 1986; Védie, 2011)

Avec le temps et plus l'individu travail son revenu augmente généralement de façon régulière. Cela incite la personne à épargner jusqu'à l'âge de la retraite qui se caractérise par la reprise de la réduction du revenu et par conséquent se retrouver dans une phase de désépargne afin de pouvoir garantir son niveau de consommation habituel. (Mankiw, 2010)

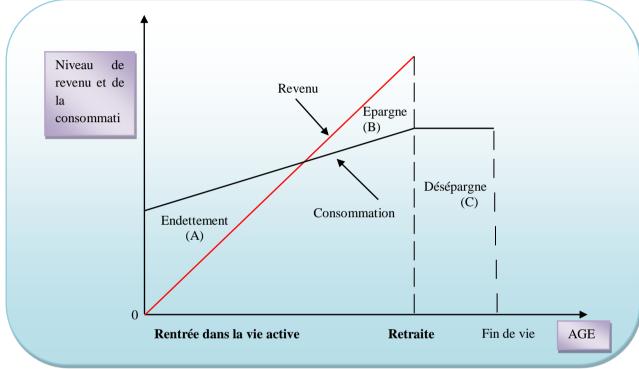


Figure N°4: Epargne Et Cycle De Vie

Source: Villieu, 2008, p. 43

3.- Les Approches psychologiques :

La psychologie a eu certaines interventions concernant l'interprétation du comportement de la consommation et l'épargne comme ce qui suit :

3.1- La théorie de la pression de la gratification immédiate :

Cette théorie est proposée par l'économiste David Laibson après son étude sur le comportement de la consommation et l'épargne effectuée au niveau du territoire américain.

Il a trouvé que le taux d'épargne de la population enquêtée ne dépasse pas un niveau de 11% et que l'épargne en vue de financer les besoins de la retraite représente uniquement 24%.

Cette théorie considère que le temps est un élément déterminant en matière de choix de consommation, car les individus ont fait preuve de patience à long terme alors qu'ils ne sont pas en mesure de le faire à court terme (Mankiw, 2010). Cela se justifie par leurs capacités de patienter une durée de 101 jours pour avoir deux sucreries au lieu d'une seule dans 100 jours. Par contre, ils préfèrent avoir juste une seule sucrerie aujourd'hui malgré qu'ils aient la possibilité d'avoir deux demain. Alors cette approche théorique voit que la décision de la consommation et l'épargne est gérée par la gratification immédiate qui est une volonté personnelle. (Mankiw, 2010)

3.2- La théorie du contrôle de soi :

De manière générale le concept contrôle de soi est approprié à la psychologie. Il représente "la capacité de l'individu à réprimer une réponse comportementale dominante au profit d'une réponse subdominante plus appropriée en tenant compte des contraintes sociales et environnementales ". (Boivin, 2015, p. 11).

L'application de cette théorie dans le contexte de la consommation et d'épargne conduit aux résultats suivants : dans le cas d'un contrôle de soi faible ou inférieur cela implique que l'individu accorde la priorité à l'acte de la consommation et néglige l'épargne. Ce genre de personne est décrit comme incapable en matière de sa gestion financière et vice-versa (Van Raaij, 2014)

3.3- La théorie du locus de contrôle :

Ce dernier est défini comme étant : " une attitude, une disposition d'un individu à assumer ou non ce qui lui arrive. C'est la croyance généralisée dans le fait que les événements qui nous arrivent ou les résultats de nos actions dépendent de facteurs qui nous sont internes ou externes. " (Badolo, 2016, p. 75) Dans le même contexte, le spécialiste a fait la distinction entre

En 1966 le psychologue américain Julien Rotter a proposé le concept locus de contrôle.

deux types de lieu de contrôle : locus de contrôle interne et locus de contrôle externe.

Les individus caractérisés par un locus de contrôle interne ont une perspective à long terme très particulière. Cela leur permet de mieux gérer et maîtriser leurs propres affaires avenirs.

Comme ils sont bien connus par leurs planifications minutieuses et leurs suivis attentifs de leurs comportements financiers. Alors cette situation affecte certainement leurs décisions ainsi que leurs parts d'épargnes positivement et considérablement.

Les individus à locus de contrôle externe n'accordent aucune préférence à l'épargne ou dans de rares cas épargnent très peu. Ils sont orientés plus vers le présent c'est –à- dire la consommation immédiate. Cette situation est justifiée par leur forte croyance à l'impossibilité d'intervenir pour changer le cours de l'avenir et considèrent que leurs destins sont inévitables (Van Raaij, 2014)

4.- Les approches religieuses (Islamiques) :

4.1- La consommation, l'épargne et l'islam:

Le système économique islamique dépend entièrement des valeurs et des principes de la religion islamique qui se repose sur le maintien de l'équilibre social afin d'atteindre la justice entre la liberté économique des individus et les intérêts de la communauté. (Alioui, Guellil et Badraoui, 2015) Dans ce système, l'épargne est définie comme étant la différence entre le revenu et la consommation légitime. Cette dernière représente la satisfaction des besoins et des exigences permises du point de vue islamique. (2006 'خضير ')

En ce qui concerne le partage des ressources, l'islam déprécie l'avarice et recommande également les individus de ne pas exagérer dans leurs dépenses afin d'éviter le gaspillage. L'individu ne se permet pas de consommer tout ce qu'il possède à un moment sans penser à l'avenir. Alors sur cette base, l'Homme doit être sage dans son comportement de consommation tout en équilibrant entre son présent et son futur. (2011 الهادي احمد)

signalant que l'acte d'épargne participe au développement des nations sur le plan socioéconomique en offrant ainsi la possibilité de réaliser des changements positifs au niveau de la nation. (2016 ابو الفتوح)

La légitimité et l'importance de l'épargne sont affirmées clairement dans l'islam et la preuve existe dans le CORAN et la SUNNAH du prophète que le salut soit sur lui :

4.1.1-LE CORAN:

Le coran recommande la modération des dépenses et de ne pas gaspiller de l'argent. Cela est apparent dans plusieurs versets coraniques qui traitent la question d'épargne :

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux : « Et ne gaspille pas indûment, car les gaspilleurs sont les frères des diables ; et le diable est très ingrat envers son Seigneur. » Coran S17/V26-27

Ce verset coranique interdit clairement et explicitement les dépenses irrationnelles, alors que DIEU TOUT- PUISSANT mirent les gaspilleurs et les démons dans le degré de fraternité.

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux : « Ne porte pas ta main enchaînée à ton cou [par avarice], et ne l'étends pas non plus trop largement, sinon tu te trouveras blâmé et chagriné ». CoranS17/V29

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux : « Qui, lorsqu'ils dépensent, ne sont ni prodigues ni avares mais se tiennent au juste- milieu ». Coran S25/V67

Les versets coraniques cités ci-dessus font preuve de la modération et l'équilibre dans les dépenses, ça affirment également l'engagement à un comportement raisonnable en matière de consommation ce qui conduit logiquement à l'épargne.

Pour plus de détails concernant ce sujet ,il est nécessaire de faire une liaison avec la question de la zakât traduit par le mot aumône en français , elle représente le troisième pilier de l'islam et une forme de solidarité sociale. Elle se définit comme étant "un impôt sur l'avoir et la propriété...c'est un prélèvement qui purifie sur le plan religieux,sacré et moral le bien de celui qui le possède." (Ramdan, 1995, p. 196) La zakât est obligatoire dans le cas ou l'épargne d'un musulman depuis une année a atteint une certaine valeur appelée (AL NISSAB).

Alors, l'épargne est l'origine et même le moteur de la zakât , la part de cette dernière se détermine en fonction de la fraction d'épargne d'un individu.

4.1.2-LA SUNNAH (la tradition du prophète que Dieu lui accorde bénédiction et paix):

La SUNNAH encourage l'épargne, car il a été rapporté que le prophète que le salut soit sur lui a épargné la subsistance d'une année et il a interdit le gaspillage. La SUNNAH du prophète que le salut soit sur lui recommande les musulmans d'économiser dans leurs comportements de consommation ce qui achemine à l'épargne. Parmi les hadiths les plus significatifs en ce sens celui citer par S'ad ben Abu Waqqâs Quand le prophète vint lui rendre visite pendant sa maladie.

Sa'd Ben Abu Waqqâs a dit : « Ô Messager de Dieu ! Lui dis- je, dois- je faire un testament à propos de tous mes biens ? —Non— De la moitié ? —Non— Le tiers ? — Le tiers …!, et le tiers en est beaucoup. Que tu laisses tes héritiers riches vaut mieux de les laisser pauvres et réduits à tendre les mains aux gens… » (Harkat, 2003, p. 42)

Alors le prophète que dieu lui accorde bénédiction et paix a recommandé Saad Ben Abu waqqâs de penser à l'avenir de ses héritiers en refusant de lui laisser faire don de toute sa richesse et même la moitié alors qu'il a autorisé de donner uniquement le tiers.

La favorisation de l'épargne dans l'islam est illustrée par l'insistance de contrôler les actions de consommations et mettre l'accent sur la modération dans les dépenses. Donc l'épargne est un acte désirable dans l'islam après la satisfaction des besoins légitimes et l'atteinte d'un niveau de vie convenable. (2016 (البريشي))

4.2- l'usure (RIBA) et les intérêts bancaires :

Il n'est pas question que l'usure soit interdite par la religion islamique. Au sens linguistique, le mot RIBA est dérivé du verbe RABA ce qui signifie en français le verbe accroître ou bien augmenter. Au sens terminologique, le concept RIBA est défini comme étant "un accroissement sans service ou travail rendu; un accroissement du capital et sur le capital lui-même." (Ramdan, 1995, p. 213) Depuis les années soixante-dix le débat sur le fait de considérer le taux d'intérêt bancaire comme étant RIBA ou non se poursuit toujours. Le traitement de ce sujet exige l'exposition des avis les plus influents, notamment ceux cités ci-dessous :

Selon la vision de cheikh Mohammed Sayyed Tantaoui, l'intérêt bancaire n'a rien avoir avec l'usure. Il a jugé le placement monétaire comme un acte légitime en le considérant un type d'investissement quelles que soient au niveau des banques classiques ou islamiques à condition que le taux d'intérêt soit convenu à l'avance entre la banque et le client. (2010 ، العجلان حامد).

L'académie des recherches islamiques a adopté officiellement la vision du cheikh Tantaoui le 19 févier 1989. La position prise par cet organisme est complétement contradictoire et opposée par rapport à celle de 1965.

Cheikh Ali Gomaa partage la même attitude de cheikh Tantaoui concernant la légitimité des intérêts bancaires dans l'islam, mais il propose une autre explication entièrement différente. Il considère que selon les quatre imams, l'usure (RIBA) concerne uniquement les pièces d'or et d'argent utilisées entant qu'intermédiaire d'échange et cela n'existe plus actuellement.

Alors sur cette base, cheikh Ali Gomaa considère que l'abondance du système monétaire international basé sur la convertibilité de la monnaie centrale en or à travers l'annulation de l'accord de Bretton Woods signé le 18 décembre 1971 représente la fin de l'usure (RIBA).

Cheikh Youssef al-Qaradaoui considère les intérêts bancaires comme une sorte de RIBA. Ainsi il distingue entre le taux d''intérêt de la banque classique et celui de la banque islamique. Cheikh Youssef al-Qaradaoui insiste strictement sur l'interdiction du premier mais autorise le second.

Dans le cas où le choix est possible, Cheikh al-Qaradaoui conseille les individus d'accorder la priorité aux banques islamiques par création au lieu des banques à caractère islamique mais qui sont en vérité des succursales dépendantes des banques classiques (1994)

II.- LES DETERMINANTS DU PARTAGE DU REVENU

Le partage du revenu est influencé par plusieurs facteurs récapitulés ci-dessous:

1.- Les déterminants socio- démographiques :

1.1-L'âge:

La classe d'âge est une variable déterminante en matière de partage du revenu. Les besoins et les priorités de consommation chez une personne âgée se différent certainement par rapport à celles d'une personne dans la phase d'adolescence. (Belattaf, 2017). Cela impacte la décision ainsi que la fraction d'épargne.

Dans le même contexte, il est évident que toute variation dans l'espérance de vie influence le taux d'épargne des ménages. La hausse d'espérance de vie résulte nécessairement une croissance positive du taux d'épargne, car l'individu se retrouve dans l'obligation d'accumuler un certain niveau de patrimoine pour pouvoir satisfaire sa consommation durant une phase de retraite plus longue (Boutillier, Pansard et Séjourné, 2000).

1.2-La taille de la famille:

D'après la définition de l'épargne (revenu – consommation), il est possible de considérer que La variation du nombre des membres d'une famille influe le profil chronologique de sa consommation et par conséquent de l'épargne.

1.3-La situation matrimoniale :

La situation matrimoniale influence le comportement de la consommation (épargne) d'un ménage. La répartition du revenu des célibataires entre la consommation et l'épargne est différente par rapport à celle des mariés, car ils ont ni le même mode de vie ni les mêmes priorités.

1. 4-L'accès au marché du travail :

L'allongement de la durée de scolarité ou de la formation retarde l'âge moyen auquel les jeunes entrent au marché du travail. Cela influence le profil et le volume de consommation des

ménages et par conséquent l'influence de leurs décisions d'épargne. (Vaillancourt et Dos Santos, 2012)

1.5-Le niveau d'instruction :

Le niveau d'instruction de la personne affecte son comportement de consommation et par la suite celui de l'épargne, car une personne d'un niveau d'instruction supérieur pense à son avenir différemment par rapport à une personne d'un niveau d'instruction inférieur.

2.- Les déterminants socio-économiques :

2.1-Le Revenu:

Malgré que les théoriciens ne lui accordent ni la même importance ni le même type de relation avec les phénomènes en question. Le revenu reste la variable prioritaire dans la détermination du niveau de la consommation ainsi que le taux d'épargne.

2.2-Les prix à la consommation :

Les prix à la consommation ont un effet déterminant sur la décision de la consommation et d'épargne des ménages. La hausse du niveau général des prix (inflation) oblige le ménage à augmenter son budget consacré à la consommation ce qui implique la baisse du niveau du pouvoir d'achat et par la suite la diminution de sa décision ainsi que sa part d'épargne.

2.3 -Le Taux D'intérêt :

Généralement le taux d'intérêt peut être défini comme étant la rémunération d'un prêt d'argent ou le loyer de l'argent annuellement. Le taux d'intérêt est un déterminant économique crucial avec une corrélation positive par rapport à l'épargne. Plus le taux d'intérêt est élevé plus ça encourage les ménages à épargner. (Boutillier, Pansard et Séjourné, 2000)

2. 4-L'accés au crédit :

Toute personne débiteuse doit rembourser ses dettes dans un délai limité ce qui l'empêche d'épargner. Cela confirme l'existence d'une relation inverse ente l'épargne et l'endettement.

Alors plus l'endettement d'un ménage est important plus sa capacité d'épargne diminue (Boutillier, Pansard et Séjourné, 2000).

2. 5-Location du domicile :

Certaines personnes sont obligées de louer un logement dans le but de résider. Ce positionnement a un impact important sur le volume des dépenses de la consommation et par conséquent détermine la décision et le taux d'épargne.

2.6-La Scolarisation des enfants :

La scolarisation des enfants nécessite des dépenses considérables surtout avec l'émergence du phénomène des cours supplémentaires qui a vraiment marqué la société algérienne dernièrement. Sachant que ces cours nécessitent des montants importants mensuellement.

Cela Influence le volume des dépenses de consommation et par la suite affecte la décision ainsi que la fraction d'épargne.

2.7- Le Mode De Vie:

Le mode de vie varie d'une société à l'autre selon la culture des individus, leurs religions, leurs tendances traditionnelles ainsi que leurs mentalités ce qui affecte sûrement leurs comportements en matière de consommation et d'épargne.

2.7.1- Les Fêtes Religieuses :

Ce type d'événement peut avoir un double effet sur le comportement d'épargne des ménages. Dans le contexte algérien, l'approche de ce genre de fête pousse les ménages à épargner dans le but de les fêter dans de bonnes conditions. Alors au niveau de cette phase, les fêtes religieuses favorisent et encouragent la décision d'épargne.

Néanmoins d'un autre point de vue ces tendances découragent l'épargne ménagère, car ces périodes connaissent des dépenses de consommation importantes et par conséquent défavorisent l'épargne.

2.7.2- La variation saisonnière:

Les saisons peuvent aussi influencer le comportement de la consommation et celui d'épargne. Par exemple le mode vie en hiver se caractérise par moins de dépenses ce qui augmente l'épargne qui peut être destinée aux frais de la saison d'été. Sachant que cette dernière se caractérise par les festivals, les sorties en vacances, les loisirs.....etc. Cela implique l'augmentation de la consommation des ménages et par conséquent la diminution de leurs parts d'épargnes.

2.7.3- L'accès aux technologies de l'information et de la communication :

L'accès aux différents types technologiques de l'information et de la communication exige des dépenses importantes qui influent positivement la fraction de la consommation par rapport au revenu du ménage. Cela a un effet négatif sur la décision ainsi que la part d'épargne

2. 8- La culture éducative :

La culture éducative de la personne peut avoir un impact sur son comportement d'épargne. Généralement, si une personne a grandi dans un entourage familial qui donne une importance à l'épargne en partageant le revenu, va suivre le même comportement dans son avenir et favorise l'épargne. Par contre si un individu a grandi dans des conditions qui favorisent la consommation et négligent l'épargne, il ne va pas donner la priorité à l'épargne. (2018، عبد اللاوي)

2.9-Le comportement d'imitation :

Certaines personnes préfèrent adopter le mode de consommation de la catégorie sociale supérieure même si cela dépasse leurs moyens disponibles. Alors cette attitude influe de façon déterminante la décision d'arbitrage entre la consommation et l'épargne des ménages.

Dans le même ordre d'idée, il est considéré que le comportement de la consommation et par la suite d'épargne d'un individu est influencé essentiellement par sa catégorie socioprofessionnelle qui peut être l'origine de son désir d'imitation ou d'identification. (Belattaf, 2017 ; Chabault, 2017)

III.- LES MOTIFS DE L'ÉPARGNE DES MENAGES

La décision d'épargne permet de satisfaire différents types de besoins, car plusieurs raisons poussent les individus à répondre au désir d'améliorer leurs situations socio-économiques dans le futur :

1.- Épargne de précaution :

Selon ce motif les individus épargnent dans le but d'avoir une réserve pour faire face aux risques financiers et les incertitudes de la vie notamment à long terme.

2.-L'épargne de liquidité :

Ce motif sert à assurer la disponibilité des réserves en forme de liquidité en vue d'être capable de résister aux difficultés financières à court terme.

3.-L'épargne d'accumulation :

Pour ce motif d'épargne, il s'agit de la constitution d'un patrimoine financier, d'acquisition d'un bien durable ou léguer un héritage à ses descendants. (Yves, 2014)

CONCLUSION:

La répartition du revenu entre la consommation et l'épargne reste l'un des défis les plus difficiles aux quels un individu est confronté continuellement. Cette question est traitée à plusieurs dimensions, elle est expliquée par des facteurs qui varient d'une discipline à l'autre.

L'évolution historique des théories montre que le partage du revenu est déterminé par des aspects économiques, démographiques, psychologiques, et même religieuses.

A la fin de ce chapitre, il est possible de dire que plusieurs raisons incitent et motivent la décision d'épargne, cela reste un vouloir de dépenser moins dans le présent pour mieux se préparer aux circonstances futures.

<u>CHAPITRE II:</u> MONOGRAPHIE DEMOGRAPHIQUE ALGERIENNE

INTRODUCTION:

Cette étude s'intéresse à l'arbitrage des ménages algériens entre la consommation et l'épargne dans un contexte prioritairement démographique puis socio-économique. Dans le but d'atteindre cela, il est nécessaire de consacrer ce deuxième chapitre à l'illustration des grandes lignes de la situation démographique algérienne qui impacte sans doute le comportement des ménages vis-à-vis de la consommation et l'épargne tels que les naissances, les décès, les mariages, le taux d'accroissement naturelà travers des expressions en valeurs statistiques afin de pouvoir enrichir l'analyse.

I- MOUVEMENT NATUREL, NUPTIALITÉ ET TAILLE DES MENAGES EN ALGÉRIE

1.- L'évolution du mouvement naturel de la population algérienne entre 1966-2015

Selon la définition du Roland Pressat, Le taux brut de mortalité désigne le rapport des décès d'une année donnée à la population moyenne de l'année considérée. Tandis que le taux brut de natalité est le rapport des naissances vivantes d'une année donnée à la population moyenne de la même année. Le rapport de l'excédent naturel à la population moyenne de cette année représente le taux d'accroissement naturel (Pressat, 1979)

Il est à noter que l'Algérie a réalisé le premier recensement général de la population et de l'habitat après l'indépendance en 1966, la population a été estimée à environ 12 millions d'habitants. Après deux décennies, la population a doublé pour atteindre environ 22.8 millions en 1987. Le dernier recensement général de la population et de l'habitat (2008) a enregistré un effectif de population d'environ 34.8 millions d'âmes. (Louadi, 2012)

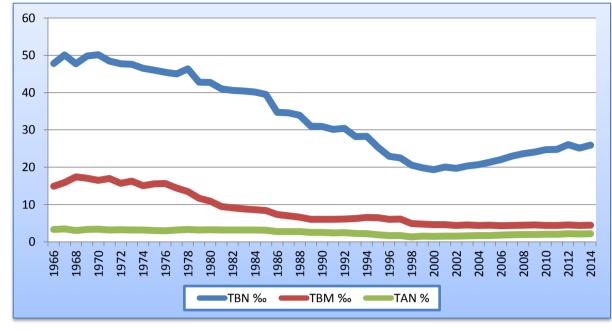


Figure N^{\bullet} 5 : Évolution du mouvement naturel en Algérie durant 1966-2015

Source: Annexe N• 1; Tableau N•2

Depuis l'indépendance, l'Algérie se lance dans une étape de dynamique démographique intensive qui se caractérise par une évolution positive des naissances vivantes exprimées par un taux brut de natalité élevé passant de 47.8 ‰ au recensement général de la population et de l'habitat (1966) et atteignant le pic (50.16 ‰) pour l'an 1970 au moment où le nombre moyen d'enfants par femme dépassait les 8 enfants. (Hemal et Haffad, 1999)

Ensuite, le taux brut de natalité entre dans une phase de diminution continue passant de 45.02 ‰ en 1977 avec 727 532 naissances vivantes à 34.6 ‰ en 1987 lorsque le nombre des naissances vivantes a été estimé à 782 336. Ce rythme de baisse a duré, car le taux brut de natalité a atteint 20.58 ‰ ,19.82‰ et 19.36 ‰ pour l'an 1998 ,1999 et 2000 respectivement. (ONS, 2000)

Ce déclin continu en matière de natalité peut être interprété par la baisse marquante du nombre moyen d'enfants par femme passant de 7.4 à 2.69 entre 1977 et 1998. (Fodil et Delenda, 2006)

La période 2001 -2015 a été marqué par la reprise d'un taux brut de natalité progressif passant de 20.03 ‰ en l'an 2001 et atteignant un taux de 26.03 ‰ en l'an 2015 (ONS, 2015) ce

qui donne un accroissement de 6 points. Cette reprise de la natalité peut être expliquée par la hausse considérable du taux de nuptialité estimée à 3.4 points durant la même période ainsi que par l'amélioration de la situation socio-économique générale du pays. Dans le même contexte, il est à signaler que l'année 2002 a connu une légère diminution de 0.4 ‰ par rapport à l'année 2001 (20.03 ‰) contre 19.68 ‰ pour 2002 indiquant que cette dernière a enregistré le taux le plus bas durant cette période. (ONS, 2008)

La situation de la mortalité en Algérie a connu une certaine forme de stabilité au cours de la première période intercensitaire avec un taux brut de mortalité estimé à 14.9 ‰ selon le recensement général de la population et de l'habitat de 1966 et 14.36 ‰ pour 1977. Dans le même contexte et à partir de l'année 1978, qui a enregistré un taux brut de mortalité égal à 13.48 ‰, ce phénomène démographique entre dans une période d'abaissement continu décrit comme lent au départ puis plus rapide (Louadi, 2012) passant de 6.97 ‰ au recensement général de la population et de l'habitat de 1987 à 4.87 ‰ pour 1998. Cette amélioration notable en matière de mortalité peut être due notamment au programme de lutte contre la mortalité infantile à travers lequel une priorité urgente a été accordée à la vaccination. (Fodil Issad, 2017).

Dans le même ordre d'idées, la période 2000-2015 a témoigné des petites perturbations entre augmentation et baisse d'une année à l'autre en enregistrant un taux brut de mortalité oscillant entre (5.46 % et 4.57%) pour 2000 et 2015 respectivement. (ONS, 2015)

Il est à signaler que la forme globale (1966-2015) indique une amélioration de 10 points qui est due essentiellement au développement du secteur sanitaire, du niveau de vie et les progrès réalisés afin de moderniser le système de sécurité sociale tels que le lancement de la carte CHIFA.

L'Algérie a atteint un taux d'accroissement naturel égal ou supérieur à 3 % durant la période 1966-1985 particulièrement celui de l'année 1967 (3.42 %) qui est classé parmi les taux d'accroissements naturels les plus élevés au monde. (Fodil et Delenda, 2006). Cette situation s'explique par divers facteurs tels que le rattrapage des naissances empêchées par la guerre, l'effectif de la catégorie féminine en âge de procréation ainsi que la culture du mariage précoce et par la suite une descendance nombreuse. En outre la prévalence contraceptive était faible, car d'après l'enquête réalisé par l'association algérienne pour la recherche démographique et sociale, la proportion des femmes qui utilisaient une méthode contraceptive représentées uniquement 8 %

CHAPITRE II: MONOGRAPHIE DEMOGRAPHIQUE ALGERIENNE

à la fin des années soixante. Tandis que cette proportion arrive à 51 % en 1992 selon les données de l'enquête algérienne sur la santé de la mère et de l'enfant ,57 % en 2002 d'après les résultats publiés dans le rapport de l'enquête algérienne sur la santé de la famille et 62 % en 2006 selon les données de l'association algérienne pour la planification familiale (Louadi, 2012)

Le taux d'accroissement naturel enregistré au cours de la période 2000-2015 a témoigné une progression continue passant de 1.5 % (en 2000) à 2.15 % (en 2015). Cela peut être expliquer par l'amélioration de la santé des citoyens ,par la réalisation de programmes primordiaux au niveau du secteur privé ou étatique particulièrement celle des enfants d'où le recul du taux de mortalité infantile de 36.9 ‰ à 22.3 ‰ durant la même période et sans oublier les changements socio-économiques qu'a connu la société algérienne et qui contribuent à l'amélioration du niveau de vie et des conditions de l'habitat. (ONS, 2015)

L'histoire de la politique de population en Algérie est passée par trois grandes phases selon l'ordre chronologique suivant :

La première phase de l'année 1962 jusqu'en 1969 : elle s'est caractérisée par un vouloir politique qui favorise la maîtrise de la natalité. L'année 1968 a connu la recommandation de la mise en place d'une politique de planification familiale par le rapport de la direction générale du plan et des études économiques dans le but de solutionner le déficit du logement causé principalement par les effets de l'explosion démographique. La même année a témoigné la création de la commission nationale pour l'élaboration d'une politique de natalité afin de déterminer une politique de population comme un moyen de lutte contre une démographie intense en question du chômage. (Louadi, 2012)

La seconde phase de 1970 à 1980 : au début des années soixante-dix, l'Algérie encourageait la pensée nataliste. Les gouverneurs algériens de cette époque considéraient que l'Algérie avait affaire à un problème de nature économique et non pas démographique sous le célèbre slogan " la meilleure pilule, c'est le développement " (Hemal et Haffad, 1999, p. 64) en 1974 à la conférence mondiale de la population qui a eu lieu à Bucarest.

Par contre vers la fin des années soixante-dix, les dirigeants algériens ont pris conscience et ont changé de position en matière de politique démographique. Ils décident de passer d'un système

CHAPITRE II: MONOGRAPHIE DEMOGRAPHIQUE ALGERIENNE

qui favorise la natalité à un autre qui l'a défavorise et encourage la diminution des naissances sans préjudice des principes, et même des coutumes réservés au peuple algérien. (Louadi, 2012)

À ce moment, l'évolution démographique algérienne est jugée comme étant supérieure par rapport au potentiel algérien en formant un véritable obstacle contre le développement socio-économique du pays. (Hemal et Haffad, 1999)

La troisième phase à partir de l'année 1980 : le recours à une politique de population en vue de faire diminuer les naissances était considéré comme une solution appropriée pour améliorer les conditions socio-économiques du pays. L'année 1983 a connu l'adoption d'un programme d'actions intersectoriel afin de maîtriser la croissance de la population (PNMCD) indiquant que ce dernier a été révisé en l'an 1991 avec la précision de son objectif fondamental et qui se représente dans l'obtention d'un taux d'accroissement naturel inférieur à travers la mise en pratique d'un ensemble de procédures citées ci-dessous :

- ✓ L'amélioration et la sophistication des structures d'accueil pour soutenir et renforcer la qualité des services installés dans le cadre d'espacement des naissances avec la mise en œuvre d'environ 340 centres de protection maternelle et infantile plus le lancement de 199 unités de santé dont la mission principale est la distribution régulière des produits contraceptifs oraux. (Lakrouf, 2014)
- ✓ L'organisation des compagnes de sensibilisation et d'information de la population concernant l'intérêt de la planification familiale par le ministère de l'information.
- ✓ L'encouragement de la formation et la recherche dans le domaine démographique.

Par ailleurs, en mois de juillet 1992 l'Algérie a connu la mise en action du ministère de la santé et de la population, cela peut être un reflet du niveau d'inquiétude des dirigeants du pays en matière de croissance démographique. (Louadi, 2012)

2.-L'évolution du taux brut de nuptialité en Algérie entre 1966-2015 :

Dans le dictionnaire démographique du Roland Pressat, le taux brut de nuptialité représente le rapport des mariages d'une année à la population moyenne de cette année. (Pressat, 1979)

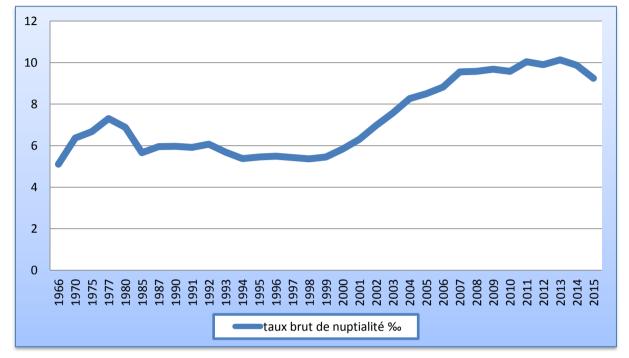


Figure N° 6 : Evolution du taux brut de nuptialité en Algérie durant 1966-2015

<u>Source</u>: Annexe $N^{\bullet}1$; Tableau $N^{\bullet}3$.

Le constat de la figure ci-dessus affirme que le taux brut de nuptialité a enregistré une évolution positive estimée à environ 2 points au cours de la première période intercensitaire passant de 5.11 pour 1000 en 1966 à 7.3 pour 1000 en 1977.

En 1980 cet indicateur a été estimé à environ 6.88 pour 1000 et se lance dans une étape oscillatoire entre augmentation et diminution en enregistrant 5.66 ‰, 5.95 ‰ et 5.36 ‰ pour 1985, 1987 et 1998 respectivement.

En ce qui concerne la période 2000-2011, il est à constater tout d'abord une évolution continue du taux brut de nuptialité puisque ce dernier est passé de 5.84 ‰ à 10.04 ‰ pour 2000 et 2011 respectivement. Cette situation a été suivie par une légère décroissance observée en 2010 en enregistrant un taux estimé à 9.58 ‰. Ensuite, cet indicateur a témoigné une reprise de croissance en atteignant environ (10.04 ‰) en 2011 suivi par des perturbations entre la hausse et

la baisse passant de 9.9‰ en 2012 à 9.24‰ en 2015. Globalement, il est à noter qu'une évolution de 4 points a été observée au cours de la période 2000-2015.

D'une manière générale, cette situation peut être expliquée par les nombreux changements qu'a vécus la société algérienne que ce soit sur le plan démographique, socio-économique, et même politique. Cela a conduit certainement à des modifications dans le comportement des individus en termes de mariage, tel que le recul de l'âge moyen au premier mariage chez les deux sexes à travers les différentes périodes intercensitaires.

Tableau N° 1 : Évolution de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe et l'année du recensement général de la population et de l'habitat

	1966	1977	1987	1998	2008
Féminin	18.3	20.9	23.7	27.6	29.1
Masculin	23.8	25.3	27.7	31.3	32.9

Source: ONS, rétrospective statistique (1962-2011) ,2013.

L'évolution de l'âge moyen au premier mariage a signalé une augmentation continue pour les deux sexes passant de 18 ans à 24 ans chez les femmes et de 24 ans à 28 ans chez les hommes entre 1966 et 1987 respectivement. Cet indicateur a poursuivi son chemin évolutif avec le même rythme car la dernière phase intercensitaire a enregistré un écart de 1.2 chez les femmes en passant de 27.6 ans à 29 ans, alors que l'écart chez les hommes est estimé à environ 1.6 passant de 31.3 ans à 33 ans entre 1998 et 2008.

Le retard de mariage peut être expliqué par la continuité des études supérieures particulièrement chez la catégorie féminine ainsi que certains obstacles socio-économiques comme la difficulté d'avoir un travail stable ou un logement (Louadi, 2012).

La différence entre les femmes et les hommes ne cesse de diminuer depuis l'année 1966 en passant de 5.5 ans à 3.8 ans entre 1966 et 2008. Cette situation peut être la conséquence de la diminution des disparités entre les deux sexes particulièrement sur le plan socio-économique, la

présence de plus en plus du sexe féminin dans le secteur éducatif ainsi que sa participation primordiale dans l'activité professionnelle. (Delenda, 2012)

3.-L'évolution du nombre et la taille des ménages en Algérie entre 1966 et 2012 :

Tableau N° 2: Évolution de la taille moyenne et le nombre des ménages en Algérie Entre 1966 et 2012

	1966	1977	1987	1998	2008	2012 MICS 4
La taille moyenne	5.96	6.7	7.1	6.58	5.85	5.4
Effectif des ménages	2031167	2333553	3183137	4425521	5815158	-

راشدي، 2012/2013. . <u>Source</u>

(Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, et Fonds des Nations Unies pour la population, 2015)

Les données représentées dans le tableau N° 2 indiquent que la taille moyenne des ménages en Algérie a connu un rythme évolutif croissant entre 1966 et 1987 en passant de 5.96 à 7.1 personnes par ménage. Cela peut être interprété par l'insistance des parents de garder leurs fils avec eux après leurs mariages quelles que soient leurs situations financières. À cette époque, la décision de quitter la maison des parents était vue comme un comportement inapproprié par les coutumes et les traditions de la société algérienne.

Après l'année 1987, la taille moyenne des ménages algériens a suivi un parcours décroissant en passant de 6.58 en 1998 à 5.85 en 2008 et atteignant un niveau de 5.4 en 2012. Cette modification dans l'effectif du ménage algérien peut être causée principalement par le changement des mentalités, car les nouveaux mariés préfèrent leurs indépendances en vivant seuls surtout si l'épouse travaille. Cette situation a conduit à l'augmentation des ménage nucléaires et par la suite la diminution des ménages élargis.

L'effectif des ménages algériens témoigne une évolution progressive entre 1966 et 2008 estimée aux alentours de 3 783 991 ménages allant de 2 031167 à 5 815 158 ménages durant la période en question. Cette situation est en rapport direct avec l'augmentation de la population qui est passée de 12 millions d'habitants en 1966 à environ 34 millions d'habitants en 2008 pour atteindre environ 37 millions d'habitants en 2012.

Il est à indiquer que la distribution des ménages à l'échelle nationale a témoigné une disparité considérable selon le milieu de résidence en faveur de la strate rurale durant la période 1966 - 1977. L'effectif des ménages ruraux algériens a enregistré un niveau de 1217895 en 1966 et 1379063 en 1977. Tandis que les ménages urbains sont passés d'un effectif de 661063 à 954490 pour la même période. Cette inégalité peut être interprétée par la concentration de la population algérienne dans le secteur rural avec des proportions estimées aux alentours de 68.6 % et 60 % pour 1966 et 1977 respectivement.

À partir de l'année 1987 la distribution des ménages par secteur d'habitat a suivi une tendance contraire. L'effectif des ménages urbains a réalisé une importante augmentation en passant de 1 688 367 à 3 971 045 pour les années 1987 et 2008 respectivement. Cette nature d'évolution est compatible avec l'évolution de la population urbaine qui est passée d'une proportion de 49.7 % soit un effectif de 11 444 249 en 1987 à 65.9 % soit un effectif de 2 2471 179 en 2008. Cette situation peut être expliquée par l'exode rural qu'a connu la société algérienne ainsi que par la transformation de certaines zones rurales en zones urbaines. (2012/2013)

II STRUCTURE ET ESPERANCE DE VIE DE LA POPULATION ALGERIENNE

1.-Structure de la population algérienne selon l'âge et le sexe entre 1966-2015 :

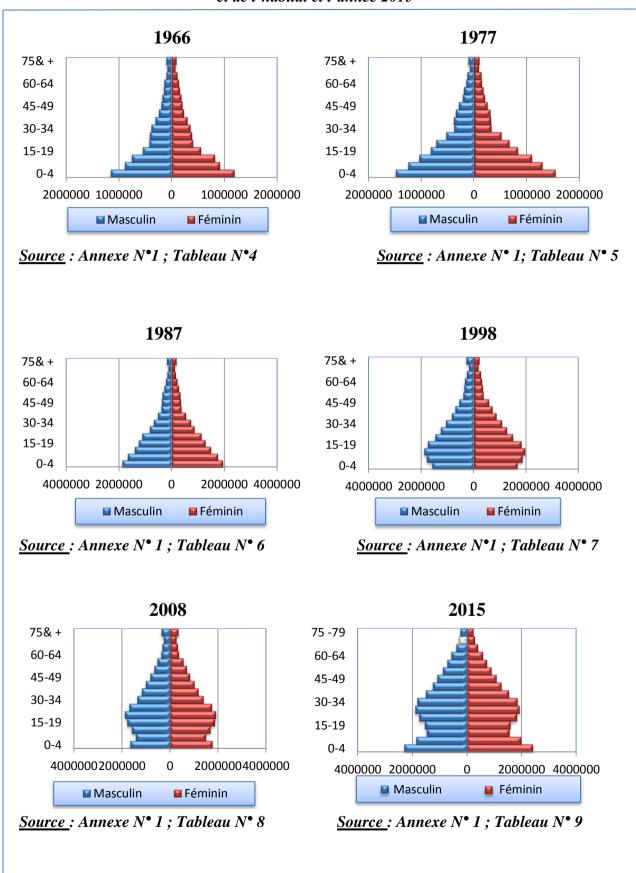
La forme générale d'une pyramide des âges reflète plusieurs significations, elle représente la structure par âge et par sexe. Comme elle illustre le passé, le présent et le futur d'une population.

A travers les pyramides des âges des cinq recensements généraux de la population algérienne (1966-1977-1987 -1998-2008) ainsi que celui de l'année 2015, il est constaté que la population algérienne est jeune. Ce qui prouve cette observation est l'élargissement de la base de la pyramide qui est représentée par les 0-4 ans, cela s'explique par le grand nombre des naissances enregistrées au niveau national malgré la baisse observée au niveau du taux brut de natalité au cours de cette période. Ce dernier est passé de 34.6 ‰ en 1987 à 26.03 pour mille en 2015 soit une réduction générale d'environ 9 points dans un intervalle de 28 ans selon les données publiées par l'office national des statistiques.

Cette baisse progressive du taux brut de natalité se poursuit jusqu'à 2002 ou elle atteint 19.68 ‰. Au-delà de cette date, le taux brut de natalité commence à augmenter progressivement pour atteindre un déséquilibre de la population entre les deux sexes. Cela est observé à partir de ces pyramides des âges, où le ratio masculin est élevé par rapport à celui des femmes dans les premiers groupes d'âges. Cette observation est conforme avec le sexe-ratio à la naissance (105 naissances masculines pour 100 naissances féminines). Le contraire est observé pour les autres groupes d'âges, en observant plus de femmes que d'hommes. Cela peut être expliqué par la surmortalité masculine suite aux accidents de travail ainsi que l'émigration masculine.

Enfin, le sommet qui représente la population âgée est en général étroit par rapport à la base qui est large, mais une particularité est observée dans la pyramide du recensement général de la population et de l'habitat (2008). Cette particularité est le début de l'élargissement du sommet de la pyramide en signalant que la population est passée d'une proportion de personnes âgées estimée aux alentours de 6.68 % à 7.43 % entre 1987 et 2008 respectivement.

Figure N° 7: Pyramides des âges selon les différents recensements généraux de la population et de l'habitat et l'année 2015



2.-L'évolution de l'espérance de vie à la naissance en Algérie entre (1966-2015):

Figure N° 08: L'évolution de l'espérance de vie à la naissance en Algérie entre (1966-2015)

Source: Annexe Nº 1; Tableau Nº 10

L'espérance de vie à la naissance a nettement augmenté depuis plusieurs années, et cela, pour les deux sexes avec de meilleurs niveaux en enregistrant une amélioration estimée à 26 ans entre 1966 et 2015. Pour les femmes, cet indicateur est passé de 51 ans à 66 ans entre 1966 et 1987, atteignant 77 ans en 2008 et 77.8 ans en 2015.

L'évolution de l'espérance de vie à la naissance chez le sexe masculin a enregistré un gain de 25 ans durant un intervalle de 49 ans en passant de 51 ans en 1966 à 66 ans en 1987 et 75 ans en 2008 pour atteindre 76.4 ans en 2015.

Cela se justifie par le développement et la modernisation qu'a connus le secteur de santé algérien grâce aux énormes progrès qui ont été réalisés et qui donnent la priorité à la gratuité de l'accès à la santé. Cela est fait avec une part croissante du budget étatique consacré à ce secteur indiquant que la décennie 2000-2010 a connu le quadruplement des dotations budgétaires

CHAPITRE II: MONOGRAPHIE DEMOGRAPHIQUE ALGERIENNE

consacrées au fonctionnement et équipements sanitaires passant de 60.149 milliards de DA en 1'an 2000 à 196.744 milliards de DA en 2007 puis 222 milliards de DA en 2009 pour atteindre 233 milliards de DA en 1'an 2010. Dans le même contexte le secteur sanitaire a bénéficié d'une enveloppe financière d'environ 224 milliards de DA dans le cadre d'investissements publics pour la construction d'environ 800 infrastructures hospitalières et de proximité au niveau national (Chachoua, 2014)

En matière de ressources humaines le secteur sanitaire du pays a connu une évolution très positive du personnel médical, signalons que l'année 1966 a enregistré un effectif de 1356 médecins dont 364 algériens et 992 étrangers, cela donne un médecin pour 8738 habitants. (Abbou et Brahmia, 2017) Par contre l'année 1977 a enregistré un indice de couverture médicale estimé aux alentours de 3948 habitants par médecin, 18828 habitants par pharmaciens et 18283 habitants par chirurgien-dentiste. (ONS, 2013).

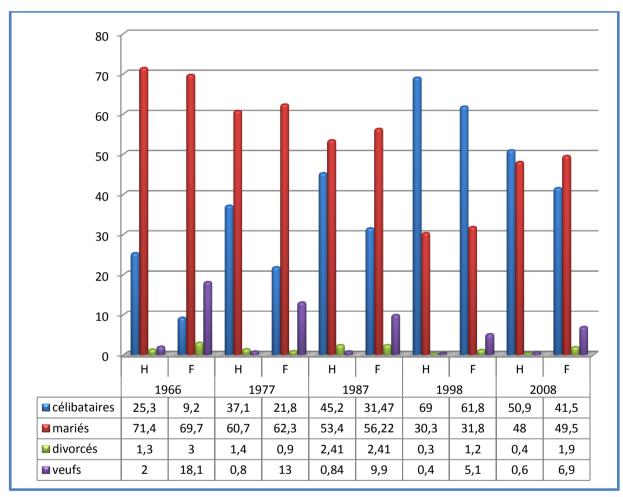
Dans le même contexte, la dernière phase intercensitaire a enregistré un gain de 18 025 médecins en passant d'un effectif de 47 995 à 29970 médecins et par conséquent de 985 à 721 habitants par médecin. De même les statistiques de l'année 2010 estiment un indice de couverture médicale d'environ 640 habitants par médecin, 3093 habitants par chirurgiendentiste et 3 962 habitants par pharmacien.

En matière d'infrastructures sanitaires existantes au niveau national, l'année 2010 a enregistré 194 établissements publics hospitaliers, 13 centres hospitalo-universitaires et 64 établissements hospitaliers spécialisés. Par contre les infrastructures sanitaires privées ont enregistré 6 208 cabinets de spécialistes, 6 315 cabinets de généralistes ,5 105 cabinets dentaires et 376 cabinets de groupes. (ONS, 2013)

III SITUATION MATRIMONIALE, NIVEAU D'INSTRUCTION ET STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT EN ALGÉRIE

1.-L'évolution de la situation matrimoniale en Algérie selon le sexe et l'année du RGPH :

Figure N° 09: Evolution de la situation matrimoniale en Algérie selon le sexe et l'année du recensement général de la population et de l'habitat



Source: Delenda. A, 2012, p 18.

ONS, RGPH 1998, collections statistiques N°80, série des résultats N°1.

ONS, annuaire statistique de l'Algérie N°30, résultats 2010-2012, édition 2014.

D'après la représentation graphique d'évolution de la situation matrimoniale en Algérie, il est constaté que la proportion des personnes célibataires ne cesse d'augmenter au cours des différentes périodes intercensitaires avec des taux plus élevés chez le sexe masculin que le sexe féminin.

Dans un intervalle de 20 ans la catégorie du célibat a enregistré une évolution positive estimée à environ 20 points chez les hommes en passant de 25.3 % en 1996 à 37 % en 1977 et atteignant 45 % en 1987. Cette évolution est de l'ordre de 22 points chez les femmes, 9.2 % en 1966, 22 % en 1977 et 31.47 % en 1987. Dans le même contexte, la proportion des personnes célibataires est estimée à environ 51 % et 41.5 % pour les hommes et les femmes respectivement lors du dernier recensement général de la population et de l'habitat.

Par contre, la population des personnes mariées a baissé de 23 points chez les hommes en passant dans un intervalle de 40 ans de 71 % en 1966 à 53 % en 1987 et atteignant 30.3 % en 1998 puis 48 % en 2008. Pour le sexe féminin, la diminution a été estimée à environ 20 points en enregistrant 70 %, 56 % et 49.5 % pour 1966, 1987 et 2008 respectivement.

Cette situation peut être expliquée d'abord par l'augmentation de l'âge moyen au premier mariage pour les deux sexes puisque ce dernier a enregistré 33 ans chez le sexe masculin et 29 ans chez le sexe féminin en 2008 ainsi que d'autres éléments de type culturel, socio-économique, démographique ou même historique.

Le divorce a connu une décroissance sur le plan globale pour chaque sexe passant de 1.3 % à 0.4 % entre 1966 et 2008 chez les hommes et de 3 % à 1.9 % chez les femmes. Au cours de la même période, le veuvage se décrit par une faiblesse passant de 2 % à 0.6 % pour le sexe masculin et de 18 % à 7 % pour le sexe féminin entre le premier et le dernier recensement général de la population et de l'habitat.

2.-L'évolution du niveau d'instruction de la population algérienne selon les recensements généraux de la population et de l'habitat (1987, 1998 et 2008) :

Le niveau d'instruction en Algérie a connu une nette amélioration entre les trois derniers recensements en témoignant une diminution considérable des non instruits et des alphabétisés. La catégorie de la population sans instruction est passée de 40.5 % à 30.08 % entre 1987 et 1998 pour atteindre 22.5 % en 2008. Par contre la catégorie de la population alphabétisée diminue de 2.2 % à 0.9 % entre 1987 et 1998 respectivement pour atteindre 0.2 % en 2008

La catégorie des algériens ayant un niveau d'instruction primaire a connu aussi une décroissance importante passant de 32.5 % en 1987 à 29.9 % en 1998 et atteint 25.6 % en 2008.

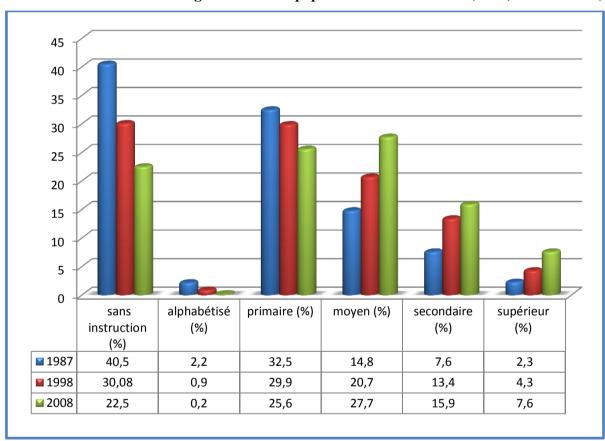
CHAPITRE II: MONOGRAPHIE DEMOGRAPHIQUE ALGERIENNE

La catégorie du niveau d'instruction moyen a enregistré une augmentation globale estimée à 13 points passant de 14.8 % en 1987 à 20.7 % en 1998 pour atteindre 27.87 % en 2008.

La population algérienne ayant un niveau d'instruction secondaire a connu une croissance globale de 8 points passant de 7.6 % en 1987 à 13.4 % en 1998 et atteint 15. 9 % en 2008.

Le niveau supérieur a enregistré une croissance globale de 5 points dans un intervalle de 21 ans passant de 2.3 % en 1987 à 4.3 % en 1998 et atteint 7.6 % à la fin de période (2008).

Figure N° 10: L'évolution du niveau d'instruction en Algérie Selon les recensements généraux de la population et de l'habitat (1987, 1998 et 2008)



Source: ONS, collections statistiques, données synthétiques, série analyses vol.1, juin 1989. ONS, RGPH 1998, collections statistiques N°80, série des résultats N°1. ONS, annuaire statistique de l'Algérie N°30, résultats 2010-2012, édition 2014.

3.-L'évolution du statut d'occupation du logement selon les recensements généraux de la population et de l'habitat (1977,1987, 1998 et 2008) :

67,2 % 64,1 % 70 **56,7** % 60 50 40 24,9 % 22,1% 30 13,8% 13,8 % 15,5 % 12,9 % 20 10 0 1977 1987 1998 ■ propriétaire/copropriétaire **■** locataire ■ logé gratuitement

Figure N° 11: l'évolution du statut d'occupation du logement selon les recensements généraux de la population et de l'habitat (1977, 1987 et 1998).

Source: ONS, collections statistiques, données synthétiques, série analyses vol.1, juin 1989.

ONS, RGPH 1998, collections statistiques N°80, série des résultats N°1.

Selon les données représentées graphiquement ci-dessus, la catégorie des propriétaires ou copropriétaires est toujours à la pointe de l'ordre avec une augmentation de 7 points passant de 56.7% à 64.1 % entre 1977 et 1987 respectivement. La proportion de la même catégorie a témoigné une évolution positive estimée aux alentours de 3 points entre 1987 et 1998 passant de 64.1 % à 67.2 %.

Par contre, la catégorie des locataires a connu une importante décroissance globale d'environ 11 points passant de 24.9 % en 1977 à 22.1 % en 1987 et atteindre 13.8 % en 1998.

Tandis que le mode d'occupation intitulé logement gratuit a enregistré une légère baisse qui peut être considérée comme négligeable entre les deux recensements généraux de la population et de l'habitat de 1977 et 1987 passant de 13.8 % à 12.9 % respectivement, suivi d'une augmentation pour l'année 1998 en atteignant une proportion de 15.5 %. Globalement, cette

situation peut être expliquée par les différents programmes étatiques en matière du secteur d'habitat installés durant cet intervalle de temps.

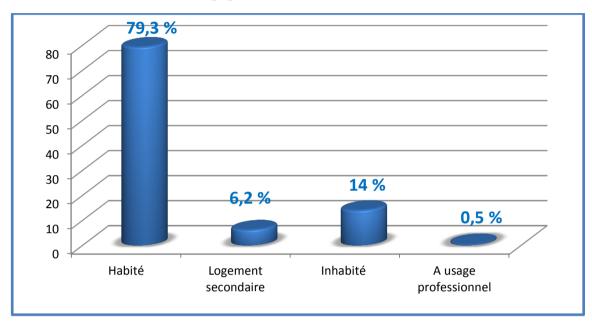


Figure N° 12 : L'évolution du statut d'occupation du logement selon le recensement général de la population et de l'habitat 2008

Source: ONS, annuaire statistique de l'Algérie N°30, résultats 2010 /2012, édition 2014.

Les résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitat en vue du statut d'occupation du logement montrent que la catégorie des logements habités occupe le premier rang avec 79.3 %. Tandis que la catégorie des logements inhabités vient en deuxième position représentée par 14 %. Toujours dans le même contexte, les logements secondaires et les logements consacrés à usage professionnel représentent 6.2 % et 0.5 % respectivement.

CONCLUSION:

Globalement, les résultats statistiques représentés dans le deuxième chapitre, montrent d'avantages que la société algérienne a vécu d'importantes transformations sur le plan socio-démographique résumées comme suit :

Le taux d'accroissement naturel a connu une évolution décroissante estimée à environ 1.14 point entre 1966-2015. L'âge moyen au premier mariage augmente considérablement par environ 11 ans chez le sexe féminin et de 9 ans chez le sexe masculin entre le premier et le dernier recensement général de la population et de l'habitat. Le taux brut de nuptialité a connu une évolution positive de presque 4 points en passant de 5.11 ‰ à 9.24 ‰ durant 49 ans.

CHAPITRE III: SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA POPULATION ALGERIENNE

CHAPITRE III : SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA POPULATION ALGERIENNE

INTRODUCTION:

Ce troisième chapitre est consacré à la présentation des principales évolutions témoignées par la société algérienne notamment sur le plan socio-économique tels que le profil de la consommation, la masse salariale, le chômage, l'évolution de l'épargne des ménages... Ces variables influencent le comportement ainsi que la décision des ménages vis-à-vis de la consommation et par la suite l'épargne.

Il est nécessaire de signaler que la période étudiée dans ce chapitre varie d'une partie à l'autre. Le choix de la durée est en rapport avec la disponibilité des données statistiques surtout celles publiées par l'office national des statistiques telles que les enquêtes nationales sur les dépenses de consommation et le niveau de vie, les enquêtes d'emplois et les données des recensements généraux de la population et de l'habitat.

I.- ÉVOLUTION ET STRUCTURE DE LA CONSOMMATION DES MENAGES EN ALG ÉRIE :

1. - Évolution générale de la consommation annuelle des ménages entre 1980 et 2017 :

La figure N° 13 montre clairement que le volume de la consommation annuelle en Algérie a réalisé une évolution positive importante en passant d'une valeur d'environ 67 milliards de dinars soit 41.7 % du produit intérieur brut au début des années quatre-vingts pour atteindre un niveau d'environ 8037 milliards de dinars soit 51 % du produit intérieur brut en 2017. Durant 37 ans les dépenses des ménages ont témoigné une augmentation d'environ 7 969 milliards de dinars ce qui donne une hausse de plus de 100 fois.

Figure N° 13: Évolution générale de la consommation annuelle des ménages entre 1980 et 2017 en Algérie (unité : milliards de dinars algériens)

Source: Annexe N°2; Tableau N° 1.

Il est à noter que l'aspect démographique n'est pas sans influence sur la consommation des ménages. (Aouragh, 1996) Cette évolution, représentée graphiquement au-dessus, peut être justifiée par la croissance démographique positive continue passant d'un effectif de population estimé à 18.6 millions en 1980 à 41.7 millions en 2017. Il est à indiquer que le rythme d'évolution des dépenses de consommation des ménages est décrit comme étant modeste au début de la période précisément entre 1980 et 1999. Il est possible que cela puisse être interprété par la diminution du taux d'accroissement naturel d'environ 1.7 point en allant de 3.21 % pour atteindre 1.51 % dans la même période.

Dans le même contexte, il est à noter que l'évolution de la consommation des ménages peut être affectée par la dévaluation de la monnaie nationale estimée à 36 % au mois de février 1991 puis à 33 % au mois d'avril 1994 (Nouioua, 2017). Cette situation a acheminé à une augmentation agressive du taux d'inflation qui a dépassé 30 % en 1992 et par conséquent la hausse du niveau général des prix à la consommation. Il est à préciser que l'indice du pouvoir

CHAPITRE III : SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA POPULATION ALGERIENNE

d'achat a marqué une baisse estimée aux alentours de 34 % chez la catégorie des salariés des entreprises étatiques entre 1993 et 1996 (Mahiou et Henry, 2001)

À partir de l'an 2000, le volume de la consommation des ménages en Algérie a suivi un parcours d'évolution croissant selon une allure rapide. Cette situation peut être interprétée par l'augmentation du taux d'accroissement naturel en enregistrant un passage de 1.48 % à 2.15 % entre 2000-2017, ainsi que par la progression primordiale des revenus des ménages en passant d'un montant d'environ 2104 milliards de dinars en 1'an 2000 pour atteindre une somme de 1115 milliards de dinars en 2017. (Boukhari, 2012) Il est à rappeler que cette phase a témoigné la reprise de l'aspect sécuritaire du territoire national.

2. -Structure et profil de la consommation des ménages en Algérie entre 1979/80 et 2011 :

Les enquêtes sur les dépenses de la consommation et le niveau de vie des ménages algériens sont effectuées par l'office national des statistiques dans le but de décrire et d'identifier le profil de la consommation algérienne. À ce jour, cet organisme a réalisé cinq enquêtes de ce type selon l'ordre chronologique suivant : 1979/80, 1988, 1995,2000 et 2011.

A l'échelle nationale la consommation des ménages a connu une augmentation très importante d'environ 66 fois entre 1980 et 2011. Dans le même sens, la consommation finale a enregistré une valeur de 67.8 milliards de dinars en 1980 contre 207.4 milliards de dinars en 1988 ensuite atteint un niveau de 995.8 milliards de Dinars pour l'année 1995. Le niveau de consommation des ménages a enregistré une augmentation de 2958 milliards de dinars en allant de 1531.4 milliards de dinars à de 4489.5 milliards de dinars pour les années 2000 et 2011 respectivement.

2.1-L'évolution des dépenses annuelles des ménages selon la dispersion entre 1980 et 2011 :

Il est indispensable d'aborder l'évolution de la consommation des ménages selon la dispersion car elle est considérée comme étant "un marqueur des appartenances et analyseur des mobilités urbaines ...la consommation représente donc une source non-négligeable des déplacements urbains" (Garabou-moussaoui, 2013, p. 23)

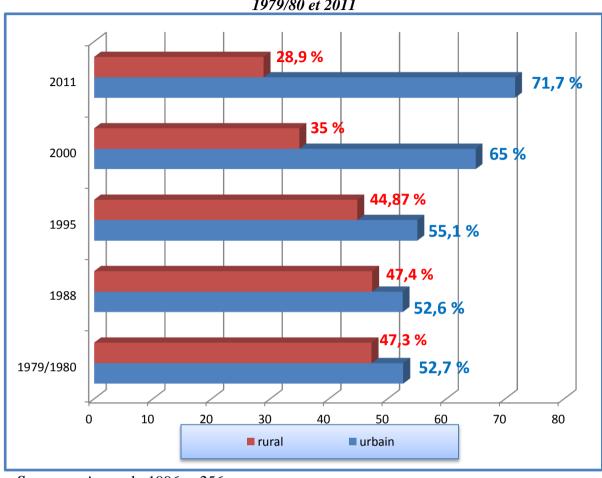


Figure N° 14: Évolution des dépenses annuelles des ménages selon la dispersion entre 1979/80 et 2011

Source: Aouragh, 1996 p 256.

ONS, données statistiques, les dépenses des ménages en 2000, n°352.

ONS, données statistiques, dépenses de consommation des ménages en 1995, N°247. ONS, enquête nationale sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages 2011, Série S : statistiques sociales, collections statistiques N°183/2014.

Le constat de la figure N°14 indique des inégalités considérables en matière de consommation selon le milieu de résidence. Au cours de la période 1979/80-2011, les dépenses annuelles de consommation ont connu une évolution progressive dans le secteur urbain malgré une stagnation aux alentours de 52 % observée pour les années 1979/80 et 1988 ce qui laisse une proportion de 47 % pour le secteur rural.

À partir de l'année 1988, le rythme évolutif des dépenses de consommation dans le secteur urbain démarre une tendance très ascendante. Les dépenses de la population urbaine sont passées de 52.6 % soit 109.2 milliards de dinars en 1988 pour atteindre un pourcentage de 55.1 % soit 548 milliards de dinars en 1995. Tandis que la nature d'évolution de la consommation chez les ménages ruraux a été complétement opposée avec des proportions décroissantes passant de 47.7 % en 1988 à 44.8 % en 1995.

La dépense urbaine a enregistré un passage d'une part de 65 % soit une valeur monétaire de 995.6 milliards de dinars à 71.7 % soit 3194.4 milliards de dinars pour les années 2000 et 2011 respectivement. Par contre les ménages ruraux ont consommé une valeur de 535.8 milliards soit une part de 35 % en 2000 et un montant de 1295.4 milliards de dinars soit une part de 28.9 % en 2011. Cette disparité est due à la structure de la population algérienne selon la dispersion. Dans le même ordre d'idées, il est à noter que la strate urbaine a témoigné une importante augmentation de la population, car le taux d'urbanisation est passé de 47.3 % en 1988 à 58.3 % en 2000 et enfin atteindre 66.3 % en 2011. (ONS, 2014)

Cette inégalité entre les secteurs d'habitat peut être interprétée par la faiblesse des coûts dans le milieu rural par rapport à l'urbain tels que les prix des produits agricoles, l'habitation, la location et le foncier. En d'autres termes, cet écart peut être causé par la distribution déséquilibrée des revenus entre les deux secteurs, car la population urbaine est favorisée avec des niveaux de revenus concrètement plus élevés ainsi que la ville offre plus de chances professionnelles. (Aouragh, 1996).

952003 DA 746585 DA 2011 716591 DA 293872 DA 355353 DA 2000 331117 DA 217573 DA 244149 DA 1995 231462 DA 100000 200000 300000 400000 500000 600000 700000 800000 900000 1000000 **■** RURAL **URBAIN ■** NATIONAL

Figure N° 15: Évolution de la dépense annuelle moyenne par ménage selon la dispersion entre 1995 et 2011 (Unité : Dinar algérien)

Source: ONS, données statistiques, dépenses de consommation des ménages, N°247.

ONS, enquête nationale sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages 2011, Série S : statistiques sociales, collections statistiques N°183/2014.

La lecture de la figure N°15 indique qu'en 1995 la dépense annuelle moyenne par ménage a enregistré une valeur de 231 462 dinars algériens au niveau national. Cette dépense varie d'un secteur d'habitat à l'autre. Elle est supérieure chez les ménages urbains par rapport aux ménages ruraux, elle a été estimée à environ 244 149 DA pour la zone urbaine et 217 573 DA pour la strate rurale

Au cours de la décennie (2000-2011), les dépenses de consommation annuelles moyennes par ménage ont plus que doublé passant de 331 117 DA pour l'année 2000 à 716 591 DA pour l'année 2011 au niveau national. L'évolution de ces dépenses selon la dispersion est quasiment identique avec un coefficient multiplicateur estimé à environ 2 (ONS, 2014) passant de 293 872 DA à 952 003 DA dans le milieu rural et de 355 353 DA à 746 585 DA dans le milieu urbain entre 2000 et 2011 respectivement.

■ NATIONAL **URBAIN ■** RURAL

Figure N° 16: Évolution de la dépense annuelle moyenne par tête selon la dispersion entre 1988 et 2011 (Unité : Dinar algérien)

Source: ONS, données statistiques, les dépenses des ménages en 2000, N°352.

ONS, données statistiques, dépenses de consommation des ménager, N°247.

ONS, enquête nationale sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages 2011, Série S: statistiques sociales, collections statistiques N°183/2014.

Les données représentées ci-dessus indiquent que la dépense annuelle moyenne par tête en Algérie a suivi une évolution positive continue entre 1988 et 2011. Au niveau national, elle était de l'ordre de 8 873 DA contre 35 266 DA pour les années 1988 et 1995 respectivement.

Entre la période 1988-1995, la dépense annuelle moyenne par tête est passée de 9 884 DA à 39 139 DA dans le milieu urbain et de 31 443 DA à 104 660 DA dans le milieu rural.

La décennie 2000-2011 s'est caractérisée par une croissance importante des dépenses annuelles moyennes par personne passant de 49 928 DA à 122 274 DA au niveau national, de 55718 DA à 131 231 DA chez les urbains et de 41 846 DA à 104 660 DA chez les ruraux. Cette augmentation notable peut être justifiée par la hausse des prix à la consommation ainsi que par le changement du mode de vie des ménages dû aux transformations socio-économiques et culturels qu'a connu la société algérienne durant cette période.

2.2-L'évolution des dépenses annuelles des ménages selon les groupes de produits entre 1979/80 et 2011 :

L'analyse de la consommation par groupe de produit est très nécessaire, car cela permet de fournir une idée claire sur les priorités d'une société.

60 50 40 30 20 10 0 Santé et Educatio Habillem Logemen Meuble Transport **Divers** Alimenta hygiène tion enttet n corporell communi boissons chaussur chaufage matériel -éclairage ménager e cation es **1979/80** 55,68 3,39 10,24 9,15 5,41 6,4 3,07 6,62 **1988** 51,33 8,7 6,63 3,63 2,9 11,35 2,41 13,05 **■** 1995 58,46 13,94 3,5 0,37 4,39 9,53 1,72 8,09 **≥** 2000 44,6 10,4 8,6 13,5 3,4 6,2 9,4 3,9 **2011** 20,4 2,7 4,8 12 3,2 7 41,8 8,1

Figure N° 17: Évolution des dépenses des ménages par groupes de produits Entre 1979/80 et 2011 (Unité : %)

Source: ONS, Données Statistiques, évolution de la structure de dépenses des ménages, N°119.

ONS, données statistiques, les dépenses des ménages en 2000, N°352.

ONS, données statistiques, dépenses de consommation des ménage, N°247.

ONS, enquête nationale sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages 2011, Série S : statistiques sociales, collections statistiques N°183/2014

Il est évident que chaque ménage essaye de répartir son revenu d'une manière optimale afin de satisfaire ses besoins de consommation. Selon la figure N°17, les algériens consacrent la plus grande part de leurs budgets aux dépenses alimentaires qu'elle soit à l'échelle nationale, dans la strate urbaine ou rurale.

Entre 1979/80 et 1988 Le poste intitulé, *alimentation et boissons* est passé d'un pourcentage d'environ 56 % à 51 %. Malgré cette décroissance de presque 4 points les dépenses alimentaires occupent toujours la première place dans la vie quotidienne en Algérie.

Les dépenses alimentaires selon la catégorie socio-professionnelle du chef du ménage pour l'année 1988 sont citées ci-dessous :

Les ouvriers / manœuvres consacrent une proportion de 55 % de leurs budgets aux frais alimentaires suivi par 51 % chez les indépendants. Les frais alimentaires ont signalé des parts de 49 % et 43 % chez les catégories employés et employeurs, cadres supérieurs et professions libérales respectivement. Par contre les cadres moyens réservent la moitié de leurs dépenses à l'alimentation. (Aouragh, 1996)

Entre 1980-1988, la population algérienne a accordé la seconde priorité à la catégorie intitulée divers. Cette dernière englobe les charges destinées aux frais de la consommation à l'extérieur tels que les restaurants et les cafés, les dépenses de cérémonie, le tabac et les allumettes ainsi que l'achat des montres et des bijoux. Ce type de dépenses a enregistré un niveau estimé aux alentours de 10.24 % pour l'année 1979/80 et de 13.05 % pour l'année 1988 ce qui donne un gain de 3 points. Cette situation est considérée comme gonflée, et même contradictoire avec la réalité. La raison peut être attribuée au déséquilibre de la composition de ce groupe. Il est à signaler qu'un pourcentage de 37.5 % du total du groupe des produits divers est réservé aux dépenses alimentaires à l'extérieur et dépenses de cérémonie. (ONS, 1988).

En revanche les deux groupes, éducation et santé - hygiène corporelle ont marqué les niveaux les plus bas avec un rythme décroissant entre 1979/80 et 1988. La catégorie éducation a enregistré une diminution d'environ un point en passant de 3.39 % en 1979/80 pour atteindre 2.41 % en 1988. La catégorie santé et hygiène corporelle a signalé un léger abaissement de presque 0.17 points en allant de 3.07 % à 2.9 % pour 1979/80 et 1988 respectivement.

La catégorie intitulée transport et communication a gagné une place en passant du quatrième rang en 1979/80 avec une proportion de 6.62 % pour occuper le troisième rang en 1988 avec une part estimée à 11.35 % ce qui donne un gain de 5 points.

En 1988 les dépenses réservées au groupe intitulé transport et communication sont composées de 48 % pour l'achat de véhicule-cycle et motocycle ,15 % pour les dépenses du carburant et environ 34 % liées aux services de transport et entretien. Le budget réservé aux frais de la télécommunication ne dépasse pas 3 % du total du poste transport et communication. (ONS, 1988)

Le groupe intitulé meuble et articles ménagers a enregistré une baisse considérable d'environ 6 points en passant de 6.4 % en 1979/80 à 0.37 % en 1995. Cette situation peut être expliquée par la pénurie des produits d'électroménagers qui a dominé sur le marché algérien durant cette époque. (Aouragh, 1996)

Il est constaté que l'année 1995 par rapport à l'année 1988 a témoigné une hausse considérable estimée à 7 points pour les charges spécialisées aux produits alimentaires avec une proportion de 58 % au niveau national. Dans le même contexte, le secteur urbain a signalé une proportion d'environ 57.72 % soit 324.25 milliards de dinars tandis que la zone rurale a enregistré une part estimée à 59 %, soit 257.92 milliards de dinars. Cette situation peut être la conséquence de la libéralisation des prix dans le cadre d'exécution du programme d'ajustement structurel. Il est à indiquer que l'indice général des prix à la consommation alimentaire au niveau national s'est accru en allant de 123.8 à 583.5 durant la décennie 1990 -1999.

Toujours pour l'année 1995, il est notable que les dépenses liées aux besoins d'éducation poursuivent encore un rythme décroissant en signalant un pourcentage de 1.72 %, soit une valeur monétaire de 17.12 milliards de dinars. Les charges sanitaires ont enregistré un niveau de 4.39 %, soit 43.75 milliards de dinars ce qui donne une amélioration de 1.5 points par rapport à l'année 1988. En termes de comparabilité selon le milieu de résidence, l'année 1995 a signalé une disparité de 5 milliards de dinars en faveur du secteur urbain indiquant que le budget consacré à ce dernier en matière de santé a touché une somme de 24.46 milliards de dinars.

Entre 2000-2011 la proportion des dépenses alimentaires préserve continuellement le premier classement passant de 44.6 % à 41.8 % au niveau national malgré une diminution d'environ 3 points. Le milieu urbain a signalé une décroissance considérable d'environ 5 points passant de 45 % à 40 %. Par contre le secteur rural a connu une modeste augmentation estimée à environ 2 points passant de 44 % à 46 % pour 2000 et 2011 respectivement.

Pendant la décennie 2000-2011 le groupe intitulé logements et charge a occupé le second classement avec des proportions allant de 13.5 % à 20.4% au niveau national, de 13 % à 22 % au milieu urbain et de 14 % à 16 % au milieu rural. Cette augmentation notable d'environ 7 points à l'échelle nationale peut être justifiée par les différents programmes de logements mis par l'état algérien à travers le lancement de plus d'un million d'unités de logements dans le cadre du plan quinquennal 2005-2009. Au niveau national, la livraison des logements a signalé un chiffre de 165 312 unités en 2007 et 199 653 unités pour l'année 2009. Ainsi que les facilités d'accès aux crédits immobiliers à moyen et à long terme à taux d'intérêt bonifié oscillant entre 1 % et 3 %. Comme il ne faut pas négliger la place du logement chez la société algérienne, car c'est le majeur souci de chaque couple et parfois la condition qui fonde une famille.

Entre 2000 et 2011 les groupes de produits alimentations - boissons et celui de logements - charges représentent plus des deux tiers des revenus des ménages algériens ce qui laisse une faible marge pour les autres types de besoins qui ont connu une diminution entre 2000 et 2011 sauf le groupe de produit transport et communication qui a gagné une place grâce à une hausse de 2.6 points passant de 9.4 % à 12 % pour 2000 et 2011 respectivement. Cela peut être interprété par le développement technologique progressif, car l'automobile et les différents outils d'information et de la communication sont devenus des moyens indispensables dans la vie quotidienne de chaque ménage.

3.-Description des dépenses de consommations annuelles des ménages en Algérie pour l'année 2011 :

3.1-Selon la taille du ménage :

Il est certain qu'il existe un fort lien entre la taille d'un ménage et son volume de consommation globale quel que soit le milieu géographique.

La consommation annuelle a enregistré une valeur de 92.2 milliards de dinars, soit 2 % chez les ménages composés de 2 personnes au maximum au niveau national. La même proportion a été signalée dans la strate urbaine et rurale.

À l'échelle nationale, la consommation des ménages composés de 3 à 4 individus représente un pourcentage de 18.4 %, soit 825.6 milliards de dinars. Dans le même cadre, la catégorie des ménages constitués de 5 à 6 personnes consomme annuellement environ 38.6 % soit une valeur de 1731.7 milliards de dinars au niveau national. Tandis que la grande valeur a été enregistrée chez les ménages dont l'effectif est de 7 personnes et plus avec un pourcentage estimé à 41 % soit une somme de 1 840 milliards de dinars.

3.2-Selon le nombre d'occupés :

La structure des dépenses de la consommation montre que 2192.8 milliards de dinars soit 49 % proviennent des dépenses des ménages dont le nombre d'occupés est de 2 à 3. La consommation des ménages à un seul occupé reflète une proportion de 43.4 % soit un budget de 1947.1 milliards de dinars. Tandis que celle des ménages à aucun occupé représente un volume de 350 milliards de dinars soit 7.8 %. Alors le volume de consommation est déterminé par le nombre d'occupés dans le ménage. (ONS, 2014)

3.3- Selon le statut d'occupation du logement :

Une valeur de 3220 milliards de dinars soit une part estimée aux alentours de 72 % de la consommation nationale est absorbée par les ménages dont le chef est propriétaire ou copropriétaire. Selon le secteur d'habitat, cette dépense a marqué une considérable disparité avec une valeur de 2178 milliards de dinars chez les urbains et 1042 milliards de dinars chez les ruraux.

La catégorie des locataires occupe le deuxième classement. Ils consomment 522 milliards de dinars, soit une part de 11.6 % annuellement au niveau national. Les locataires dans la strate urbaine consomment un montant de 472 milliards de dinars. Dans le même cadre, la dépense annuelle chez les ruraux touche une somme d'environ 50 milliards de dinars.

Cette différence selon le secteur d'habitat peut être justifiée par la crise du logement qui touche plus la vie urbaine par rapport au désir des couples de résider seuls pour garantir leurs indépendances ou par rapport à l'insuffisance d'espace dans l'habitation de la grande famille.

3.4-selon le type de construction:

Généralement, le type de construction est un signe du niveau de vie et les moyens socioéconomiques d'un ménage. Les résidents dans des villas ou étage de villas occupent le premier rang avec 43 % du total des ménages soit un effectif de 16 079 934, ils consomment annuellement 2128 milliards de dinars soit 47 % de la dépense globale. Selon la dispersion, cette catégorie a marqué une importante disparité en enregistrant une valeur de 1529 milliards de dinars dans le secteur urbain et 599.4 milliards de dinars dans le milieu rural.

En matière de structure de population, le deuxième rang appartient aux ménages qui habitent dans les maisons traditionnelles dont leur effectif est de 11 645 150 soit 31.7 % avec un grand écart estimé à 27 points entre les urbains et les ruraux. Les ménages de cette classe absorbent 26 % du total des dépenses au niveau du territoire national, soit une valeur monétaire de 1165 milliards de dinars. Cette dépense est de 569.2 milliards de dinars chez les ménages urbains et aux alentours de 595.8 milliards pour les ruraux ce qui résulte une disparité estimée à environ de 26.6 milliards de dinars.

Dans le même ordre d'idées, les ménages habitants dans des immeubles occupent le troisième rang avec un niveau de consommation estimé aux alentours de 24 %, soit une valeur de 1072 milliards de dinars en signalant un fort déséquilibre estimé à 943 milliards de dinars entre les deux secteurs d'habitat. Indiquant que les ménages urbains enregistrent une valeur de consommation estimée à 1007.5 milliards de dinars tandis que les ruraux consomment environ 64.5 milliards de dinars annuellement. Cela peut être justifié par la nature des constructions dans le secteur urbain par rapport au secteur rural, car les immeubles d'habitations se concentrent plus dans la ville.

En Algérie, les ménages habitants dans des appartements consomment une proportion d'environ 21 % des dépenses globales. Cette catégorie a marqué une importante inégalité estimée à environ 25 points en faveur de la strate urbaine avec une consommation annuelle d'environ 1 072 milliards de dinars.

La part de consommation la plus faible a été signalée chez la catégorie des ménages habitants dans des constructions précaires avec une somme de 48.9 milliards de dinars, soit près de 1 % de la dépense globale. Cette proportion est quasiment identique par rapport à la structure de la population selon le type de construction (ONS, 2014).

3.5-Selon les quintiles :

Le niveau de vie est considéré comme étant un déterminant décisif en matière de consommation. Alors plus le niveau de vie augmente plus les dépenses d'un ménage sont importantes. A l'échelle nationale, le dernier quintile seul absorbe environ 41 % de la dépense globale soit une valeur de 1 828.2 milliards de dinars par contre la consommation du premier quintile ne dépasse guère une part de 8.4 % soit une somme 377.3 milliards de dinars. La consommation de la population la plus favorisée représente près de 5 fois plus la consommation de la population la plus défavorisée. La consommation du premier quintile dans la strate rurale est 2.5 fois moins par rapport à celle du dernier quintile. Tandis que les disparités entre les quintiles sont supérieures dans la strate urbaine ou la consommation dans le premier quintile est 7 fois moins par rapport à celle du premier quintile.

II.- EVOLUTION ET STRUCTURE DE L'EPARGNE DES MENAGES EN ALGERIE :

1.-Structure des ménages concernés par l'emprunt, les prêts et l'épargne en Algérie :

Une étude sur le niveau de vie et la mesure de la pauvreté en Algérie réalisée par le centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CENEAP) en mai 2006 a montré clairement que seulement 15.06 % des ménages algériens ont des comptes d'épargne et environ 4 % ont accordé des prêts. Tandis que 68 % des ménages ont déclaré qu'ils sont emprunteurs, notant que 46.43 % de ces derniers utilisent les montants empruntés pour faire face aux dépenses courantes. Cette situation inquiétante sur le plan socio-économique peut être expliquée par les problèmes financiers que rencontre le tiers des ménages algériens à cause de la hausse des prix à la consommation ainsi que par le niveau d'inflation estimé à environ 3% dans la même année.

120 100 80 60 40 20 0 cadres manœ person retraité inactifs sup/pr cadres indépe ouvrier employ employ uvres/s ne en ensem of, moyen /inoccu ndants aisonni /pensio ble eurs S és transiti libérale pés S nnés ers on S **■** emprunt 32,2 54,25 66,17 95,39 66,93 76,47 94,55 30 46,61 99,16 68,17 3,8 **■** prêt 11,86 0 2,59 4,21 6,04 9,02 6,45 3,65 4,87 2,51 ■ epargne 33,9 15,29 28,2 27,19 11,46 14,29 6,84 18,49 7,59 15,06

Figure N° 18: Structure des ménages concernés par l'emprunt, les prêts et l'épargne en Algérie en 2006 (Unité en %)

Source: CENEAP, niveau de vie et mesure de la pauvreté en Algérie, 2009.

La lecture de La figure N° 18 prouve que l'épargne selon la catégorie socioprofessionnelle est plus élevée chez les employeurs avec une proportion de 33.9 % suivie par les cadres et les professions libérales avec une proportion d'environ 28.2 %. Alors que 27.19 % des cadres moyens ont déclaré qu'ils sont épargnants.

La fraction d'épargne est très faible chez les catégories des inactifs /inoccupés et manœuvres/ saisonniers avec des proportions de 7.59 % et 6.84 % respectivement. Par contre le personnel en transition n'arrive pas à faire des épargnes.

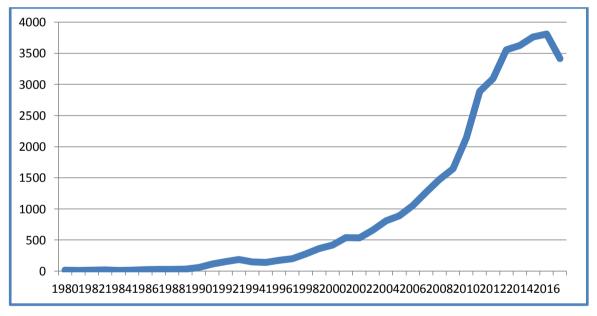
A propos des emprunts il est remarquable qu'il existe chez toutes les catégories socioprofessionnelles avec des parts considérables sachant que 99.16 % des inactifs /inoccupés sont emprunteurs.

La seconde proportion est accordée aux cadres moyens suivie par les manœuvres /les saisonniers avec un pourcentage de 94.55 %. Alors que l'emprunt atteint 76.47 % et 54.25 % pour les employés et les indépendants respectivement.

L'octroi des prêts est fait par 12 % des employeurs comme la plus grande proportion parmi les enquêtés, ensuite 9.02 % pour la catégorie des cadres supérieurs et les professions libérales.

2.-Evolution de l'épargne brute des ménages en Algérie entre 1980 et 2017:

Figure N° 19: Evolution d'épargne brute des ménages en Algérie entre 1980 et 2017 Unité : en milliards de dinars algériens



Source: Annexe N^o2; Tableau N^o2.

Le constat général de la figure N°19 montre que durant la période 1980-2015, l'épargne brute des ménages algériens a enregistré une évolution positive très importante estimée à environ 3745.8 milliards de dinars car elle passe de 14.2 milliards de dinars à 3760 milliards de dinars durant la période en question.

L'épargne brute des ménages algériens a témoigné une évolution décrite comme oscillante entre 1980 et 1990. Il est à noter que l'année 1981 a signalé une baisse estimée à environ 3.4 milliards de dinars par rapport à l'année 1980. Ainsi que l'année 1984 a enregistré une décroissance d'environ 9.3 milliards de dinars par rapport à l'année 1983. Cette situation peut être due d'une part à la faiblesse des niveaux des revenus des ménages causée par la dégradation de la situation socio-économique qu'a connu le pays suite à la crise économique de 1986 et d'une autre part cela peut dû à l'absence de la culture bancaire (2015، سلامي) signalant que 40.5 % de la population algérienne étaient non- instruites en 1987.

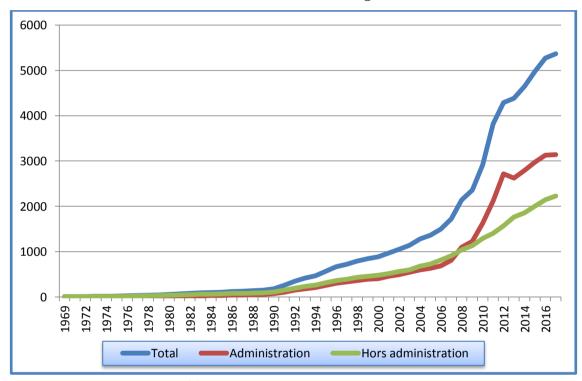
Pendant la décennie 1990-1999, l'épargne brute des ménages a suivi une progression continue selon un rythme modeste en allant d'une valeur de 57.3 milliards de dinars à 360.7 milliards de dinars pour les années 1990 et 1999 respectivement. Ce mouvement d'évolution peut être influencé par les réformes structurelles notamment le passage d'une économie administrée à une économie de marché. Il est à noter que cette période a enregistré des taux d'inflation très élevés indiquant que cet indicateur a dépassé 30 % en 1991. Cela a conduit à la diminution de la valeur réelle du taux d'intérêt créditeur malgré que la valeur nominale de ce dernier ait touché des niveaux importants estimés aux alentours de 16 % en 1995. Dans le même contexte, il est à noter que la distribution déséquilibrée des institutions financières à l'échelle nationale impacte fortement les niveaux d'épargnes des ménages ainsi que les années quatrevingt-dix ont témoignée une "campagne sur grande échelle contre les intérêts bancaires en les considérant comme étant une sorte de RIBA". (Nouioua, 2017, p. 189)

Entre la durée 2000-2015, l'épargne brute des ménages en Algérie s'est lancée dans une phase progressive selon une tendance accélérée en passant d'une valeur de 420 milliards de dinars en l'an 2000 pour atteindre une somme d'environ 3 760 milliards de dinars en 2015. Cela peut être interprété prioritairement par l'augmentation dans le niveau des revenus des ménages en allant de 420.1 milliards de dinars au début de la période et atteindre 1104.7 milliards de dinars à la fin de la période suite à la hausse des prix du pétrole qui ont touché un niveau de 100 dollars américains au baril en 2011. Cette situation a conduit à l'amélioration radicale de l'aspect socio-économique en Algérie. Dans le même ordre d'idées, l'ouverture du marché financier algérien face aux institutions financières privées et étrangères a impacté positivement le niveau d'épargne des ménages. (Kaawach, 2015)

III.- EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE ET LE TAUX DE CHÔMAGE EN ALGERIE :

1,-L'évolution de la masse salariale en Algérie entre 1969 et 2017 :

Figure N° 20: Evolution de la masse salariale en Algérie entre 1969 et 2017
Unité: milliards de dinars algériens



Source: Annexe N

2; Tableau N

3.

La lecture de la figure N° 20 montre clairement que la masse salariale en Algérie a évolué de façon progressive quel que soit le secteur administratif ou hors administratif en allant d'une valeur de 7.4 milliards de dinars dont 2.4 milliards de dinars consacrés pour le secteur administratif et 5 milliards de dinars accordés pour le secteur hors administratif en 1969, ensuite atteindre une valeur d'environ 120 milliards de dinars en 1986 dont 41.7 milliards de dinars pour le secteur administratif et 78.4 milliards de dinars pour le secteur hors administratif.

Dans le même contexte, entre 1987 et 1999 la masse salariale s'est accru en réalisant un gain total estimé à 721.9 milliards de dinars dont 346 milliards de dinars réservés pour le secteur administratif et environ 376 milliards de dinars consacrés pour le secteur hors administratif.

Durant l'intervalle de temps 2000-2017, la masse salariale totale a témoigné une croissance d'environ 6 fois en allant de 884.6 milliards de dinars à 5367.8 milliards de dinars. Dans le même ordre d'idées, la masse salariale du secteur administratif a enregistré une importante augmentation en passant de 404.9 milliards de dinars pour atteindre environ 3141.6 milliards de dinars entre 2000 et 2017 respectivement. La masse salariale du secteur hors administratif a signalé une hausse d'environ 1764.5 milliards de dinars en passant de 479.7 milliards de dinars à 2226.2 milliards de dinars pour la même période.

Il est sûr que la principale raison de cette primordiale croissance dans la masse salariale se représente dans l'amélioration nette de la situation économique algérienne grâce à la hausse des recettes pétrolières et par conséquent la hausse du produit intérieur brut qui a été multiplié par 3.5 entre 2000 et 2010. Cela a permis l'Algérie de résoudre sa crise financière à travers le paiement anticipé de sa dette extérieure au fond monétaire international. Il est à noter que la valeur de la dette à moyen et à long terme a connu une baisse d'environ 20 milliards de dollars en passant de 25.3 milliards de dollars en 2000 à 5.7 milliards de dollars en 2010. Par conséquent, l'Algérie est passée d'un pays asphyxié financièrement à un pays désendetté.

D'un autre côté, l'augmentation d'effectif des salariés au niveau national a affecté l'évolution de la masse salariale positivement. Ainsi que l'impact de la hausse considérable du salaire national minimum garanti estimée à 25 % en allant de 8 000 dinars à 10 000 dinars entre 2001 -2004. Ensuite, il a connu une croissance positive de 20 % pour atteindre un niveau de 12 000 dinars au 1/1/2007. Depuis le premier janvier 2012, le niveau du salaire national minimum garanti est de 18 000 dinars.

2.-L'évolution du taux de chômage en Algérie entre 1966 et 2018 :

Le taux de chômage est représenté par le rapport de la population en état de chômage à la population active. (ONS, 2016)

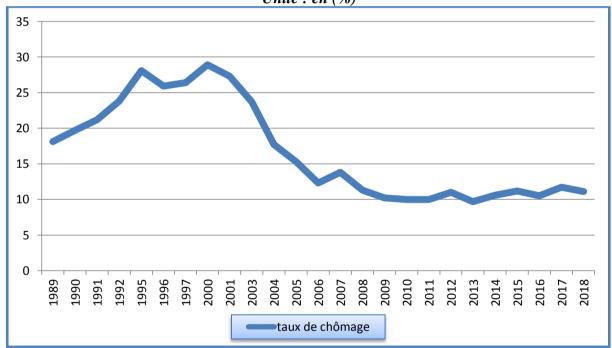
Tableau N

3: Évolution du taux de chômage en Algérie entre 1966 et 1987

	1966	1977	1982	1983	1984	1985	1987
Taux du chômage (%)	32.9	22	16.3	13.1	8.7	9.7	21.4

Source: ONS, rétrospective statistique (1962-2011),2013.

Figure N° 21: Evolution du taux de chômage en Algérie entre 1989 et 2018 Unité : en (%)



Source: Annexe N^o 2; Tableau N^o 4.

La situation du chômage en Algérie a connu une importante baisse estimée à environ 22 points passant de 33 % à environ 11 % entre 1966 et 2018. Le niveau du chômage reste encore un grand défi pour l'économie algérienne avec des chiffres plus élevés dans le milieu urbain en signalant un taux de 10.7 % contre 8.2 % dans le secteur rural pour l'année 2016.

Selon le niveau d'instruction, le taux de chômage a vécu une évolution décroissante très considérable estimée à environ 36 points chez la catégorie des sans instruction en passant d'un niveau de 39.2 % en 1987 à 2.8 % en 2018. La même nature d'évolution a été constatée chez la

catégorie à niveau d'instruction primaire avec une amélioration du taux de chômage d'environ 23 points en allant de 30 % en 1987 à 7.4 % en 2008 pour atteindre environ 7.1 % en 2018.

La classe du niveau d'instruction moyen a enregistré un taux de chômage estimé aux alentours de 22.7 % au début de la période ensuite a signalé un niveau de 13 % en 2008 et atteindre 12.2 % à la fin de la période représentée graphiquement.

En revanche, les catégories à niveau d'instruction secondaire et universitaire sont les plus touchées par le chômage. Entre 1987 et 2018, le taux du chômage a témoigné un passage de 6.8 % à 11 % et de 6.1 % à 17.8 % pour les secondaires et les universitaires respectivement. Cela s'explique par le désir des catégories à niveau d'instruction élevé d'occuper des postes qui répondent à leurs profils contrairement aux catégories à niveaux d'instructions inférieurs.

Afin de donner plus de clarification, il est préférable de répartir l'évolution du chômage en trois phases comme ce qui suit :

La première phase : au lendemain de l'indépendance, l'Algérie s'est retrouvé face à une situation critique en matière du chômage et à une forte précarisation de l'emploi, car la population active était majoritairement disqualifiée et non instruite. Cette dernière était estimée aux alentours de 843 000 parmi une population totale estimée à environ 12 millions d'habitants.

La seconde phase (1986-1999): cette phase a enregistré un taux de chômage progressif Passant de 21.4 % en 1987 soit un effectif de 853 000 chômeurs à 26.41 % en 1997 soit un effectif estimé aux alentours de 2 359 000 chômeurs. Il est à indiquer que le marché du travail en Algérie a subit le choc-pétrolier de 1986 lorsque le prix du baril était de 13 dollars américains ce qui a déséquilibré les divers aspects de l'économie algérienne en provoquant la chute des moyens financiers, le recul des investissements publics en passant d'environ 15,3 % à 11,7 % ensuite atteint un niveau de 7.4 % du produit intérieur brut pour les années 1985,1987 et 1991 respectivement. Ainsi que le budget du fonctionnement étatique a été limité, car le trésor public a enregistré un déficit budgétaire d'environ (-12 852) millions de dinars en 1986. Ce déficit a signalé (-11 061) millions de dinars en 1987 ensuite (-26 201) millions de dinars en 1988 pour atteindre (-8 108) millions de dinars en 1989 et par la suite la suspension des investissements créateurs de l'emploi (Aouragh, 1996; Bouriche, 2012/2013).

Aussi bien que cette phase se soit caractérisée par des circonstances économiques et politiques complexes avec une direction ascendante de la dette extérieure estimée à environ 20 milliards de dollars dans les années 80 puis atteint 30 milliards de dollars dans les années 90. (Mahiou et Robert henry, 2001) Cette situation a conduit inévitablement au rééchelonnement de la dette extérieure à travers le plan d'ajustement structurel. Ce dernier a exigé la fermeture d'environ 800 entreprises économiques publiques. Un effectif de 240 000 personnes a été licencié dont 7000 opérations sous forme de retraite anticipée et 170 000 sous forme de licenciement directe.

Dans le même contexte, il est à noter que la classe la plus touchée par cette situation critique est celle des ouvriers à niveau de qualification inférieure. Ainsi que le secteur d'industrie a enregistré la plus forte proportion de recul estimée à environ 54 % (Cherif chakib, 2002)

La troisième phase à partir de l'an 2000 : globalement le taux de chômage a enregistré une baisse continue estimée à 19 points passant de 28.9 % en 2000 à 11.1% en 2018 à l'exception de quelques années comme 2007 qui a enregistré un taux un peu plus élevé par rapport à celui de l'année 2006 avec une hausse de 1.5 points passant de 12.3 % à 13.8 %. À partir de l'année 2008, le taux de chômage a repris la baisse pour marquer une stagnation au niveau de 10 % pour 2010 et 2011. Tandis que l'année 2012 a témoigné une augmentation du taux en question estimée à 1 point pour se lancer dans une phase oscillante et enfin se stagner au niveau de 11 % entre 2016 et 2018.

Il est possible de dire que l'Algérie a réalisé un parcours considérable en question de chômage, malgré que la lutte contre ce dernier reste un grand défi. D'une vision générale, ce changement positif est dû à l'ouverture du marché algérien face aux investissements étrangers et par conséquent l'amélioration des conditions économiques en signalant un produit intérieur brut par tête croissant passant de 135 570.6 dinars à 445 677.5 dinars entre 2007 et 2017 respectivement.

D'un autre côté, cette réforme peut être expliquée par la reprise de la stabilité politique et sécuritaire du pays ainsi que par la mise en pratique d'un programme d'action efficient qui vise à promouvoir l'emploi et à résorber le chômage à travers une stratégie d'installation de différents

programmes dans le but de soutenir l'emploi notamment pour les jeunes. Cela repose sur une approche économique qui met l'accent sur l'appui à l'investissement dans le secteur économique, des incitations à la création des entreprises nationales et privées, la valorisation des ressources humaines et la modernisation de la gestion du marché de l'emploi.

Dans le même contexte, il est à noter que près de 292 186 projets ont été financé par l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes ce qui a conduit à la création de 710 758 postes d'emploi entre 2008 et 2013. L'agence nationale de gestion de micro-crédit a accordé 653 363 crédits entre 2005 et 2014 et par la suite la création d'un nombre important d'emplois estimé aux alentours de 980 045. Par contre l'agence nationale du développement de l'investissement a financé environ 53 207 projets et par conséquent la création de 853 409 postes d'emplois. (2015 (2015)

CONCLUSION:

En guise de conclusion, l'écart entre le secteur urbain et le secteur rural en matière de consommation est croissant en fonction du temps ainsi que les algériens accordent toujours la priorité aux dépenses alimentaires. Une proportion d'environ 68 % des algériens ont recours à l'emprunt afin de pouvoir alimenter leurs besoins.

En ce qui concerne le phénomène du chômage, il est remarquable que le sexe féminin soit le plus touché par un taux de 16 % contre 8 % chez le sexe masculin précisément en 2016.

Aussi bien que la masse salariale a suivi une évolution très positive en passant d'une valeur de 7.4 milliards de dinars à 2226.2 milliards de dinars entre 1969 et 2018 respectivement, cela reflète l'amélioration primordiale de la situation économique du pays.

INTRODUCTION:

Après avoir illustré les grandes lignes de l'aspect théorique de cette étude, il est nécessaire de consacrer ce quatrième chapitre pour présenter la méthodologie ainsi que les résultats de l'enquête du terrain auprès des ménages de la commune d'Oran qui regroupe au total 12 secteurs urbains.

Il est à signaler que la décision de limiter l'échantillon enquêté à 1000 ménages est en raison de contraintes de temps et des ressources financières.

Les résultats de cette étude seront analysés par logiciel SPSS (Statistical Package for the Social Sciences) version 21.

I.- METHODOLOGIE ET CADRE ORGANISATIONNNEL DE L'ETUDE

Les éléments méthodologiques sont les piliers de toute étude ou recherche scientifique. Cette étude sur la question d'arbitrage entre la consommation et l'épargne est basée principalement sur une enquête de terrain de 1000 ménages auprès de la commune d'Oran.

1.- Le champ de l'étude :

Comme déjà cité, le champ d'étude est la commune d'Oran. Cette dernière est constituée de 12 secteurs administratifs d'où est tiré l'échantillon de l'étude.

Le choix du champ de l'étude (commune d'Oran) est justifié premièrement par la diversité des catégories des ménages et deuxièmement par la carence des moyens financiers ce qui ne permet pas d'élargir le champ géographique de l'étude.

2. - Elaboration du questionnaire :

La nature du sujet traité ainsi que les objectifs tracés de l'étude ont conduit à la réalisation d'une enquête par questionnaire et par entretien. De ce fait, le questionnaire est réparti en trois rubriques comme ce qui suit :

- La première rubrique: caractéristiques socio-démographiques et économiques du ménage.
- * La deuxième rubrique : caractéristiques du logement et équipements du ménage.
- **La troisième rubrique :** consommation et épargne du ménage.

3.- Le choix de l'échantillon :

L'unité de l'échantillon de cette étude est le ménage, alors sur cette base la population ciblée est représentée par l'ensemble des ménages résidents dans la commune d'Oran (dans les 12 secteurs administratifs constituants la commune) regroupant un total de 89 029 ménages selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat (2008). Il est à rappeler que l'effectif de l'échantillon enquêté est de 1000 ménages réparti proportionnellement sur les 12 secteurs urbain de la commune d'Oran.

La méthode utilisée consiste d'abord :

la proportion de l'échantillon=(nombre des ménages de chaque secteur/effectif de la population) *100

Calcul de l'effectif de l'échantillon par secteur = (effectif de l'échantillon total*le pourcentage de chaque secteur)

4.- Le tirage des ménages échantillons:

Tableau N^{\bullet} 4 : Répartition des ménages sur les 12 secteurs selon le recensement général de la population et de l'habitat 2008

Secteurs*	Nombre total des ménages*	Pourcentage (%)	Population enquêtée
Sidi El Houari	9490	(9490/89029)*100= 10.7	10.7%*1000 = 107
El Amir	7832	(7832/89029)*100 = 8.8	8.8%*1000 = 88
Sidi El Bachir	7795	(7795/89029)*100=8.8	8.8%*1000 = 88
El Makkari	20093	(20093/89029)*100=22.6	22.6%*1000 =226
Essedikkia	6181	(6181/89029)*100=6.9	6.9%*1000 = 69
Ibn Sina	6841	(6841/89029)*100=7.7	7.7%*1000 = 77
El Hamri	4386	(4386/89029)*100=4.9	4.9%*1000 = 49
Othmania	4694	(4694/89029)*100=5.3	5.3%*1000 = 53
El Mokrani	4120	(4120/89029)*100=4.6	4.6%*1000 = 46
El Manzah	2834	(2834/89029)*100=3.2	3.2%*1000 =32
El Badr	7184	(7184/89029)*100=8.1	8.1%*1000 =81
Bouamama	7579	(7579/89029)*100=8.5	8.5%*1000 =85
Total	89029	100 %	1000

<u>Source</u>: calcul personnel à partir des données du recensement général de la population et de l'habitat 2008.

Au début, il s'agit de diviser les 1000 ménages sur les 12 secteurs administratifs de façon

proportionnelle. Comme il faut recenser les ménages dans les districts tirés (unités secondaires)

en se référant au fichier des feuilles de logement du dernier recensement général de la population

et de l'habitat.

Chaque feuille de logement concerne un ménage au sens statistique du terme. Par conséquent,

tous les logements retenus et faisant partie des quartiers et districts échantillons seront

directement enquêtés.

5.- Le tirage des districts d'échantillons:

Afin d'arrêter le nombre de districts à retenir pour chaque strate, il est nécessaire de diviser

le nombre total de districts pour la strate 1 (N) par exemple par la fraction de sondage (K) qui

serait 12, cela fait obtenir un résultat N/K= k qui sera l'amplitude, puis il est à choisir au hasard

un nombre (h) de 1 à 12, alors sur cette base le tirage systématique se réalise.

Une liste de tous les districts pour les strates ou quartiers retenus sera établie. X sera le

nombre de districts représentant les strates retenues (unités primaires).Un nombre fixe de

districts sera arrêté en divisant le nombre total des districts des communes échantillons par

l'inverse de la fraction de sondage. Le nombre fixe de districts sera réparti proportionnellement

en fonction de la taille des secteurs.

Il est à préciser que :

N: nombre de districts dans chaque secteur.

N/K=k: le saut après H.

K: nombre de secteurs

H: le premier pas.

78

Tableau N

5: Tirage des districts de l'échantillon

Secteurs	Nombre de district (N)	Nombre (K)	N/K=k	Н	Les districts enquêtés
Sidi El Houari	56	12	5	3	10
El Amir	49	12	4	2	10
Sidi El Bachir	48	12	4	3	10
El Makkari	67	12	6	4	10
Essedikkia	49	12	4	3	10
Ibn Sina	58	12	5	5	10
El Hamri	32	12	3	1	9
El Othmania	36	12	3	2	9
El Mokrani	30	12	3	2	8
El Manzah	24	12	2	1	9
El Badr	59	12	5	4	10
Bouamama	58	12	5	3	10

<u>Source</u> : calcul à partir des données du recensement général de la population et de l'habitat 2008.

6.- L'enquête test:

Pour une meilleure préparation aux circonstances du déroulement de l'enquête du terrain, une pré-enquête d'un échantillon de soixante-dix ménages a été menée dans les 12 secteurs urbains de la commune d'Oran. Les principaux objectifs de cette enquête test se résument dans les points suivants :

- ✓ Voir la réaction des ménages vis-à-vis des questions.
- ✓ Tester la capacité du rendement quotidien des enquêteurs.
- ✓ Estimer la durée que nécessite l'entretien par ménage.
- ✓ Corriger le questionnaire et déterminer les modalités de certaines questions ouvertes.
- ✓ Estimer le budget financier nécessaire pour la réalisation de l'enquête du terrain.
- ✓ Détecter et prévoir les obstacles à confronter sur terrain.
- ✓ Partager et déterminer le volume de travail pour chaque enquêteur.
- ✓ Tracer le planning du travail du terrain.

7.- l'enquête du terrain :

L'enquête du terrain s'est déroulée pendant une durée d'environ 109 jours entre le mois du Décembre 2018 et le mois de Mars 2019 selon un rythme moyen de 10 ménages par jour. L'équipe des enquêteurs regroupe des doctorants en économie et en démographie.

II.- PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE DU TERRAIN

Les données présentées dans cette partie sont issues du travail du terrain. Pour un traitement plausible des données de l'enquête, les non-réponses ont été estimées selon la méthode d'imputation Hot-Deck par classe et la méthode Hot-Deck métrique ainsi que la méthode d'imputation par la moyenne. (Crettaz De Roten et Hebling, 1991)

1.-Présentation des données de l'enquête :

Le tri à plat est une étape élémentaire pour commencer le traitement des données collectées.

1.1- Caractéristiques des ménages enquêtés :

1.1.1-Profil du ménage:

Tableau Nº 6 : Répartition et structure des ménages selon le profil du ménage

PROFIL DU MENAGE	EFFECTIF	(%)
Famille nucléaire	762	76.2
Une seule personne	56	5.6
2 familles ou plus avec un même chef du ménage	166	16.6
Plusieurs personnes sans lien de parenté	16	1.6
Total	1000	100

Source: Enquête du terrain.

Les données de l'enquête du terrain indiquent que les ménages sous formes de familles nucléaires représentent la plus grande proportion estimée aux alentours de 76 % du total de l'échantillon soit un effectif de 762 ménages.

Dans le même ordre d'idées, les ménages formés de 2 familles ou plus représentent un pourcentage d'environ 16.6 %, soit un effectif de 166 ménages. La catégorie des ménages à une personne vivant seule occupe le troisième rang avec un pourcentage de 5.6 % soit un effectif de 56 unités. Par contre la part des ménages composés de plusieurs personnes sans lien de parenté est de 1.6 % du total des ménages enquêtés soit un effectif de 16 unités.

1.1.2- La taille du ménage :

Tableau Nº 7: Répartition et structure des ménages selon la taille du ménage

TAILLE DU MENAGE	EFFECTIF	(%)
1 à 2 personnes	61	6.1
3 à 4 personnes	412	41.2
5 à 6 personnes	384	38.4
7 à 8 personnes	114	11.4
9 personnes et plus	29	2.9
TOTAL	1000	100

Source : Enquête du terrain.

Concernant la taille des ménages, les données issues de l'enquête du terrain indiquent que la valeur maximale est de 10 personnes par ménage tandis que la valeur minimale est d'une personne. La taille moyenne des ménages enquêtés est de $4.78 \approx 5$ personnes. Par contre La dispersion des valeurs autour de la taille moyenne est 1.66.

La catégorie des ménages dont la taille est entre 3 à 4 personnes a enregistré la plus grande part estimée à environ 41.2 % soit un effectif de 412 ménages. Les ménages composés d'un effectif entre 5 à 6 personnes viennent en deuxième rang avec un pourcentage de 38.4 %, soit un effectif de 384 ménages enquêtés.

Dans le même ordre d'idées ,114 ménages soit une part de 11.4 % des enquêtés sont constitués d'un effectif de 7 à 8 individus. La catégorie des ménages composés d'un effectif entre une à deux personnes ainsi que celle dont la taille est de 9 personnes et plus, représentent les plus faibles proportions estimées aux alentours de 6.1 % et 2.9 % respectivement.

1.1.3-type de logement :

Tableau Nº 8 : Répartition et structure des ménages selon le type de logement

Type De Logement	Effectif	(%)
Villa ou étage de villa	149	14.9
Appartement	547	54.7
Maison de maître	240	24
Immeuble	20	2
Autre	44	4.4
Total	1000	100

Source: Enquête du terrain

Les résultats de cette enquête montrent que la plupart des ménages habitent dans des appartements avec une proportion estimée à environ 55 % soit un effectif de 547 ménages.

Par contre 240 ménages enquêtés soit une part de 24 % de l'échantillon vivent dans des maisons de maître. Quant aux villas ou étage de villas réunissent un effectif de 149 ménages soit une part de 14.9 % du total de l'échantillon. Dans le même contexte, environ 2 % des enquêtés soit un nombre de 20 ménages prennent des immeubles comme résidence.

Tandis que la catégorie autre qui regroupe les caves et les habitations dans les terrasses représente une part de 4.4 % soit un effectif de 44 ménages.

1.1.4- le nombre de pièces :

La catégorie des enquêtés qui habitent dans des logements à un nombre de pièces entre 1 à 2 représente une proportion de 20 %, soit un effectif de 200 ménages.

Un effectif de 130 ménages soit 13 % de la population enquêtées habitent dans des logements de 5 pièces.

Dans le même ordre d'idée, la catégorie des ménages vivant dans des habitations dont le nombre de pièces est de 6 et plus représente la proportion la plus faible estimée aux alentours de 7 % du total des enquêtes soit un effectif de 70 ménages.

7% 20% 60% 60% 3 à 4 pièces 5 pièces 6 pièces et plus

Figure N°22 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement

Source: Enquête du terrain.

1.1.5-Le nombre d'occupés :

Tableau Nº 9: Répartition et structure des ménages selon le nombre d'occupés

Nombre d'occupés	EFFECTIF	(%)
O occupé	39	3.9
1 occupé	493	49.3
2 occupés	276	27.6
3 occupés et plus	192	19.2
Total	1000	100

Source : Enquête du terrain

La catégorie des ménages enquêtés à aucun occupé reflète la proportion la plus faible estimée à environ 4 % du total de l'échantillon soit un effectif de 39 unités.

Les ménages ayant un seul membre occupé ont signalé la plus grande proportion estimée aux alentours de 49.3 % du total des enquêtés, soit un effectif de 493 ménages.

La catégorie des ménages ayant 2 occupés vient en deuxième rang avec une part d'environ 27.6 % soit un effectif de 276 ménages. Les ménages ayant 3 occupés et plus ont enregistré une proportion d'environ 19 %, soit un effectif de 192 unités.

1.2- Caractéristiques socio-démographiques du chef du ménage :

1.2.1-L'âge du chef du ménage :

Tableau Nº 10 : Répartition et structure des ménages selon l'âge du chef du ménage

Classe d'âge	EFFECTIF	(%)
moins de 30 ans	6	0.6
entre 30-40 ans	181	18.1
entre 40 -50 ans	266	26.6
entre 50-60 ans	262	26.2
entre 60-70 ans	219	21.9
70 ans et plus	66	6.6
Total	1000	100

Source: Enquête du terrain

Il ressort du tableau N° 10 que près de 27 % des enquêtés soit un effectif de 266 ménages sont dirigés par un chef de ménage quadragénaire. Le groupe des ménages à chef quinquagénaire a signalé une proportion assez similaire estimée aux alentours de 26.2 % soit un effectif de 262 unités.

Dans le même contexte, les chefs des ménages sexagénaires représentent environ 22 % du total des enquêtés soit un effectif de 219 unités. Le nombre des chefs de ménages septuagénaires reflète environ 7 % du total des chefs des ménages, soit un effectif de 70 unités.

Les chefs des ménages ayant moins de 40 ans représentent une part de 18.7 % du total des enquêtés, soit un effectif de 187 unités. Il est à signaler que l'âge moyen de cet échantillon est de 53 ans dont l'âge minimum est de 25 ans tandis que l'âge maximum est de 79 ans.

1.2.2- le Sexe du chef du ménage :

12,4 %

87,6 %

■ masculin

■ féminin

Figure N°23 : Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage

Source : Enquête du terrain

La représentation graphique ci-dessus indique que 87.6 % des ménages enquêtés soit 876 unités sont dirigés par un homme. Cela résulte 12.4 % du total de l'échantillon soit 124 ménages ont un chef de sexe féminin. Il est à signaler que dans la société algérienne la femme est censée être chef du ménage en raison du divorce, du veuvage ou dans le cas où le mari souffre d'une situation saine critique.

1.2.3- La situation matrimoniale du chef du ménage :

Tableau Nº11: Répartition des ménages selon la situation matrimoniale du chef du ménage

Situation m	atrimoniale	EFFECTIF	(%)
Célib	ataire	59	5.9
Moniá	monogame	715	71.5
Marié	polygame	62	6.2
Dive	orcé	94	9.4
Veuf		70	7
Total		1000	100

Source: Enquête du terrain.

Les résultats de l'enquête du terrain font ressortir que 77.7 % des chefs des ménages enquêtés soit un effectif de 777 sont mariés dont 62 polygames. Les chefs de ménage monogames représentent un effectif de 715 enquêtés.

Par contre les données ont signalé que les chefs des ménages divorcés représentent une proportion de 9.4 % soit un effectif de 94 individus. La proportion du veuvage dans l'échantillon est de 7 %, soit un effectif de 70 enquêtés.

Les enquêtés célibataires représentent la catégorie la plus réduite en signalant un effectif de 52 unités soit une proportion de 5.2 % du total de l'échantillon.

1.2.4- Le niveau d'instruction du chef du ménage :

menage Unite : en (%)

13,4

2,7
4,6
9,9

32,3

37,1

Sans instruction ■ Alphabitisé ■ Primaire ■ Moyen ■ Secondaire ■ Universitaire

Figure N° 24 : Répartition Des Ménages Selon Le Niveau D'instruction du chef du ménage Unité : en (%)

Source : Enquête du terrain.

Le constat des données de l'enquête du terrain révèle que la catégorie des chefs des ménages ayant un niveau d'instruction moyen représente une part d'environ 37.1 % du total d'échantillon, soit un effectif de 371 enquêtés. Par contre les enquêtés à un niveau d'instruction secondaire ont enregistré un effectif de 323 chefs de ménages, soit un pourcentage de 32.3 % du total de l'échantillon

Les chefs des ménages universitaires ont signalé un effectif de 134 individus, soit une proportion de 13.4 % du total des enquêtés. Tandis que 99 chefs des ménages enquêtés ont un niveau d'instruction primaire.

Dans le même ordre d'idée, la catégorie des enquêtés alphabétisés ainsi que celle des chefs des ménages sans instruction ont enregistré les effectifs les plus faibles estimés à 46 et 27 unités respectivement.

1.2.5- L'âge au premier mariage du chef du ménage :

Tableau N° 12 : Répartition des chefs des ménages non-célibataires selon l'âge du premier mariage

Classe d'âge	EFFECTIF	(%)	
Moins de 25 ans	204	21.7	
Entre 25-30 ans	378	40	
Entre 30 -35 ans	211	22.4	
Entre 35-40 ans	89	9.5	
Entre 40-45 ans	47	5	
Entre 45-50 ans	12	1.3	
Total	941	100	

Source : Enquête du terrain.

D'après les résultats de l'enquête du terrain, l'âge moyen au premier mariage a enregistré un niveau d'environ 29 ans notant que 40 % des enquêtés concernés par cette question se sont mariés pour la première fois entre l'âge de 25 ans à 30 ans. Tandis que ceux qui ont déclaré un âge au premier mariage entre 45 ans et 50 ans représentent la proportion la plus faible estimée à environ 1.3 %, soit un effectif de 12 individus.

Dans le même contexte, la catégorie des enquêtés qui ont déclaré un âge au premier mariage moins de 25 ans représente un pourcentage estimé à environ 21.7 %, soit un effectif de 204 individus. Les chefs des ménages dont l'âge au premier mariage est entre 30 ans et 35 ans ont enregistré un pourcentage assez similaire estimé aux alentours de 22.4 %, soit un effectif de 211 individus. Par contre 89 chefs de ménages se sont mariés pour la première fois entre l'âge de 35 ans à 40 ans par contre 47 individus ont signalé un âge au premier mariage entre 40 ans et 45 ans.

1.2.6-Le nombre d'enfants à charges :

Tableau Nº 13 : Répartition Des Ménages Selon Le Nombre D'enfants à Charge

Nombre d'enfants à charge	EFFECTIF	(%)
Pas d'enfants	176	17.6
De 1 à 2 enfants	485	48.5
De 3 à 4 enfants	280	28
5 enfants	59	5.9
Total	1000	100

Source: Enquête du terrain.

La lecture du tableau ci-dessus indique que 48.5 % des chefs des ménages enquêtés ont entre 1 à 2 enfants à charge. La catégorie des enquêtés ayant entre 3 à 4 enfants à charges représente un effectif de 280 unités, soit une part de 28 % du total de l'échantillon.

Dans le même contexte, la catégorie des chefs des ménages qui ont 5 enfants à charges représente un effectif de 59 unités, soit un pourcentage de 5.9 % du total de l'échantillon. Le groupe des ménages à aucun enfant à charge a signalé une proportion de 17.6 %, soit un effectif de 176 unités.

1.2.7- Les personnes à la charge du chef du ménage :

Les données de l'enquête du terrain montrent que 30.9 % des enquêtés prennent d'autres personnes en charge, cela est considéré comme étant un signe de solidarité au sein de la société algérienne.

Il est à noter que 26.2 % soit un effectif de 262 chefs de ménages s'occupent financièrement de leurs parents. 37 chefs de ménages enquêtés soit une part de 3.7 % du total de l'échantillon ont déclaré la prise en charges de leurs frères/sœurs. Sept chefs de ménages prennent la responsabilité de leurs belles-filles ainsi que leurs petits —enfants. Dans le même contexte 3 enquêtés ont affirmé la prise en charges de leurs belles-mères/belles sœurs.

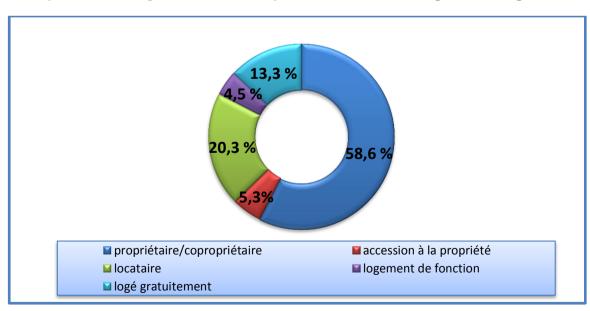
Tableau N° 14: Répartition Des Ménages Selon Les Personnes A La Charge Du Chef Du Ménage

2,220,00				
		Effectif	(%)	
	Père/mère	262	26.2	
	Sœur/frère	37	3.7	
Oui	Belle-mère/ Belle sœur	3	0.3	
	Belle fille/petits enfants	7	0.7	
	Total	309	30.9	
Non		691	69.1	
Total		1000	100	

Source : Enquête du terrain.

1.2.8- Statut d'occupation du logement par le chef du ménage :

Figure N° 25 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement



Source: Enquête du terrain.

Le statut d'occupation du logement est un élément essentiel dans l'analyse du comportement de la consommation et l'épargne des ménages. Le constat des données de l'étude réalisée fait ressortir que les chefs des ménages propriétaires ou copropriétaires représentent une proportion de 58.6 % soit un effectif de 586 enquêtés.

Par contre les locataires représentent un pourcentage d'environ 20.3% soit un effectif de 203 enquêtés. Tandis que 13.3 % des chefs des ménages soit un effectif de 133 sont logés gratuitement.

En ce qui concerne les catégories des enquêtés résidants dans des logements de fonction et celle des accédants à la propriété ont enregistré les proportions les plus faibles estimées aux alentours de 4.5 % et 5.3 % respectivement

1.3- Caractéristiques socio-économiques du chef du ménage

1.3.1 -Le Revenu:

Tableau N°15 : Répartition Des Ménages Selon Le Niveau Du Revenu Mensuel Du Chef Du Ménage

Le revenu	Effectif	%
Moins de 18000 DA	147	14.7
Entre 18000 et 30000 DA	291	29.1
Entre 30000 et 45000 DA	217	21.7
Entre 45000 et 60000 DA	179	17.9
Entre 60000 et 75000 DA	58	5.8
Entre 750000 et 100000 DA	30	3
Entre 100000 et 150000 DA	53	5.3
150000 et plus	25	2.5
Total	1000	100

Source : Enquête du terrain.

Les données de l'enquête du terrain révèlent que 43.8 % soit un effectif de 438 chefs de ménages enquêtés ont déclaré un niveau de revenu inférieur à 30 000 DA dont 147 chefs de ménages ont un niveau de revenu inférieur par rapport au SNMG.

Environ 396 chefs de ménages soit une part de 39.6 % reçoivent des revenus dont le niveau est entre 30 000 DA et 60 000 DA. Dans le même contexte, 8.8 % des enquêtés soit un effectif de 88 chefs de ménages touchent des niveaux de revenus entre 60 000 et 100 000 DA.

Les chefs des ménages dont le niveau du revenu est plus de 100 000 DA représentent une proportion de 7.8 % du total de l'échantillon soit un effectif de 78 enquêtés.

1.3.2-La situation professionnelle du chef de ménage :

Tableau N°16: Répartition Des Ménages Selon La Situation Professionnelle du chef du Ménage

La situation professionnelle	EFFECTIF	(%)
occupé	777	77.7
Inoccupé	90	9
Retraité	133	13.3
Total	1000	100

Source : Enquête du terrain.

Le constat des résultats de l'enquête du terrain indique que 77.7 % des chefs des ménages soit un effectif de 777 enquêtés se sont des occupés. La catégorie des enquêtés retraités représente une proportion de 13.3 % du total de l'échantillon soit un effectif de 133 enquêtés. Par contre 90 chefs de ménages soit une proportion de 9 % du total de l'échantillon se sont en situation d'inoccupée.

1.3.3.-L'endettement des ménages :

Tableau N

17: Répartition Des Chefs Des Ménages Emprunteurs Selon Le Motif
D'endettement

Motif d'endettement	EFFECTIF	(%)
Raisons de santé	82	18.6
Achat de véhicule	64	14.51
Crédit immobilier	105	23.8
Frais de mariage de la fille/fils	41	9.3
Frais de migration clandestine	02	0.45
Construction d'une maison	23	5.21
Crédit d'exploitation	4	0.90
Besoin de consommation	119	27
Paiement de frais de justice	1	0.23
Total	441	100

Source: Enquête du terrain.

Le constat des résultats issus de l'enquête du terrain fait ressortir que 44.1 % des enquêtés soit un effectif de 441 chefs de ménages ont eu recours à l'endettement pour diverses raisons.

Il est à noter que 27 % des enquêtés emprunteurs ont eu recours à l'endettement afin de pouvoir satisfaire leurs besoins de consommations primaires. Par contre 23.8 % des emprunteurs soit un effectif de 105 chefs de ménages ont eu recours à l'endettement afin de pouvoir acheter un logement.

Dans le même contexte, l'endettement pour des raisons de santé a enregistré une proportion considérable estimée aux alentours de 18.6 % du total des chefs de ménages emprunteurs soit un effectif de 82 enquêtés.

Il est à noter que 64 chefs de ménages soit une part de 14.5 % des emprunteurs ont déclaré un motif de dette qui se représente dans l'achat d'un véhicule. Tandis qu'une proportion de 0.9 % du total des chefs de ménages emprunteurs soit un effectif de 4 enquêtés ont bénéficié des crédits d'exploitation.

La catégorie des chefs de ménages dont le motif de dette est la construction d'une maison représente un effectif de 23 enquêtés soit une part de 5.21 % du total des emprunteurs. Par contre 41 chefs de ménages ont eu recours à l'endettement afin de pouvoir faire face aux frais de mariages de leurs enfants surtout pour le sexe féminin.

Tandis que les deux motifs de dettes, frais de migration clandestine et paiement de frais de justice ont enregistré les pourcentages les plus faibles estimés aux alentours de 0.45 % et 0.3% du total des emprunteurs respectivement.

1.3.4-Le statut de la profession :

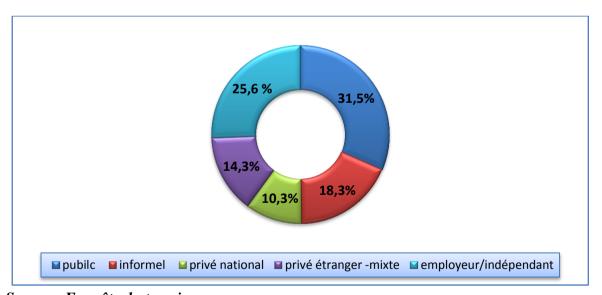


Figure N° 26 : Répartition des chefs des ménages occupés selon le statut d'activité

Source: Enquête du terrain.

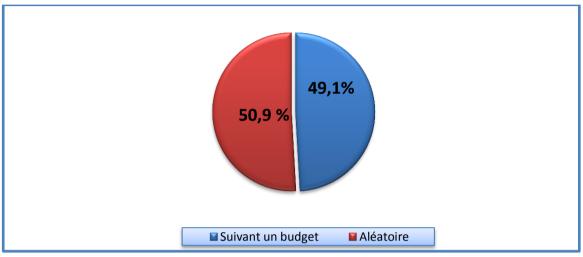
Selon les données de l'enquête du terrain, la fonction publique absorbe 31.5 % des chefs des ménages occupés ce qui représente la plus grand part. Le deuxième rang est réservé à la catégorie des chefs des ménages employeurs / indépendants avec une proportion estimée à 25.6 % des chefs des ménages occupés. Ainsi que le secteur privé absorbe 24.3 % des enquêtés

occupés. Le secteur informel est présent dans les résultats de cette étude avec une proportion considérable estimée aux alentours de 18.3 % du total des chefs de ménages occupés.

1.4- Consommation et épargne des ménages :

1.4.1-Le Partage Du Revenu:

Figure N°27: Répartition Des Ménages Selon La Façon De Partager le Revenu



Source : Enquête du terrain.

La lecture de la figure ci-dessus affirme que 50.9 % des chefs de ménages soit un effectif de 509 enquêtés dépensent leurs revenus en respectant un budget. Par contre un effectif de 491 chefs de ménages soit une proportion de 49.1 % du total de l'échantillon partagent leurs revenus de manière aléatoire et ne contrôlent pas leurs dépenses.

1.4.2-Le revenu et les besoins de consommation:

Tableau N

18: Répartition Des Ménages Selon La Satisfaction Des Besoins De Consommation

Satisfaction des besoins de consommation	effectifs	(%)
Oui	324	32.4
Non	676	67.6
Total	1000	100

Source: Enquête du terrain.

Les résultats de l'enquête du terrain révèlent que 676 ménages soit une proportion de 67.6 % du total de l'échantillon, leurs revenus ne répondent pas à leurs besoins de consommations. Alors uniquement 32.4 % du total de l'échantillon soit un effectif de 324 chefs de ménages touchent des revenus par lesquels arrivent à satisfaire leurs besoins de consommations.

Dans le même contexte, il est à noter que les dépenses de consommation des ménages varient d'une période à l'autre. La périodicité de la forte consommation des enquêtés est représentée dans la figure suivante :

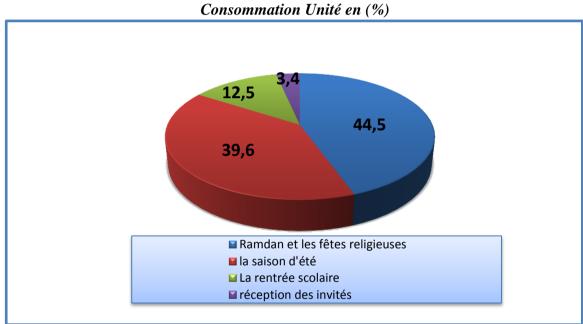


Figure N° 28 : Répartition Des Ménages Selon La Périodicité De La Forte Consommation Unité en (%)

Source : Enquête du terrain.

Il est à noter que 445 chefs de ménages soit 44.5 % du total de l'échantillon ont déclaré que leurs dépenses de consommation augmentent de façon significative dans le mois de Ramadan ainsi que les autres fêtes religieuses.

Par contre environ 39.6 % des enquêtés soit un effectif de 396 chefs de ménages affirment que leurs dépenses de consommation témoignent une hausse très considérable durant la saison d'été, car cette période coïncide pas mal d'événements tels que les vacances scolaires, les sorties, les déplacements, et même les invitations aux fêtes de mariages ce qui impacte fortement la fraction de la consommation.

Il est à signaler que la rentrée scolaire fait augmenter considérablement les dépenses de consommation chez 125 chefs de ménages soit un pourcentage de 12.5 % du total de l'échantillon. Par contre 34 enquêtés soit une proportion de 3.4 % du total des chefs des ménages déclarent que la réception des invitées à la maison fait accroître leurs dépenses de consommation.

1.4.3-La décision d'épargne :

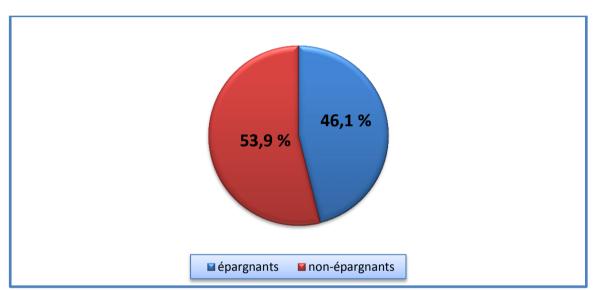


Figure Nº 29: Répartition Des Ménages Selon La Décision D'épargne

Source : Enquête du terrain.

Les données de l'étude du terrain affirment que plus de la moitié des chefs des ménages enquêtés n'arrivent pas à faire des économies. Par contre seulement 461 chefs de ménages soit une proportion de 46.1 % du total de l'échantillon sont des épargnants.

Il est à préciser que 405 épargnants ont déclaré que leurs sommes consacrées à l'acte d'épargne sont variables, alors seulement 56 épargnants économisent des sommes fixes. Ainsi que plus de 85 % des épargnants accordent la priorité aux besoins de consommation et considèrent l'acte d'épargne comme étant un résidu.

Dans le même contexte, il est à signaler que 90.3 % de l'échantillon enquêté ne peuvent pas réduire leurs dépenses de consommation. Par contre 9.7 % du total de l'échantillon enquêté estiment la possibilité de réduire leurs dépenses de consommation.

1.4.4-Les motifs d'épargne :

Tableau N°19: Répartition des épargnants selon le motif d'épargne

Motif d'épargne	effectifs	(%)
Précaution pour l'avenir	287	62.3
Faire le rituel d'EL HADJ	83	18
Frais d'études à l'étranger	3	0.7
Les frais de loyer de l'année prochaine	19	4
Voyager en famille	7	1.5
Se préparer au mois de Ramadan et l'Aïd	29	6.3
Mariages des enfants	22	4.8
Achat de véhicule	11	2.4
Total des épargnants	461	100

Source : Enquête du terrain.

Les données exposées dans le tableau ci-dessus affirment que 62.3% des épargnants soit un effectif de 287 chefs de ménages considèrent leurs épargnes comme étant une mesure pour se garder financièrement contre les évènements inattendus. Épargner afin de faire le rituel d'EL HADJ ou EL OMRA a enregistré un effectif de 83 chefs de ménages, soit une proportion estimée aux alentours de 18 % du total des épargnants.

Un effectif de 29 ménages soit environ 6.3 % des épargnants économisent dans le but de se préparer au mois de Ramadan ainsi que les deux fêtes religieuses, l'Aïd El Fitr et l'Aïd el Adha, sachant que ce comportement est considéré comme étant une tradition au sein de la société algérienne. Une part d'environ 4.8 % des épargnants soit un effectif de 22 enquêtés déclarent un motif d'épargne qui se représente dans la préparation aux frais de mariages de leurs enfants.

Dans le même ordre d'idées, 4 % du total des épargnants soit un effectif de 19 chefs de ménages épargnent dans le but de pouvoir payer le loyer. La catégorie des enquêtés dont le motif d'épargne est représenté dans l'achat d'un véhicule a enregistré un effectif de 11 chefs de ménages, soit une part de 2.4 % du total des épargnants.

Les motifs d'épargnes intitulés voyager en famille et frais d'étude à l'étranger ont signalé les plus faibles niveaux avec une proportion de 1.5 % du total des épargnants soit un effectif de 7 chefs de ménages pour le premier motif et une proportion de 0.7 % du total des épargnants soit un effectif de 3 enquêtés pour le second motif.

1.4.5-La périodicité de l'épargne :

En ce qui concerne la périodicité de l'épargne, une part de 52 % du total des épargnants soit 240 unités ont déclaré que la périodicité de leurs épargnes est non-précise. Tandis que la catégorie des épargnants selon une périodicité mensuelle représente un effectif de 205 chefs de ménages, soit une proportion d'environ 44.46 % du total des épargnants.

Les chefs des ménages qui épargnent selon une périodicité annuelle reflètent un effectif de 16 chefs de ménages, soit un pourcentage d'environ 3.48 % du total de la catégorie des épargnants.

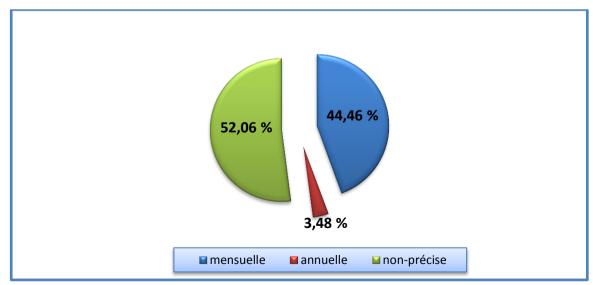


Figure N° 30 : Répartition des épargnants selon la périodicité d'épargne

Source : Enquête du terrain.

1.4.6-L'endroit d'épargne :

Tableau N°20 : Répartition des épargnants selon l'endroit d'épargne

Endroit d'épargne	effectifs	(%)
La banque	153	33.2
La poste	89	19.3
Domicile	143	31.01
La banque et domicile	76	16.48
Total	461	100

Source: Enquête du terrain

Un effectif de 153 enquêtés soit une part de 33.2 % du total des épargnants conservent leurs argents au sein des banques dont 116 justifient ce choix par des mesures de sécurité.

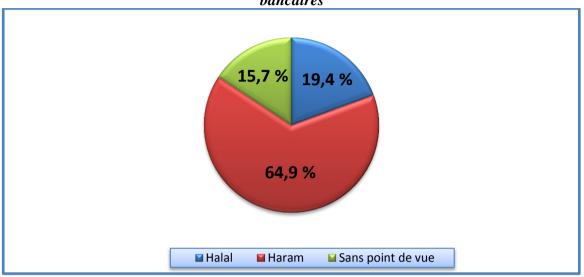
Dans le même contexte 143 chefs de ménages soit une part de 31 % du total des épargnants gardent leurs épargnes dans leurs domiciles et justifient ce comportement par la facilité d'accès à leurs épargnes à tout moment.

La catégorie des épargnants qui partagent la conservation de leurs épargnes entre la banque et le domicile a enregistré un effectif de 76 enquêtés soit un pourcentage de 16.48 % du total des épargnants.

Dans le même ordre d'idées, 89 chefs de ménages épargnent au niveau de la poste à travers des comptes d'épargne dépendants de la caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP) signalant que l'institution Algérie poste fait l'intermédiaire entre l'organisme bancaire et le client.

1.4.7-Points de vues des enquêtés vis-à-vis des intérêts bancaires :

Figure N° 31 : Répartition des Ménages selon leurs points de vue vis-à-vis des intérêts bancaires



Source: Enquête du terrain.

Les résultats de l'enquête du terrain indiquent que 64.9 % des enquêtés soit 649 chefs de ménages considèrent les intérêts bancaires comme étant interdits par la religion islamique. Par contre 194 chefs de ménages soit 19.4 % du total de l'échantillon différencient entre les intérêts bancaires et la RIBA. Ainsi que 15.7 % du total de l'échantillon soit 157 chefs de ménages n'ont pas de point de vue sur cette question.

1.4.8-Point de vue des enquêtés concernant l'acte d'épargne:

Tableau N°21 : Répartition des ménages selon leurs points de vue concernant l'acte d'épargne

Point de vue	effectifs	(%)
Capacité	567	56.7
Culture	236	23.6
Nécessité	122	12.2
Habitude	75	7.5
Total	1000	100

Source: Enquête du terrain

Les données représentées dans le tableau N° 21 affirment que 56.7 % du total de l'échantillon soit un effectif de 567 enquêtés voient l'acte d'épargne comme étant une question de capacité. Par contre 236 chefs de ménages soit 23.6 % du total de l'échantillon considèrent le comportement d'épargne comme étant une question de culture.

Dans le même ordre d'idées, l'acte d'épargne est vu comme étant une nécessité par 12.2 % du total de l'échantillon soit un effectif de 122 chefs de ménages. Tandis que 7.5 % des enquêtés soit un effectif de 75 chefs de ménages considèrent l'acte d'épargne comme étant une question d'habitude.

1.4.9-La planification financière :

Tableau N

22 : Répartition des ménages selon leurs réponses concernant la planification financière

Réponse		effectifs	(%)
O:	Court terme	288	28.8
Oui	Moyen terme	103	28.8
	Non	609	60.9
	Total	1000	100

Source: Enquête du terrain

Les données de l'enquête du terrain révèlent que la planification financière à court terme est faite par 288 enquêtés, soit une proportion de 28.8 % du total de l'échantillon. Tandis que 103 chefs de ménages soit 10.3 % de l'échantillon gèrent leurs finances à moyen terme.

Par contre 60.9 % de l'échantillon soit 609 enquêtés n'ont aucun plan pour la gestion de leurs finances.

1.4.10-La possession d'un livret d'épargne :

Le constat du tableau ci-dessous montre que 33.3 % soit 333 chefs de ménages enquêtés ne possèdent aucun compte d'épargne. Par contre une proportion de 66.7 % soit 667 chefs de ménages possèdent au moins un compte d'épargne.

Il est à noter que parmi la catégorie des chefs de ménages possesseurs d'un compte d'épargne, 151 enquêtés possèdent un livret d'épargne logement ,419 enquêtés possèdent un livret d'épargne populaire ,90 chefs de ménages ont un livret d'épargne sans intérêts bancaires et 7 enquêtés possèdent plus d'un livret d'épargne.

Tableau N°23 : Répartition des ménages selon la possession d'un compte d'épargne

		effectifs	(%)
NON		333	33.3
	Livret d'épargne logement	151	15.1
OUI	Livret d'épargne populaire	419	41.9
	Livret d'épargne sans intérêts bancaires	90	9
	Plus d'un livret d'épargne	7	7
	Total	1000	100

Source: Enquête du terrain.

1.4.11-Action, obligation et assurance- vie :

En ce qui concerne l'acquisition des actions et/ou des obligations, tous les enquêtés ont répondu par la négation. Cela peut être justifié par l'inactivité du marché financier algérien et l'absence de la culture financière au sein de la société algérienne.

Pour les contrats d'assurance-vie, seulement 16.8 % des enquêtés ont un contrat d'assurance-vie au cours de validité. Il est à signaler que plus de 75 % des enquêtés jugent cette forme d'épargne comme étant interdite par la religion islamique.

1.5.-Programmation des vacances et loisirs des ménages :

1.5.1-Programmation Des Vacances :

39,8 % 60,2 % oui ■ non

Figure N° 32 : Répartition Des Ménages Selon La Programmation Des Vacances

Source : Enquête du terrain

La lecture de la figure ci-dessus révèle que 39.8 % des enquêtés soit 398 chefs de ménages consacrent un budget pour la programmation de leurs vacances, tandis que 60.2 % ne donnent aucune importance à la programmation des vacances.

1.5.2-Les Loisirs:

En ce qui concerne la question des loisirs, les résultats de l'enquête du terrain indiquent que la catégorie des chefs de ménages qui exercent des loisirs représente seulement 12.4 % du total de l'échantillon soit un effectif de 124 enquêtés dont 39 le font sur toute l'année par contre 85 chefs de ménages fréquentent des loisirs que pendant les vacances.

Dans le même contexte, la catégorie des enquêtés qui financent des loisirs pour les autres membres du ménage notamment les enfants a enregistré une part de 36.4 % du total des enquêtés soit un effectif de 364 chefs de ménages dont 324 le font durant toute l'année.

Tableau N°24: Répartition Des Ménages Selon La fréquence des loisirs

	Chef de ménage Effectif (%)		D'autres membres d ménage	
			Effectif	(%)
Oui	124	12.4	364	36.4
Non	876	87.6	636	63.6
Total	1000	100	1000	100

Source : Enquête du terrain

III- L'ANALYSE TYPOLOGIQUE DE L'ETUDE

La typologie dite aussi l'idéal type est un concept sociologique définit par Max Weber. Cette notion sert à réduire la complexité des données statistiques et par conséquent éliminer les ambiguïtés. L'usage des types idéaux constitue pour Max Weber une démarche sociologique fondamentale. La typologie est considérée comme étant un moyen de comprendre le sens que les individus donnent à leurs expériences vécues. (Coenen-Huther, 2003)

Dans le cas de cette étude, une prise de partie de considérer que les variables quantitatives pour réaliser la typologie des ménages enquêtés. L'application de l'analyse typologique sur l'échantillon de l'étude met en évidence l'existence de trois types de ménages bien distincts les uns et les autres.

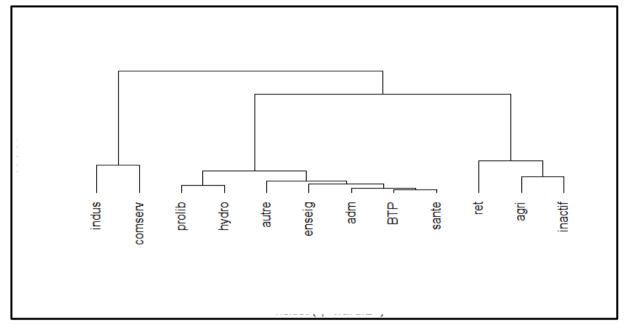


Figure N° 33 : Arbre de classification (Le dendrogramme)

Source: Travail réalisé en commun avec M. Nadji Rahmania avec logiciel R studio.

Le premier groupe : il est constitué des agriculteurs, des retraités, et des inactifs. Cela signifie que les ménages de ce groupe ont une proximité par rapport aux variables retenues. Il est à noter que l'âge moyen du chef du ménage de ce premier groupe est estimé à environ 60 ans. Par contre la taille moyenne du groupe a signalé 5 individus.

La moyenne du nombre d'enfants total est de 3 enfants chez les ménages dont le chef est un agriculteur, de 4.8 enfants pour la classe des retraités et d'environ 2.3 enfants pour la catégorie des inactifs. Tandis que ce groupe a témoigné une moyenne d'un seul enfant à charge.

Dans le même groupe, la durée moyenne de résidence à Oran est estimée aux alentours de 53 ans. En ce qui concerne le nombre d'occupés dans le ménage, le groupe a enregistré une moyenne d'un seul occupé par ménage. Dans le même ordre d'idées, les ménages dont le chef est retraité ont enregistré une moyenne d'environ 3.5 pièces par logement, tandis que la catégorie des ménages à chef inactif a signalé une moyenne de 3.7 pièces. Par contre les ménages dont le chef est un agriculteur ont enregistré un nombre moyen de pièces de 4.25 pièces.

Le deuxième groupe : c'est le groupe le plus nombreux, il est constitué de sept catégories de ménages. Ce groupe a enregistré un âge moyen des chefs des ménages estimé aux alentours de 48.8 ans. Il est à signaler que la catégorie des enseignants a enregistré la moyenne d'âge la plus élevée estimée aux alentours de 51 ans. Par contre la moyenne d'âge la moins élevée a été observée chez les ménages travaillant dans le secteur des hydrocarbures.

Les ménages du deuxième groupe ont marqué une taille moyenne d'environ 4.5 personnes. Il est à noter que la catégorie des ménages dont le chef exerce une profession libérale et ceux du secteur des hydrocarbures ont enregistré la taille la plus élevée et qui est de 5 personnes. Par contre les ménages à chef administrateur ont marqué la taille la moins élevée estimée aux alentours de 3.8 individus.

Dans le même groupe, le nombre d'enfants total a témoigné une moyenne d'environ 2.2 enfants. Par contre la moyenne des enfants à charges a enregistré 1.6 enfants. Il est à noter que la durée moyenne de résidence à Oran pour le deuxième groupe est de 41 ans. Le nombre moyen d'occupés dans le ménage pour le deuxième groupe ne dépasse pas une seule personne.

Pour la moyenne du nombre de pièces, la catégorie des enquêtés travaillant dans le secteur des hydrocarbures a marqué la valeur la plus élevée d'environ 5 pièces. Par contre la moyenne la moins élevée a été observée chez les ménages dont le chef exerce une activité de façon informelle.

Le troisième groupe : c'est le groupe le plus réduit, il est constitué de deux types de ménages uniquement. Les secteurs d'activités des chefs des ménages retenus dans ce groupe sont le secteur d'industrie et celui du commerce et services. L'âge moyen des enquêtés est de l'ordre de 38 ans chez les premiers et de 50 ans chez les seconds. Par contre l'âge moyen du troisième groupe est estimé à environ 44 ans. En ce qui concerne la taille des ménages, le groupe a enregistré une moyenne estimée aux alentours de 4.45 personnes.

Dans le même contexte, la moyenne du nombre d'enfants total est d'environ 3.7 enfants chez les enquêtés travaillant dans le secteur industriel et d'environ 5.2 enfants pour la catégorie des enquêtés travaillant dans le secteur du commerce et services. La moyenne des enfants à charges du troisième groupe est d'un seul enfant.

La durée moyenne de résidence à Oran est d'environ 23 ans pour la classe des enquêtés travaillant dans le secteur industriel. Tandis que cette moyenne est de l'ordre de 18.3 ans chez les enquêtés fréquentant le secteur du commerce et services.

Il est à noter que le nombre d'occupés dans le ménage ne dépasse pas une seule personne pour chaque sous-groupe. La moyenne de la variable nombre de pièces par logement a enregistré un niveau assez similaire chez les deux catégories constituant ce troisième groupe avec une estimation d'environ 3 pièces.

CONCLUSION:

En guise de conclusion, l'âge moyen de l'échantillon enquêté est de l'ordre de 53 ans. Seulement 324 ménages arrivent à satisfaire leurs besoins de consommations et 539 enquêtés sont non-épargnants.

Les résultats de l'enquête du terrain révèlent que 567 chefs de ménages considèrent l'acte d'épargne comme étant une question de capacité. 649 chefs des ménages jugent les intérêts bancaires comme étant RIBA et par la suite HARAM. Il est à indiquer que 66.7 % du total de l'échantillon soit 667 chefs de ménage possèdent au moins un compte d'épargne

CHAPITRE V: ANALYSE DESCRIPTIVE ET EXPLICATIVE DE LA SATISFACTION DES BESOINS DE CONSOMMATION

CHAPITRE V : ANALYSE DESCRIPTIVE ET EXPLICATIVE DE LA SATISFACTION DES BESOINS DE CONSOMMATION

INTRODUCTION:

Ce chapitre est consacré spécialement à la variable dépendante intitulée la satisfaction des besoins de consommation en abordant en premier lieu une analyse descriptive à travers le croisement entre la variable dépendante en question et les variables indépendantes car cela est considéré comme étant une étape indispensable pour chaque étude.

En second lieu, il est recommandé de procéder à l'analyse logistique binaire, cette décision est prise en raison de la nature de la variable dépendante étudiée. Il est à noter que ce type d'analyse est appliqué dans le cas d'une variable expliquée qualitative et qui "ne prends que deux modalités possibles". (Dayme,daustruax et Daudin, 2005)

. La régression logistique binaire sert à vérifier la relation entre la variable dépendante et les autres variables explicatives qui peuvent être qualitatives ou quantitatives. Il est à préciser que la mise en pratique de la régression logistique n'exige pas que l'échantillon soit distribué selon la loi normale. (2014, محمود عبد الله الفر هود)

I – ANALYSE DESCRIPTIVE DE LA SATISFACTION DES BESOINS DE CONSOMMATION :

Le test khi-deux sert à vérifier l'existence d'une relation statistiquement significative entre deux variables qualitatives quelles soient nominales ou ordinales. Avant de passer à l'application de ce test, il est substantiel de réaliser un tableau croisé afin d'offrir une lecture simplifiée de la distribution des effectifs ou des proportions des variables étudiées. (Carricano, Poujol et Bertrandias, 2010) Il est à préciser que la confirmation du test khi-deux exige le rejet de l'hypothèse nulle (indépendance des variables) et par conséquent l'acceptation de l'hypothèse alternative (dépendance des variables). Cela se concrétise par un niveau de signification asymptotique inférieur à 0.05.

1. Le sexe du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation :

Tableau N°25 : Répartition des ménages selon le sexe du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation

	Satisfaction des besoins de consommation		Total (0/)
	Oui	Non	Total (%)
Masculin	35.4	64.6	100
Féminin	8.9	91.1	100

Source : Calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le constat du tableau croisé ci-dessus, fait ressortir que 64.6 % des hommes enquêtés n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins de consommations. Cette proportion a enregistré un niveau beaucoup plus élevé chez le sexe féminin estimée à 91.1 %. Tandis que 35.4 % des chefs de ménages masculins déclarent la satisfaction de leurs besoins de consommations. Par contre seulement 8.9 % des chefs de ménages féminins arrivent à satisfaire leurs besoins de consommations.

Le résultat du test khi-deux prouve une relation statistiquement significative entre le sexe du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation sachant que (valeur = 29.188, ddl = 2, sig = 0.000 < 0.05). Dans le même contexte, il est à signaler que cette relation est selon une faible magnitude, car le V de cramer a signalé une valeur inférieure à 30 %.

2.- La situation matrimoniale du chef du ménage et satisfaction des besoins de consommation :

La lecture des données exposées dans le tableau N° 26 indique que la satisfaction des besoins de consommation touche plus la catégorie des célibataires avec une proportion estimée aux alentours de 59.3 %. Par contre la plus faible proportion de la satisfaction des besoins de consommation a été signalée chez les enquêtés polygames avec un pourcentage d'environ 9.7 %.

CHAPITRE V : ANALYSE DESCRIPTIVE ET EXPLICATIVE DE LA SATISFACTION DES BESOINS DE CONSOMMATION

Dans le même contexte, uniquement 35.8 % des chefs des ménages mariés (monogames) arrivent à satisfaire leurs besoins de consommation.

La satisfaction des besoins de consommation a signalé des proportions estimées à environ 14.9 % et 18.6 % chez les divorcés et les veufs respectivement.

Tableau N°26: Répartition des ménages selon la situation matrimoniale du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation

	Satisfaction des besoins de consommation		Total (%)
	Oui	Non	10tat (70)
Célibataire	59.3	40.7	100
Marié (monogame)	35.8	64.2	100
Marié (polygame)	9.7	90.3	100
Divorcé	14.9	85.1	100
Veuf	18.6	81.4	100

Source : Calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le résultat du test khi deux révèle l'existence d'une association statistiquement significative entre les deux variables, situation matrimoniale du chef du ménage et satisfaction des besoins de consommation (valeur = 65.509, ddl = 8, sig = 0.000 < 0.05).

3- L'âge du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation :

Le constat du tableau ci-dessous affirme que seulement 16.9 % des enquêtés ayant moins de 30 ans atteignent la satisfaction de leurs besoins de consommation. Par contre cette proportion est de l'ordre de 27 % et 18.8 % chez les enquêtés trentenaires et quadragénaires respectivement.

CHAPITRE V : ANALYSE DESCRIPTIVE ET EXPLICATIVE DE LA SATISFACTION DES BESOINS DE CONSOMMATION

Dans le même contexte, il est à noter que 17.1 % des enquêtés quinquagénaires sont satisfaits de leurs niveaux de consommation. Cette proportion est de l'ordre de 56.6 % chez les enquêtés sexagénaires. Tandis que 32.4 % des chefs des ménages ayant 70 ans et plus arrivent à satisfaire leurs besoins de consommation.

Tableau N°27: Répartition des ménages selon l'âge du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation

	Satisfaction des besoins de consommation		T (1 (0/)
	Oui	Non	Total (%)
Moins de 30 ans	16.9	83.1	100
Entre 30-40 ans	27	73	100
Entre 40-50 ans	18.8	81.2	100
Entre 50-60 ans	17.1	82.9	100
Entre 60-70 ans	56.6	43.4	100
70 ans et plus	32.4	67.6	100

Source : Calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le résultat du test khi-deux, prouve l'existence d'une relation statistiquement significative entre l'âge du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation, car la valeur du test a enregistré un niveau de 201.41 selon un degré de liberté égal à 10 et par la suite un niveau de signification asymptotique inférieur à 0.05.

4- Le niveau d'instruction du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation :

Les données numériques représentées dans le tableau ci-dessous révèlent que la satisfaction des besoins de consommation a atteint un niveau de 38 % chez les enquêtés universitaires suivi par les enquêtés ayant un niveau d'instruction moyen avec une proportion estimée aux alentours de 35.2 %. La satisfaction des besoins de consommation a signalé une proportion de 23.9 % et de 21.2 % chez les ménages ayant un niveau d'instruction secondaire et primaire respectivement.

Les enquêtés alphabétisés ont déclaré une satisfaction des besoins de consommation estimée à environ 11.1 % par contre la plus faible proportion a été observée chez les enquêtés non-instruits avec une estimation d'environ 7.3 %.

Tableau N° 28: Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation

	Satisfaction des besoins de consommation		To4=1 (0/)
	Oui	Non	Total (%)
Sans instruction	7.3	92.7	100
Alphabétisation	11.1	88.9	100
Primaire	23.9	76.1	100
Moyen	35.2	64.8	100
Secondaire	21.2	78.8	100
Universitaire	38	62	100

Source : Calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le résultat du test khi-deux a enregistré une valeur de 89.506 au degré de liberté égal à 10 cela conduit inévitablement à une signification asymptotique inférieure à 0.05. Donc il y a une relation statistiquement significative entre le niveau d'instruction du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation.

5.- Le profil du ménage et la satisfaction des besoins de consommation :

La lecture du tableau N° 29 fait ressortir que seulement 27 % des ménages sous forme de familles nucléaires arrivent à satisfaire leurs besoins de consommation. Cette proportion est de 28.5 % chez les ménages constitués d'une seule personne.

Dans le même contexte, environ 40.9 % des ménages composés de deux familles ou plus ont déclaré la satisfaction de leurs besoins de consommation, tandis que 62.5 % de la catégorie des ménages constitués de personnes sans lien de parenté arrivent à satisfaire leurs besoins de consommation.

Tableau N°29: Répartition des ménages selon le profil du ménage et la satisfaction des besoins de consommation

	Satisfaction des besoins de consommation		
	Oui	Non	Total (%)
Famille nucléaire	27	73	100
Une seule personne	28.5	71.5	100
Deux familles ou plus avec le même chef du ménage	40.9	59.1	100
Plusieurs personnes sans lien de parenté	62.5	37.5	100

Source : Calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le résultat du test khi deux révèle une valeur de 57.821 selon un degré de liberté égal à 6 et par conséquent un niveau de signification inférieur à 0.05 (sig = 0.000). Cela signifie l'existence d'une relation statistiquement significative entre le profil du ménage et la satisfaction des besoins. La magnitude de cette relation est décrite comme forte car, le V de cramer a dépassé un niveau de 70 %.

6.- La taille du ménage et la satisfaction des besoins de consommation :

Les données représentées ci-dessous affirment que 57.4 % des ménages composés de deux personnes maximum arrivent à satisfaire leurs besoins de consommation. Cette proportion est de l'ordre de 37.4 % chez les ménages dont la taille est entre 3 à 4 personnes.

Dans le même contexte, 19.5 % des ménages constitués de 5 à 6 personnes arrivent à satisfaire leurs besoins de consommation. Tandis que 32.5 % des ménages composés de 7 à 8 personnes atteignent la satisfaction de leurs besoins de consommation, cette proportion est de l'ordre de 48.3 % chez les ménages dont la taille est de 9 personnes et plus.

Tableau N° 30: Répartition des ménages selon la taille du ménage et la satisfaction des besoins de consommation

describe de conscientation				
	Satisfaction des besoins de consommation			
	Oui	Non	Total (%)	
1 à 2 personnes	57.4	42.6	100	
3 à 4 personnes	37.4	62.6	100	
5 à 6 personnes	19.5	80.5	100	
7 à 8 personnes	32.5	67.5	100	
9 personnes et plus	48.3	51.7	100	

Source : Calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Dans le même contexte, le test khi- deux de Pearson révèle une relation statistiquement significative entre la taille du ménage et la satisfaction des besoins de consommation selon une valeur = 132.572, un degré de liberté = 8 et par la suite un niveau de signification inférieur à 0.05 (sig = 0.000).

7.- Le type du logement et la satisfaction des besoins de consommation :

Les données exposées dans le tableau N° 31 montrent que 92 % des ménages habitants dans des immeubles arrivent à satisfaire leurs besoins de consommation suivis par 54.4 % pour les ménages habitants dans des villas ou étage de villa. Dans le même contexte, 25 % des ménages habitants dans des appartements déclarent la satisfaction de leurs besoins de consommation, cette proportion est de 17.1 % chez les ménages habitants dans des maisons de maîtres. Pour la catégorie intitulée autre, presque la totalité des enquêtés n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins de consommation.

Tableau N° 31: Répartition des ménages selon le type du logement et la satisfaction des besoins de consommation

	Satisfaction des besoins de consommation		Total (%)
	Oui	Non	(,,,
Villa ou étage de villa	54.4	45.6	100
Appartement	25	75	100
Maison de maître	17.1	82.9	100
Immeuble	92	8	100
Autre	0.2	99.8	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le résultat du test khi-deux a marqué (valeur = 148.694, ddl= 8, sig < 0.05). Alors la relation entre le type du logement et la satisfaction des besoins de consommation est statistiquement significative.

8.- Le statut d'occupation du logement et la satisfaction des besoins de consommation :

En ce qui concerne le statut d'occupation du logement, les chefs des ménages propriétaires ou copropriétaires représentent la plus grande proportion en matière de satisfaction des besoins de consommation estimée aux alentours de 41.7 %. Tandis que les chefs des ménages logés gratuitement ont signalé la plus faible proportion estimée à environ 3.8 %.

Dans le même ordre d'idées, environ 36.4 % des chefs des ménages habitants dans des logements de fonction atteignent la satisfaction de leurs besoins de consommation. Cette proportion est de l'ordre de 17.9 % et 14.5 % chez les locataires et les accédants à propriété respectivement.

Tableau N° 32: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et la satisfaction des besoins de consommation

	Satisfaction des besoins de consommation		
	Oui	Non	Total (%)
Propriétaire/copropriétaire	41.7	58.3	100
Accédant à la propriété	14.5	85.5	100
Locataire	17.9	82.1	100
Logement de fonction	36.4	63.6	100
Logé gratuitement	3.8	96.2	100

Source : Calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le test du khi deux révèle une valeur de 137.305 ainsi qu'un degré de liberté égal à 8, cela résulte nécessairement un degré de signification inférieur à 0.05. Alors la relation entre la variable statut d'occupation du logement et la satisfaction des besoins de consommation est statistiquement significative.

9.- Le nombre d'occupés dans le ménage et la satisfaction des besoins de consommation :

Tableau N°33: Répartition des ménages selon le nombre d'occupés dans le ménage et la satisfaction des besoins de consommation

	Satisfaction des besoins de consommation		Total (%)
	Oui	Non	1 0tat (%)
Aucun occupé	9.9	90.1	100
Entre 1-2 occupés	43.7	56.3	100
Entre 3-4 occupés	44.9	55.1	100

Source : Calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le constat du tableau ci-dessus révèle que seulement 9.9 % des ménages à aucun occupé arrivent à satisfaire leurs besoins de consommation. Cette proportion est de l'ordre de 43.7 % chez la catégorie des ménages ayant 1 ou 2 occupés. Par contre la satisfaction des besoins de consommation chez les ménages dont le nombre d'occupés est entre 3-4 représente un pourcentage de 44.9 %.

Sur cette base, il est possible de dire que la satisfaction des besoins de consommation des ménages augmente avec le nombre d'occupé dans le ménage. Il est à noter que les traditions de la société algérienne incitent les membres occupés dans le ménage de consacrer une partie de leurs revenus au chef du ménage.

Le test khi deux révèle les résultats suivants : (valeur = 136.49, ddl = 4, sig = 0.000 < 0.05). Alors la relation entre la variable nombre d'occupés dans le ménage et la variable satisfaction des besoins de consommation est statistiquement significative et par la suite les variables sont dépendantes.

10.- Le revenu du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation :

Tableau N° 34 : Répartition des ménages selon le niveau du revenu du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation

	Satisfaction des besoins de consommation		T-4-1/0/)
	Oui	Non	Total (%)
Moins de 18000	0	100	100
Entre 18000 - 30000	15.4	84.6	100
Entre 30000 - 45000	25.4	74.6	100
Entre 45000 - 60000	31.8	68.2	100
Entre 60000 - 75000	36.7	63.3	100
Entre 75000 - 100000	70.7	29.3	100
Entre 100000 - 150000	73.6	26.4	100
150000 et plus	99.7	0.3	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Les résultats du tri croisé entre le niveau du revenu et la satisfaction des besoins de consommation révèlent que la totalité des ménages ayant un revenu inférieur à 18 000 dinars algériens n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins de consommation. En revanche presque tous les ménages ayant un niveau du revenu égal ou supérieur à 150 000 dinars algériens atteignent la satisfaction de leurs besoins de consommation.

Dans le même ordre d'idées, la proportion de la satisfaction des besoins de consommation est de l'ordre de 31.8 % chez la catégorie des ménages ayant un revenu entre 45 000-60 000 dinars algériens. Par contre cette proportion a enregistré 70.7 % chez les ménages ayant un revenu entre 75 000 et 100 000 dinars algériens. En revanche, cette proportion a marqué 73.6 % chez les

CHAPITRE V : ANALYSE DESCRIPTIVE ET EXPLICATIVE DE LA SATISFACTION DES BESOINS DE CONSOMMATION

ménages ayant un revenu entre 100 000 -150 000 dinars algériens. Sur cette base, il est possible de dire que la satisfaction des besoins de la consommation augmente avec le niveau du revenu du chef du ménage.

Le résultat du test khi-deux prouve l'existence d'une relation statistiquement significative entre le revenu du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation selon une valeur = 290.64, un degré de liberté = 16 et par conséquent un niveau de signification inférieur à 0.05 (sig = 0.000). Il est à noter que cette relation est selon une forte magnitude, car le V de cramer a dépassé le niveau de 70 %.

11.- L'ancienneté professionnelle du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation :

Tableau N° 35: Répartition des ménages selon l'ancienneté professionnelle du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation

	Satisfaction des besoins de consommation		
	Oui	Non	Total (%)
Moins de 5 ans	19.4	80.6	100
Entre 5- 10 ans	25.9	74.1	100
Entre 10- 15 ans	20.8	79.2	100
Entre 15-20 ans	21.9	78.1	100
20 ans et plus	36.7	63.3	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

La lecture du tableau ci-dessus révèle que seulement 19.4 % des chefs des ménages ayant une ancienneté professionnelle inférieure à 5 ans arrivent à satisfaire leurs besoins de consommation. Alors que cette proportion est d'environ 25.9 % chez la catégorie des enquêtés dont la durée d'ancienneté professionnelle est entre 5 et 10 ans.

CHAPITRE V : ANALYSE DESCRIPTIVE ET EXPLICATIVE DE LA SATISFACTION DES BESOINS DE CONSOMMATION

Dans le même ordre d'idées, la satisfaction des besoins de consommation a enregistré une proportion de 20.8 % chez les chefs des ménages ayant une ancienneté professionnelle entre 10 et 15 ans. Par contre 21.9 % des enquêtés dont l'ancienneté professionnelle est entre 15 et 20 ans arrivent à satisfaire leurs besoins de consommation. Cette proportion est de l'ordre de 36.7 % chez la catégorie des enquêtés ayant une ancienneté professionnelle de 20 ans et plus.

Il est à noter que le résultat du test khi-deux a enregistré une valeur égale à 47.534 selon un degré de liberté égal à 10 et par la suite un niveau de signification inférieur à 0.05 (sig = 0.000). Alors une relation statistiquement significative existe entre l'ancienneté professionnelle du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation et par conséquent les deux variables en question sont dépendantes.

12.-Le statut de la profession et la satisfaction des besoins de consommation :

Les données de l'enquête du terrain montrent que 35.2 % des chefs des ménages ayant une affiliation à la sécurité sociale arrivent à satisfaire leurs besoins de consommation. Cette proportion est de 13 % chez la catégorie des chefs des ménages non affiliés à la sécurité sociale

Tableau N°36: Répartition des ménages selon le statut de la profession du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation

	Oui	Non	Total (%)
Formel	35.2	64.8	100
Informel	13	87	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le résultat du test khi-deux montre une relation statistiquement significative entre le statut de la profession du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation sachant que (valeur = 88.48, ddl = 4, sig = 0.000 < 0.05).

13.- Le secteur urbain et la satisfaction des besoins de consommation :

Tableau N° 37: Répartition des ménages enquêtés selon le secteur urbain et la satisfaction des besoins de consommation

	Satisfaction des besoins de consommation		T . 1(0()
	Oui	Non	Total (%)
Sidi El Houari	18.2	81.8	100
El Manzah	40.6	59.4	100
El Badr	30.8	69.2	100
Воиатата	32.1	67.9	100
Amir	30.7	69.3	100
Sidi El Bachir	14.1	85.9	100
Makkari	33.6	66.4	100
Essedikkia	26.1	73.9	100
Ibn Sina	39	61	100
Hamri	30.6	69.4	100
Othmania	35.8	64.2	100
El Mokrani	21.7	78.3	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Les données de l'enquête du terrain révèlent que la plus grande proportion en matière de satisfaction des besoins de consommation est enregistrée chez les ménages habitants dans le secteur urbain El Manzah avec une estimation d'environ 40.6 % suivi par le secteur Ibn Sina avec un pourcentage de 39 %, ensuite le secteur Othmania avec un pourcentage de 35.8 %.

CHAPITRE V : ANALYSE DESCRIPTIVE ET EXPLICATIVE DE LA SATISFACTION DES BESOINS DE CONSOMMATION

La plus faible proportion de satisfaction des besoins de consommation a été observée chez les ménages habitants dans le secteur urbain sidi El Bachir avec une estimation de 14.1 %. Pour le reste des secteurs urbains, la satisfaction des besoins de consommation oscille entre 21 % et 35 % à l'exception du secteur sidi el houari qui a signalé un pourcentage d'environ 18 %.

Dans le même contexte, le résultat du test khi deux a signalé une valeur de 67.321 ainsi qu'un degré de liberté égal à 22, cela résulte obligatoirement un niveau de signification asymptotique inférieur à 0.05. Donc il y a une relation statistiquement significative entre le secteur urbain et la satisfaction des besoins de consommation

14.- La façon de partager le revenu et la satisfaction des besoins de consommation :

Les résultats de l'enquête du terrain affirment que 34.2 % des chefs des ménages qui partagent leurs revenus en suivant un budget arrivent à satisfaire leurs besoins de consommation. Par contre cette proportion est de 28.3 % chez les chefs des ménages qui dépensent de manière aléatoire.

Tableau N° 38: Répartition des ménages selon la façon de partager le revenu et la satisfaction des besoins de consommation

	Satisfaction des besoins de consommation		Total (%)
	Oui	Non	10iui (70)
En suivant un budget	34.2	65.8	100
Aléatoire	28.3	71.7	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le calcul du test khi deux révèle l'existence d'une relation statistiquement significative entre la façon de partager le revenu et la satisfaction des besoins de consommation, car la valeur du test a enregistré 20.971 avec un degré de liberté égal à 2 et par conséquent un niveau de signification asymptotique inférieur à 0.05 (sig=0.000)

15.- La décision d'épargne et la satisfaction des besoins de consommation :

Tableau N° 39: Répartition des ménages selon la décision d'épargne et la satisfaction des besoins de consommation

		Satisfaction des beso	Total (%)	
		Oui	1 00000 (70)	
Décision	Oui	54.8	45.2	100
d'épargne	Non	12.4	87.6	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le tableau croisé ci-dessus révèle que 54.8 % des chefs des ménages épargnants atteignent la satisfaction de leurs besoins de consommation. Tandis que cette proportion est de 12.4 % chez les chefs des ménages non-épargnants.

La proportion de la non-satisfaction des besoins de consommation est de l'ordre de 45.2 % chez les enquêtés épargnants. Par contre cette proportion a enregistré environ 87.6 % chez les chefs des ménages non-épargnants.

Le calcul du test khi deux révèle l'existence d'une relation statistiquement significative entre la décision d'épargne et la satisfaction des besoins de consommation, car la valeur du test a enregistré 206.106 avec un degré de liberté égal à 2 et par conséquent un niveau de signification asymptotique inférieur à 0.05 (sig=0.000).

II – L'ANALYSE EXPLICATIVE DE LA VARIABLE SATISFACTION DES BESOINS DE CONSOMMATION :

1.- La régression logistique binaire :

Afin d'identifier les variables qui permettent d'expliquer le plus efficacement la probabilité de la satisfaction des besoins de consommation chez les ménages enquêtés, il est indispensable de vérifier l'effet des variables indépendantes à travers l'élaboration du modèle logistique.

1.1-Le modèle de base :

Il est à rappeler que la distribution statistique de la variable en question révèle que seulement 324 ménages enquêtés arrivent à satisfaire leurs besoins de consommations par contre 676 chefs de ménage enquêtés n'atteignent pas cette satisfaction pour diverses raisons.

Le codage de la variable dépendante intitulée la satisfaction des besoins de consommation prend 1 pour la réponse positive et zéro pour la réponse négative.

1.2-Evaluation de la signification du modèle :

1.2.1-La statistique khi-deux:

Tableau N

40: Test de spécification de la variable dépendante satisfaction des besoins de consommations

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	177.222	24	0.000 < 0.05

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le test du khi-deux a enregistré un niveau de 177.222 au degré de liberté (DDL) égal à 24. Cela résulte nécessairement un niveau de signification inférieur à 0.05 et par conséquent une meilleure prédiction de la probabilité de satisfaire les besoins de consommation chez les ménages après l'introduction des variables indépendantes dans le modèle logistique binaire étudié . (2017 ، سار ی و دعیش)

1.2.2-Les tests R^2 :

Tableau N°41 : Récapitulatif des modèles (satisfaction des besoins de consommation)

Etape	R-deux de Cox et Snell	R-deux de Nagelkerke
14	0.713	0.957

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Les tests R-deux de Cox & Snell et R-deux de Nagelkerke reflètent la force explicative du modèle logistique. (2014 علي أبشر فضل المولى سليمان) Dans cette étude, les deux paramètres cités en dessus ont enregistré des valeurs décrites comme étant importantes en atteignant 14 étapes.

La statistique R-deux de Cox et Snell a signalé un niveau de 0.713, cela signifie que 71.3 % des variations de la variable satisfaction des besoins de consommation s'expliquent par les variables indépendantes introduites dans le modèle. Alors que les variations expliquées par des variables qui ne figurent pas dans le modèle représentent uniquement 28.7 %.

Dans le même contexte, le test R-deux Nagelkerke a enregistré un niveau de 0.957. Sur cette base, il est possible de dire 95.7 % des variations de la variable satisfaction des besoins de consommation sont expliquées par les variables indépendantes incluses dans le modèle. Par contre uniquement 4 % des variations sont expliquées par d'autres variables qui ne figurent pas dans le modèle.

1.2.3-Test de Hosmer –Lemeshow:

Tableau N

42: Test de Hosmer-Lemeshow (satisfaction des besoins de consommation)

	Khi-deux	ddl	Signification
Etape 14	0.551	6	0.997 > 0.05

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le degré de signification du test Hosmer-Lemeshow précisément à la dernière (quatorzième) étape a signalé un niveau de signification supérieur à 0.05. Cela aboutit nécessairement à l'acceptation de l'hypothèse nulle et par conséquent un bon ajustement du modèle logistique aux données. (2011، الجاعوني و غانم)

1.3-Évaluation de la justesse de l'ajustement du modèle :

Dans cette étape, il est recommandé de vérifier la qualité du classement correct en comparant entre la première et la dernière étape. Le classement initial, c'est-à-dire avant l'introduction des variables indépendantes dans le modèle a enregistré un niveau de 57 %.

Par contre la quatorzième (dernière) étape a signalé une augmentation très considérable en matière du classement correct. Ce dernier a enregistré un niveau estimé aux alentours de 97.5 %. Ces résultats reflètent l'importance d'introduire les variables indépendantes dans le modèle logistique de la variable dépendante intitulée la satisfaction des besoins de consommation.

1.4-Présentation du modèle de la régression logistique :

L'équation de la régression logistique binaire prend la formule suivante :

$$P_{i} = E(Y_{i} / X_{i}) = e^{(B_{0+} B_{1} X_{1+...+} B_{N} X_{N})}$$

$$1+e^{(B_{0+} B_{1} X_{1+...+} B_{N} X_{N})}$$
(Badaoui, 2010, p. 268)

Avec:

 P_i : la probabilité de la variable dépendante. B: les paramètres du modèle.

X : les variables indépendantes.

Dans le but de simplifier le modèle, il est préférable de passer à la transformation logarithmique afin d'atteindre la formule suivante :

L= ln (Pi / 1- P_i) = B₀+ B₁
$$X_1$$
+... + B_N X_N (Badaoui, 2010)

L'adaptation de cette formule aux données l'étude aboutit aux résultats suivants :

La satisfaction des besoins de consommation = -121.017 +27.831 x_1 + 9.129 x_2 + 7.882 x_3 + 3.4 x_4 + 1.987 x_5 + 1.86 x_6 + 1.491 x_7 + 1.023 x_8 + 0.443 x_9 +0.155 x_{10} - 1.241 x_{11} - 3.882 x_{12} - 4.933 x_{13} - 5.239 x_{14} - 5.34 x_{15} -21.3 x_{16} .

Sachant que:

x₁: le revenu du chef du ménage.

X₂: la situation matrimoniale du chef du ménage.

x₃: l'ancienneté professionnelle.

 $\mathbf{x_4}$: la variation saisonnière.

x₅: le travail du chef du ménage.

x₆: le nombre d'occupés.

X₇: le profil du ménage.

x₈: le niveau d'instruction du chef du ménage.

x₉: le statut d'occupation du logement.

X₁₀: le secteur urbain.

X₁₁: l'âge du chef du ménage.

X 12: la taille du ménage.

x ₁₃: le sexe du chef du ménage.

X 14: les enfants à charge.

X 15: le financement des loisirs des membres du ménage.

x ₁₆: les dettes du chef du ménage.

Alors:

La satisfaction des besoins de consommation = -121.017 +27.831 revenu du chef du ménage + 9.129 situation matrimoniale du chef du ménage + 7.882 ancienneté professionnelle du chef du ménage + 3.4 variation saisonnière + 1.987 travail du chef du ménage + 1.86 nombre d'occupés + 1.491 profil du ménage+ 1.023 niveau d'instruction du chef du ménage+ 0.443 statut d'occupation du logement +0.155 secteur urbain – 1.241 âge du chef du ménage – 3.882 taille du ménage - 4.933 sexe du chef du ménage – 5.239 enfants à charge – 5.34 financement des loisirs-21.3 dettes du chef du ménage.

Le modèle de la régression logistique binaire de la variable dépendante intitulée la satisfaction des besoins de consommation révèle les interprétations suivantes :

Le revenu du chef du ménage impacte positivement le modèle par environ 27.8 fois tandis que la situation matrimoniale du chef du ménage augmente la satisfaction des besoins de consommation par environ 9.129 fois.

Le modèle logistique obtenu montre que la variable indépendante intitulée ancienneté professionnelle du chef du ménage fait augmenter la variable dépendante par environ 7.882 fois.

Dans le même ordre d'idées, la variable variation saisonnière résulte un impact positif de 3.4 fois dans la satisfaction des besoins de consommation. Cette dernière est influencée positivement par le travail du chef du ménage en enregistrant un paramètre d'environ 1.987 fois. Ainsi qu'une augmentation d'une personne dans le nombre d'occupés fait augmenter la satisfaction des besoins de consommation par environ 1.86 fois.

Les variables indépendantes intitulées profil du ménage et niveau d'instruction du chef du ménage ont enregistré des paramètres positifs estimés aux alentours de 1.491 et 1.023 fois respectivement.

Il est notable que la variable indépendante intitulée le statut d'occupation du logement impacte positivement la satisfaction des besoins de consommation par 0.443 fois. La même nature d'influence est signalée pour la variable indépendante le secteur urbain avec un paramètre de modèle estimé à environ 0.155 fois.

Par contre l'âge du chef du ménage impacte négativement le modèle logistique et par conséquent fait diminuer la satisfaction des besoins de consommation par environ 1.241 fois. Dans le même contexte, il est à signaler que toute augmentation d'un individu dans la taille du ménage contribue à la diminution de la satisfaction des besoins de consommation par environ 3.882 fois. Le sexe du chef du ménage contribue à la diminution de la satisfaction des besoins de consommation par 4.933 fois.

Il est à signaler que toute augmentation dans le nombre d'enfants à charges résulte nécessairement une diminution d'environ 5.239 fois de la satisfaction des besoins de consommation. Les deux variables indépendantes intitulées financement des loisirs et dettes du

chef du ménage contribuent à la diminution du modèle logistique binaire en question par 5.34 fois et 21. 3 fois respectivement.

Tableau Nº 43 : Variables dans l'équation (satisfaction des besoins de consommation)

	В	E.S.	Wald	ddl	Sig.	Exp(B)
Le revenu du chef du ménage	27.831	59488.788	0.000	1	1	1.22137E+012
La situation matrimoniale du chef du ménage	9.129	25727.205	0.000	1	1	9218.79856
L'ancienneté professionnelle	7.882	25962.379	0.000	1	1	2649.16559
La variation saisonnière	3.4	4681.504	0.000	1	0.999	29.9641
Le travail	1.987	74904.736	0.000	1	1	7.29362
Le nombre d'occupés	1.86	1.659	1.257	1	2.262	6.42373
Le profil du ménage	1.491	0.833	3.207	1	0.073	4.44153
Le niveau d'instruction du chef du ménage	1.023	16398.958	0.00	1	1	2.78152
Le statut d'occupation du logement	0.443	0.257	2.969	1	0.085	1.55737
Le secteur urbain	0.155	0.073	4.559	1	0.033	1.16765
L'âge du chef du ménage	-1.241	3709.256	0.000	1	1	0.28909
La taille du ménage	-3.882	11739.407	0.000	1	1	0.0206
Le sexe du chef du ménage	-4.933	0.844	34.151	1	0.00	7.20485E-003
Les enfants à charge	-5.239	22424.859	0.000	1	1	5.30555E-003
Le financement de loisirs des membres des ménages	-5.34	16579.34	0.000	1	1	4.79587E-003
Les dettes du chef du ménage	-21.3	10420.372	0.000	1	0.998	5.61729 E-010
Constante	-121.017	373649,666	0.000	1	1	2.77322 E -053

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

2- La régression logistique binaire simple entre la satisfaction des besoins de consommation et la décision d'épargne :

2.1-Evaluation de la signification du modèle :

2.1.1-La statistique khi-deux:

Tableau N

44: Test de spécification de la variable dépendante satisfaction des besoins de consommations (régression logistique binaire simple)

	, 0	0 1	•
	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	213.719	1	0.000

Source : calcul fait personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

En matière de régression logistique binaire simple, le test du khi-deux a enregistré un niveau de 231.719 avec un degré de liberté (DDL) égal à 1. Cela résulte nécessairement un niveau de signification inférieur à 0.05 et par conséquent une meilleure prédiction de la probabilité de satisfaire les besoins de consommation après l'introduction de la variable décision d'épargne dans le modèle.

2.1.2-Les tests \mathbb{R}^2 :

Tableau N°45: Récapitulatif des modèles (satisfaction des besoins de consommation)

Etape	R-deux de Cox et Snell	R-deux de Nagelkerke
Etape 1	0.192	0.27

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

En ce qui concerne la régression logistique binaire simple de la satisfaction des besoins de consommation, le test R-deux de Cox et Snell a marqué un niveau de 0.192, cela signifie que 19.2 % des variations de la variable satisfaction des besoins de consommation s'expliquent par la variable décision d'épargne. Alors que les variations expliquées par des variables qui ne figurent pas dans le modèle représentent 80.8 %.

Dans le même contexte, le test R-deux Nagelkerke a enregistré un niveau de 0.27. Sur cette base, il est possible de dire que 27 % des variations de la variable satisfaction des besoins de consommation sont expliquées par la variable intitulée décision d'épargne, alors environ 73 % des variations sont expliquées par d'autres variables qui ne figurent pas dans le modèle logistique binaire simple.

2.1.3-Évaluation de la justesse de l'ajustement du modèle logistique binaire simple :

Le classement initial de la variable satisfaction des besoins de consommation avant l'introduction de la variable intitulée décision d'épargne dans le modèle logistique binaire simple a marqué un niveau de 53.9 %.

Le niveau du classement correct après l'introduction de la variable décision d'épargne dans le modèle a témoigné une augmentation très considérable en atteignant un pourcentage de 73.4 %. Cette hausse en matière du classement correct représente l'impact de la décision d'épargne par rapport à la satisfaction des besoins de consommation chez les ménages enquêtés.

2.4-Présentation du modèle de la régression logistique binaire simple :

Tableau N°46: Variables dans l'équation de la satisfaction des besoins de consommation (Régression logistique binaire simple)

	A	E.S	Wald	ddl	Sig	Exp(B)
Décision d'épargne	-1,956	0,13	228,023	1	0.000	0.141
Constante	2.148	0.16	179.22	1	0.000	8.565

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

L'équation de la régression logistique binaire simple pour la variable intitulée la satisfaction des besoins de consommation prend la formule suivante :

L'adaptation de cette formule aux données de l'étude aboutit au résultat suivant :

Satisfaction des besoins de consommation = 2.148 -1.956 décision d'épargne

Alors, il est possible de dire que la décision d'épargne impact négativement la satisfaction des besoins de consommation par 1.956 fois.

CONCLUSION:

En guise de conclusion, le tri croisé des données de l'étude a prouvé une relation statistiquement significative entre l'âge du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation. Selon le sexe, plus de 90 % des femmes ont des revenus qui ne répondent pas à leurs besoins de consommation. Cette proportion a témoigné un niveau estimé aux alentours de 64.6 % chez les hommes.

Le nombre d'occupés dans le ménage exerce un impact sur la satisfaction des besoins de consommation sachant que seulement 10 % des ménages à aucun occupé arrivent à satisfaire leurs besoins de consommation. Par contre 45 % des ménages dont le nombre d'occupés est entre 3 à 4 individus ont des revenus convenables à leurs besoins de consommation.

Les résultats de l'enquête du terrain révèlent que le modèle logistique binaire de la satisfaction des besoins de consommation inclut seize variables indépendantes dont dix ont un impact positif. Notant que le revenu du chef du ménage a signalé le paramètre le plus élevé dans le modèle en augmentant la satisfaction des besoins de consommation par environ 27.831 fois.

Par contre, six variables influencent le modèle logistique binaire négativement comme l'âge et les dettes du chef du ménage en signalant des paramètres estimés à environ -1.241 et -21.3 respectivement.

CHAPITRE VI

ANALYSE DESCRIPTIVE ET EXPLICATIVE DE LA DECISION D'EPARGNE

INTRODUCTION:

Ce chapitre comporte deux aspects, le premier consacré à l'analyse descriptive de la décision d'épargne du chef du ménage, le second spécialisé à l'analyse logistique binaire de la variable dépendante en question.

En premier lieu, le croisement de la variable décision d'épargne et les variables indépendantes sera établi afin de préciser les proportions des épargnants selon de différents critères tout en vérifiant la signification statistique par le biais du test khi-deux de Pearson.

Ensuite, le modèle logistique binaire représentant la variable expliquée en question sera formulé dans le but d'identifier les variables indépendantes qui permettent d'expliquer le plus efficacement la décision d'épargne chez les ménages enquêtés.

I- L 'ANALYSE DESCRIPTIVE DE LA DECISION D'EPARGNE:

1.- Le revenu du chef du ménage et la décision d'épargne :

Le constat des données représentées dans le tableau N° 47 révèlent que 95.6 % des chefs des ménages ayant un revenu inférieur à 18 000 DA n'arrivent pas à épargner. Cette proportion est de l'ordre de 63.3 % chez les enquêtés dont le revenu est entre 18 000 DA et 30 000 DA.

Tandis que 57.1 % de la catégorie des chefs des ménages ayant un revenu entre 30 000 DA et 45 000 DA sont des épargnants. Dans le même ordre d'idées 55.2 % des enquêtés dont le revenu est entre 45 000 DA et 60 000 DA arrivent à épargner.

La proportion des épargnants est de l'ordre de 70 % et 73.6 % chez les chefs des ménages ayant un revenu entre 75 000 DA et 100 000 DA et ceux ayant un revenu entre 100 000 DA et 150 000 DA respectivement.

Les deux catégories des enquêtés ayant un revenu entre 60 000 DA et 75 000 DA et ceux ayant un revenu de 150 000 DA et plus ont enregistré des proportions assez similaires en matière de capacité d'épargne estimées aux alentours de 93.5 % et 94 % respectivement.

Le croisement entre la variable revenu du chef du ménage et la décision d'épargne révèle un résultat surprenant, car la décision d'épargne n'augmente pas forcément avec le revenu. Il est à signaler que la capacité d'épargne est plus élevée chez les enquêtés ayant un revenu entre 60000-75 000 DA par rapport à celle des ménages dont le revenu est entre 100 000-150 000 DA. Cette situation est due à plusieurs facteurs tels que l'endettement des chefs des ménages, le nombre des personnes à charge dans le ménage, la nature de l'activité des enquêtés et même le profil du ménage.

Tableau N°47: Répartition des ménages enquêtés selon le niveau du revenu du chef du ménage et la décision d'épargne (unité : dinar algérien)

	Décision d'épargne		Total (%)	
	Oui	Non		
Moins de 18 000 DA	4.1	95.9	100	
Entre 18 000 - 30 000 DA	36.7	63.3	100	
Entre 30 000 - 45 000 DA	57.1	42.9	100	
Entre 45 000 - 60 000 DA	55.2	44.8	100	
Entre 60 000 - 75 000 DA	93.5	6.5	100	
Entre 75 000 - 100 000 DA	70	30	100	
Entre 100 000 -1 50000 DA	73.6	26.4	100	
150000 DA et plus	94	6	100	

Source : calcul fait personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le résultat du test khi deux de Pearson révèle une valeur de 127.11 au degré de liberté égal à 4 et par conséquent un niveau de signification inférieur à 0.05 (sig = 0.000). Cela affirme l'existence d'une relation statistiquement significative entre le niveau du revenu du chef du ménage et sa décision d'épargne.

2.- La façon de partager le revenu et la décision d'épargne :

Tableau N°48: Répartition des ménages selon la façon de partager le revenu et la décision d'épargne

	Décision	Décision d'épargne		
	Oui	Non	Total (%)	
En suivant un budget	60.9	39.1	100	
Aléatoire	43.2	56.8	100	

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le tableau croisé ci-dessus fait ressortir que 60.9 % des chefs des ménages qui partagent leurs revenus en suivant un budget arrivent à épargner. Par contre uniquement 43.2 % des enquêtés qui partagent leurs revenus de manière décrite comme étant aléatoire sont des épargnants.

Le résultat du test khi-deux a signalé une valeur de 31.911 au degré de liberté 2. Cela résulte nécessairement un niveau de signification inférieur à 0.05. Alors sur cette base, la relation entre la façon de partager le revenu et la décision d'épargne est statistiquement significative.

3.- La situation matrimoniale du chef du ménage et la décision d'épargne :

Tableau N°49: Répartition des ménages selon la situation matrimoniale du chef du ménage et la décision d'épargne

	Décision	Décision d'épargne	
	Oui	Non	Total (%)
Célibataire	50.8	49.2	100
Marié (monogame)	55.9	44.1	100
Marié (polygame)	22.6	77.4	100
Divorcé	25.5	74.5	100
Veuf	72.9	27.1	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

En matière de décision d'épargne, les chefs des ménages polygames ont enregistré la plus faible proportion d'épargnants estimée aux alentours de 22.6 %. Cette proportion est de l'ordre de 55.9 % chez les enquêtés monogames. Par contre la plus grande proportion a été observée chez les enquêtés veufs estimée à environ 72.9 %.

Les chefs des ménages célibataires épargnants représentent un pourcentage de 50.8 %. Cette proportion est de l'ordre de 25.5 % chez les divorcés.

Le résultat du test khi deux de Pearson révèle que la relation entre la situation matrimoniale du chef du ménage et sa décision d'épargne est statistiquement significative. Sachant que la valeur du test a enregistré un niveau de 65.193 au degré de liberté égal à 8 et par la suite un niveau de signification inférieur à 0.05. Alors la décision d'épargne d'un chef de ménage dépend de sa situation matrimoniale.

4.- Le niveau d'instruction du chef du ménage et la décision d'épargne :

Tableau N°50: Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef du ménage et la décision d'épargne

	Décision d'épargne		Total (%)	
	Oui	Non	Total (%)	
Sans instruction	55.6	44.4	100	
Alphabétisé	42.4	57.6	100	
Primaire	67.4	32.6	100	
Moyen	46.5	53.5	100	
Secondaire	44	56	100	
Universitaire	51.9	48.1	100	

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

La lecture du tableau N° 50, affirme que 67.4 % des chefs des ménages dont le niveau d'instruction est primaire arrivent à épargner. Par contre cette proportion est de 55.6 % et 51.9 % chez les non-instruits et les universitaires respectivement. Les épargnants ayant un niveau d'instruction moyen et secondaire ont enregistré des proportions estimées aux alentours de 46.5 % et 44 % respectivement.

Le test khi-deux de Pearson affirme une association statistiquement significative entre le niveau d'instruction du chef du ménage et sa décision d'épargne. Cela est affirmé par la valeur du test qui a signalé un niveau de 44.88 au degré de liberté égal à 10, ce qui aboutit inévitablement à un niveau de signification inférieur à 0.05.

Malgré que la décision d'épargne dépend du niveau d'instruction du chef du ménage, cette association reste faible car le V de cramer a enregistré une valeur inférieure à 30 %.

5.- Le sexe du chef du ménage et la décision d'épargne :

Tableau N°51: Répartition des ménages selon le sexe du chef du ménage et la décision d'épargne

	Décision d'épargne		Total (9/)	
	Oui	Non	Total (%)	
Masculin	51.7	48.3	100	
Féminin	54	46	100	

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Les données de l'enquête du terrain prouvent que 54 % des enquêtés femmes arrivent à épargner par contre cette proportion a enregistré environ 51.7 % chez les chefs des ménages hommes.

Il est à noter que le résultat du test khi-deux de Pearson a signalé une valeur de signification supérieure à 0.05 et par la suite les variables, le sexe du chef du ménage et la décision d'épargne sont indépendantes. Cela peut être surprenant par rapport aux idées dominantes dans la société algérienne.

6.- L'âge du chef du ménage et la décision d'épargne :

Les données du travail du terrain affirment que la catégorie des chefs des ménages dont l'âge est entre 60 et 70 ans a signalé la plus grande proportion en matière d'épargne estimée aux alentours de 77.6 %. Cette proportion est de l'ordre de 69 % chez les enquêtés ayant 70 ans et plus.

Dans le même contexte, les proportions des épargnants sont assez similaires chez les chefs des ménages trentenaires et quinquagénaires estimée à environ 42 %. Les épargnants ayant moins de trente ans ont enregistré la plus faible proportion estimée à environ 16.7 %.

Tableau N°52: Répartition des ménages selon l'âge du chef du ménage et la décision d'épargne

Classe d'âge	Epargnant	Non épargnant	Total (%)
Moins de 30 ans	16.7	83.3	100
Entre 30-40 ans	42	58	100
Entre 40 -50 ans	35.7	64.3	100
Entre 50-60 ans	42.2	57.8	100
Entre 60-70 ans	77.6	22.4	100
70 ans et plus	69	31	100

Source : calcul fait personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le test khi-deux de Pearson révèle une valeur de 164.51 au degré de liberté égal à 10 et par conséquent un niveau de signification inférieur à 0.05. Cela prouve l'existence d'une relation statistiquement significative entre l'âge du chef du ménage et la décision d'épargne.

7.- La taille du ménage et la décision d'épargne :

Les données représentées dans le tableau ci-dessous font ressortir que 91.8 % des ménages composés de deux personnes maximum arrivent à épargner. Cette proportion est de l'ordre de 48.1 % chez les ménages dont la taille est entre 3 à 4 personnes.

Une part de 43.4 % des ménages constitués de 5 à 6 personnes arrivent à épargner. Tandis que 62.3 % des ménages composés de 7 à 8 personnes sont des épargnants, cette proportion est de l'ordre de 89.3 % chez les ménages dont la taille est de 9 personnes et plus.

Il est à signaler que les deux plus grandes proportions appartiennent à la catégorie des ménages dont la taille est la plus petite et celle dont la taille est la plus grande.

Tableau N°53: Répartition des ménages selon la taille du ménage et la décision d'épargne

	Décision d'épargne			
	Oui	Non	Total (%)	
1 à 2 personnes	91.8	8.2	100	
3 à 4 personnes	48.1	51.9	100	
5 à 6 personnes	43.4	56.6	100	
7 à 8 personnes	62.3	37.7	100	
9 personnes et plus	89.3	10.7	100	

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le résultat du test khi- deux de Pearson révèle une relation statistiquement significative entre la taille du ménage et la décision d'épargne (valeur = 86.739, DDL= 8, sig = 0.000 < 0.05). Alors la décision d'épargne dépend de la taille du ménage.

8.- Le type du logement et la décision d'épargne :

La plus grande proportion d'épargnants a été observée chez les enquêtés habitants dans des immeubles estimée à environ 95.7 %. Dans le même ordre d'idées, 59.7 % des enquêtés habitants dans des villas ou étages de villas arrivent à épargner. Cette proportion est de l'ordre 57.1 % chez les chefs des ménages habitants dans des maisons de maîtres.

La proportion des épargnants habitants dans des appartements a signalé un niveau d'environ 48.5 %, tandis que tous les enquêtés de la catégorie intitulée autre n'arrivent pas à faire des épargnes.

Tableau N° 54 : Répartition des ménages selon le type du logement et la décision d'épargne

	Décision d'épargne		T . 1 (0)
	Oui	Non	Total (%)
Villa ou étage de villa	59.7	40.3	100
Appartement	48.5	51.5	100
Maison de maître	57.1	42.9	100
Immeuble	95.7	4.3	100
Autre	0	100	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le résultat du test khi-deux de Pearson indique l'existence d'une relation statistiquement significative entre le type du logement et la décision d'épargne (valeur = 63.725, DDL= 8, sig= 0.000 < 0.05). Alors la décision d'épargne prise par le chef du ménage dépend du type du logement, mais avec une magnitude faible, car le V de cramer a enregistré une valeur inférieure à 30 %.

9.- Le statut d'occupation du logement et la décision d'épargne :

Selon le statut d'occupation du logement, 60.3 % des propriétaires ou copropriétaires sont des épargnants. Tandis que cette proportion est de l'ordre 45.5 % chez la catégorie des accédants à la propriété. Dans le même contexte, 40 % des habitants dans des logements de fonction sont des épargnants.

Les chefs des ménages logés gratuitement ont signalé la plus faible proportion en matière d'épargnants estimée à environ 22.5 %. Tandis que les locataires ont enregistré une proportion des épargnants assez considérable estimée à environ 57.1 % en sachant que les frais du loyer représente 4 % des motifs d'épargne.

Tableau N°55:Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et la décision d'épargne

	Décision d'épargne		
	Oui	Non	Total (%)
Propriétaire ou copropriétaire	60.3	39.7	100
Accédant à la propriété	45.5	54.5	100
Locataire	57.1	42.9	100
Logement de fonction	40	60	100
Logé gratuitement	22.5	77.5	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le résultat du test khi-deux de Pearson indique une relation statistiquement significative entre le statut d'occupation du logement et la décision d'épargne (valeur = 81.927, ddl = 8, sig = 0.000 < 0.05).

10.- La situation professionnelle du chef du ménage et la décision d'épargne :

Tableau N° 56:Répartition des ménages enquêtés selon la situation professionnelle du chef du ménage et la décision d'épargne

	Décision d'épargne		T . 1 (0/)
	Oui	Non	Total (%)
Occupé	54.5	45.5	100
Inoccupé	46.4	53.6	100
Retraité	84.2	15.8	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Les données représentées dans le tableau N°56 montrent que 84.2 % des chefs de ménages retraités sont des épargnants. Cette proportion a enregistré un niveau estimé aux alentours de 54.5 % chez les enquêtés occupés et 46.4 % pour les inoccupés.

Les retraités ont enregistré la plus grande proportion, car la majorité de ces derniers leur décision d'épargne est motivée par le désir de faire le pèlerinage. Ainsi que généralement l'âge à la retraite des parents coïncide avec l'âge du début de la vie professionnel des enfants et par la suite l'indépendance financière de ces derniers.

Le résultat du test khi-deux de Pearson révèle un degré de signification inférieur à 0.05 (valeur = 69.11, ddl = 8) .Alors la relation entre la situation professionnelle du chef du ménage et la décision d'épargne est statistiquement significative.

11.- L'ancienneté professionnelle du chef du ménage et la décision d'épargne :

La lecture du tableau N°57 affirme que 38.7 % des chefs des ménages ayant une ancienneté professionnelle inférieure à 5 ans sont des épargnants. Cette proportion est de 38.3 % chez les enquêtés dont l'ancienneté professionnelle est entre 5 et 10 ans.

Dans le même contexte, la catégorie des ménages ayant une ancienneté professionnelle entre 10 et 15 ans a enregistré une proportion d'épargnants estimée aux alentours de 35.7 %. Par contre 36.5 % des enquêtés ayant une ancienneté professionnelle entre 15 et 20 ans arrivent à épargner. Ainsi que 57.7 % des chefs des ménages ayant une ancienneté professionnelle de 20 ans et plus sont des épargnants.

Tableau N°57: répartition des ménages selon l'ancienneté professionnelle du chef du ménage et la décision d'épargne

	Décision d'épargne		
	Oui	Non	Total (%)
Moins de 5 ans	38.7	61.3	100
Entre 5 -10 ans	38.3	61.7	100
Entre 10- 15 ans	35.7	64.3	100
Entre 15 – 20 ans	36.5	63.5	100
20 ans et plus	57.7	42.3	100

Source : personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le résultat du test khi-deux de Pearson prouve l'existence d'une relation statistiquement significative entre l'ancienneté professionnelle du chef du ménage et la décision d'épargne (valeur = 72.625, ddl = 10, sig = 0.000 < 0.05)

12.- Le secteur urbain et la décision d'épargne :

Les données de l'enquête du terrain indiquent que les habitants du secteur urbain El Manzah ont enregistré la plus importante proportion en matière d'épargnants estimée à environ 62.5 %. Cette proportion a enregistré des niveaux assez similaires chez les habitants du secteur urbain El Amir et Essedikkia estimés aux alentours de 61.4 % et 60.9 % respectivement.

Les proportions des chefs des ménages épargnants dans les secteurs urbains El Badr, Sidi El Bachir et Othmania ont signalé 44.4 % ,45.9 % et 47.2 % respectivement. Dans le même contexte, la plus faible proportion a été observée chez les enquêtés habitants dans le secteur urbain sidi el houari estimée à environ 31.8 %. Pour le reste des secteurs urbains, la proportion des épargnants oscille entre 51 % et 39 %.

Tableau N°58: Répartition des ménages enquêtés selon le secteur urbain et la décision d'épargne

	Oui	Non	Total (%)
Sidi El Houari	31.8	68.2	100
El Manzah	62.5	37.5	100
El Badr	44.4	55.6	100
Bouamama	51.2	48.8	100
El Amir	61.4	38.6	100
Sidi El Bachir	45.9	57.1	100
Makkari	58.4	41.6	100
Essedikkia	60.9	39.1	100
Ibn Sina	59.7	40.3	100
El Hamri	59.2	40.8	100
Othmania	47.2	52.8	100
Mokrani	39.1	60.9	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le calcul du test khi-deux de Pearson indique une relation statistiquement significative entre le secteur urbain et la décision d'épargne, car le degré de signification asymptotique est inférieur à 0.05 (valeur = 48.715, ddl = 22). Alors il est possible de dire que la décision d'épargne dépend du secteur urbain.

13.- L'endettement du chef du ménage et la décision d'épargne :

Tableau N°59: Répartition des ménages enquêtés selon l'endettement du chef du ménage et la décision d'épargne

		Épargnants	Non-épargnants	Total (%)
Endettement	Oui	24.7	75.3	100
Du chef du ménage	Non	72.6	27.4	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Les données de l'enquête du terrain affirment que 72.6 % des chefs des ménages qui n'ont pas des dettes arrivent à épargner. Par contre, la proportion des enquêtés épargnants et endettés à la fois ne dépasse pas 24.7 %. Il est à rappeler que le remboursement des dettes représente une proportion de 14.2 % parmi les causes d'incapacité d'épargne.

Le résultat du test khi deux affirme l'existence d'une relation statistiquement significative entre l'endettement du chef du ménage et la décision d'épargne (valeur = 225.162, ddl = 4, sig= 0.000 < 0.05).

14.- Le comportement des parents (tuteurs) vis-à-vis de l'épargne et la décision d'épargne du chef du ménage :

La lecture du tableau N°60 montre que 77.1 % des chefs des ménages dont les parents étaient épargnants arrivent à faire des épargnes. Par contre les enquêtes qui n'ont pas une idée sur le comportement de leurs parents en matière d'épargne représentent une proportion d'épargnants estimée à environ 40.5 %. Cette proportion est de l'ordre de 11.9 % chez les enquêtés dont leurs parents étaient non-épargnants.

Tableau N° 60: Répartition des ménages selon le comportement des parents vis-à-vis de l'épargne et la décision d'épargne du chef du ménage

	Décision d'épargne		Total (0/)
	Oui	Non	Total (%)
Oui	77.1	22.9	100
Non	11.9	88.1	100
Je ne sais pas	40.5	59.5	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le résultat du test khi-deux de Pearson affirme l'existence d'une relation statistiquement significative entre le comportement des parents vis-à-vis de l'épargne et la décision d'épargne des enquêtés (valeur = 326.673, ddl = 6, sig = 0.000 < 0.05). Alors la décision d'épargne d'un chef de ménage dépend du comportement de de son entourage familial et de son éducation vis-à-vis de l'épargne.

15.- la programmation des finances et la décision d'épargne :

Tableau N°61: Répartition des ménages selon la programmation des finances et la décision d'épargne

W 07 W 800					
		Décision d'épargne		To4=1/0/)	
		Oui	Non	Total (%)	
Programmation Oui	Oui	70.6	29.4	100	
des finances	Non	41.2	58.8	100	

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Les données représentées dans le tableau ci-dessus montrent que 70.6 % des chefs des ménages qui ont des programmes de planification pour leurs finances arrivent à faire des

épargnes. Par contre, cette proportion est de l'ordre de 41.2 % chez les chefs de ménages qui ne programment pas leurs finances.

Le résultat du test khi - deux de Pearson révèle une relation statistiquement significative entre la programmation des finances et la décision d'épargne (valeur = 107.166, ddl = 4, sig = 0.000 < 0.05)

16. -Le point de vue des enquêtés concernant l'acte d'épargne et la décision d'épargne :

Tableau N°62 : Répartition des ménages selon le point de vue des enquêtés concernant la question d'épargne et la décision d'épargne

	Décision d'épargne		T I (0()
	Oui	Non	Total (%)
Capacité	28.7	71.3	100
Culture	66.2	33.8	100
Nécessité	95.1	4.9	100
Habitude	75.3	24.7	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Les données du travail du terrain révèlent que 28.7 % des chefs des ménages considérant l'acte d'épargne comme étant une question de capacité sont des épargnants. Cette proportion est de l'ordre de 66.2 % chez les enquêtés considérant l'acte d'épargne comme étant une question de culture.

Dans le même contexte, 95.1 % de la catégorie des enquêtés qui voient l'acte d'épargne comme étant une nécessité ont une décision d'épargne positive. Cette proportion est de l'ordre de 75.3 % chez la catégorie des ménages considérants l'acte d'épargne comme étant une affaire d'habitude.

Le résultat du khi-deux de Pearson révèle l'existence d'une association statistiquement significative entre le point de vue des enquêtés vis-à-vis de la question d'épargne et la décision d'épargne (valeur = 398.082 ddl = 8, sig = 0.000 < 0.05).

17.- La programmation des vacances et la décision d'épargne :

Tableau N°63: Répartition des ménages selon la programmation des vacances et la décision d'épargne

		Décision d'épargne		T (1/0/)
		Oui	Non	Total (%)
Programmation	Oui	69.6	30.4	100
des vacances	Non	40.4	59.6	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Les données de l'enquête du terrain affirment que 69.6 % parmi les chefs des ménages enquêtés qui programment leurs vacances sont épargnants. Par contre seulement 40.4 % des enquêtés qui ne programment pas leurs vacances arrivent à faire des épargnes. Il est à rappeler que la programmation des vacances figure parmi les motifs d'épargne chez les ménages enquêtés.

Le test du khi-deux révèle une relation statistiquement significative entre la programmation des vacances et la décision d'épargne (valeur = 93.358, ddl = 4, sig = 0.000<0.05).

18.- La fréquence des loisirs et la décision d'épargne :

Les données représentées dans le tableau N° 64 montrent que seulement 34.5 % des chefs des ménages qui consacrent un budget pour exercer des loisirs arrivent à épargner par contre cette proportion est de l'ordre de 53 % chez la catégorie des ménages qui n'ont pas des dépenses pour les loisirs.

Tableau N° 64: Répartition des ménages selon la fréquence des loisirs et la décision d'épargne

		Décision d'épargne		T. (1 (0/)
		Oui	Non	Total (%)
La fréquence	Oui	34.5	65.5	100
des loisirs	Non	53	47	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le résultat du test khi-deux prouve l'existence d'une relation statistiquement significative entre la fréquence des loisirs et la décision d'épargne (valeur = 32.291 .ddl = 4, sig = 0.000 < 0.05). Il est à noter que la fréquence des loisirs signifie une augmentation des dépenses de la consommation ce qui impacte directement la décision et même la fraction d'épargne des ménages.

19.- La satisfaction des besoins de consommation et la décision d'épargne :

Tableau N°65: Répartition des ménages selon la satisfaction des besoins de consommation et la décision d'épargne

		Décision d'épargne		T . L (0)
		Oui	Non	Total (%)
Satisfaction des besoins de	Oui	78.4	21.6	100
consommation	Non	29.8	70.2	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le constat des données représentées dans le tableau ci-dessus révèle que 78.4 % parmi les ménages arrivant à satisfaire leurs besoins de consommation sont des épargnants. Tandis que seulement 29.8 % des ménages non-satisfaits de leurs consommations sont des épargnants.

Dans le même contexte, il est à noter que la satisfaction des besoins de consommation est de l'ordre de 21.6 % chez la catégorie des non-épargnants par contre 70.2 % de ces derniers n'atteignent pas la satisfaction de leurs besoins de consommation.

Le résultat obtenu à travers le test khi-deux confirme l'existence d'une relation statistiquement significative entre la satisfaction des besoins de consommation et la décision d'épargne. Cela est prouvé par la valeur du test qui a enregistré un niveau de 206.106 avec un degré de liberté égal à 1 et par conséquent un niveau de signification asymptotique inférieur à 0.05. Dans le même contexte, il est à signaler que la magnitude de cette relation est décrite comme étant forte, car le V de cramer a dépassé le seuil de 70 %.

20.- Le sexe du chef du ménage et la possession du compte d'épargne :

Tableau N°66 : Répartition des ménages enquêtés selon le sexe du chef du ménage et la possession du compte d'épargne

	Possession d'un compte d'épargne		
	Oui	Non	Total (%)
Masculin	68.3	31.7	100
Féminin	39.5	60.4	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Les résultats de l'enquête du terrain montrent que 68.3 % des chefs des ménages dont le sexe est masculin sont des possesseurs d'un compte d'épargne au moins. Par contre cette proportion est de l'ordre de 39.5 % chez le sexe féminin.

Le résultat du test khi- deux de Pearson révèle une relation statistiquement significative entre le sexe du chef du ménage et la possession du compte (valeur = 35.257, ddl = 2, sig = 0.000 < 0.05). La dépendance entre la possession du compte d'épargne et le sexe du chef du ménage est décrite comme étant assez forte, car le V de cramer a enregistré un niveau de 88 %.

21.- Le niveau d'instruction du chef du ménage et la possession du compte d'épargne :

Les données représentées dans le tableau N°67 prouvent que 5.1 % des chefs des ménages non instruits possèdent au moins un compte (livret) d'épargne. Cette proportion est de l'ordre de 34.3 % chez les enquêtés alphabétisés.

Dans le même contexte, la possession du compte d'épargne a enregistré une proportion estimée aux alentours de 54.3 % et 48.5 % chez les chefs des ménages ayant un niveau d'instruction primaire est moyen respectivement.

La possession du compte d'épargne a signalé 78.8 % chez les enquêtés dont le niveau d'instruction est secondaire. Cette proportion est de l'ordre de 97.2 % chez les enquêtés universitaires.

Tableau N° 67: Répartition des ménages le niveau d'instruction du chef du ménage et la possession du compte d'épargne

	Possession du compte d'épargne		- Total (%)
	Oui	Non	10tat (%)
Sans instruction	5.1	94.9	100
Alphabétisé	34.3	65.7	100
Primaire	54.3	45.7	100
Moyen	48.5	51.5	100
Secondaire	78.8	21.2	100
Universitaire	97.2	2.8	100

Source : personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le résultat du test khi-deux de Pearson affirme l'existence d'une relation statistiquement significative entre le niveau d'instruction du chef du ménage et la possession du compte d'épargne (valeur = 318.417, ddl = 10, sig = 0.000 < 0.05).

22.- L'âge du chef du ménage et la possession du compte d'épargne :

Tableau N°68: Répartition des ménages selon l'âge du chef du ménage et la possession du compte d'épargne

	Possession du compte d'épargne		T (1 (0())
	Oui	Non	Total (%)
Moins de 30 ans	98	2	100
Entre 30- 40 ans	81.8	18.2	100
Entre 40-50 ans	67.3	32.7	100
Entre 50-60 ans	57.3	42.7	100
Entre 60- 70 ans	70.3	29.7	100
70 ans et plus	45.5	54.5	100

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le constat du tableau ci-dessus fait ressortir que la possession du compte d'épargne est de 98 % chez les enquêtés ayant moins de 30 ans par contre cette proportion est de l'ordre de 81.8 % et 67.3 % chez la catégorie des chefs des ménages trentenaires et quadragénaires respectivement.

Pour la catégorie des enquêtés quinquagénaires la possession du compte d'épargne a signalé une proportion estimée aux alentours de 57.3 %. Cette proportion est de l'ordre de 70.3 % chez les chefs des ménages sexagénaires. Dans le même contexte, 45.5 % des enquêtés ayant 70 ans et plus possèdent au moins un compte (livret) d'épargne.

Le calcul du test khi-deux révèle l'existence d'une relation statistiquement significative entre l'âge du chef du ménage et la possession du compte d'épargne (valeur = 75.042, ddl = 10, sig = 0.000 < 0.05). Alors sur cette base, il est possible de dire que la possession du compte d'épargne dépend de la variable âge du chef du ménage.

23.- Secteur urbain et la possession du compte d'épargne :

Tableau N°69: Répartition des ménages selon le secteur urbain et la possession du compte d'épargne

a epargne				
	Possession du compte d'épargne		T . 1.00	
	Oui	Non	Total (%)	
Sidi El Houari	48.2	51.8	100	
El Manzah	93.8	6.2	100	
El Badr	58	42	100	
Воиатата	81	19	100	
El Amir	68.2	31.8	100	
Sidi El Bachir	69.3	30.7	100	
El Makkari	63.3	36.7	100	
Essedikkia	78.3	21.7	100	
Ibn Sina	67.5	32.5	100	
El Hamri	61.2	38.8	100	
Othmania	88.7	11.3	100	
El Mokrani	54.3	45.7	100	

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le constat du tableau ci -dessus affirme que la proportion de possession du compte d'épargne a enregistré environ 93.8 % pour le secteur urbain El Manzah. Par contre cette

proportion est de l'ordre de 88. 7 %, 81 % et 78.3 % pour les secteurs urbains Othmania, Bouamama et Essedikkia respectivement.

La plus faible proportion de possession du compte (livret) d'épargne a été observée chez les chefs des ménages résidants dans le secteur urbain Sidi El Houari estimée à environ 48.2 %.

La possession du compte d'épargne a enregistré des proportions oscillantes entre 54 % et 69 % pour le reste des secteurs urbains.

Le résultat du test khi-deux révèle une relation statistiquement significative entre le secteur urbain et la possession du compte d'épargne (valeur = 85.228, ddl = 22, sig = 0.000 < 0.05).

II- L'ANALYSE EXPLICATIVE DE LA VARIABLE DECISION D'EPARGNE :

1- La régression logistique binaire :

1.1-Le modèle de base

Il est à rappeler que 461 enquêtés sont des épargnants, par contre 539 chefs de ménages n'arrivent pas à faire des économies. Il est à signaler que le codage de la variable dépendante intitulée la décision d'épargne dans logiciel SPSS prend 1 pour la réponse positive et zéro pour la réponse négative.

1.2-Évaluation de la signification du modèle :

1.2.1-La statistique khi-deux :

Tableau N° 70: Test de spécification de la variable dépendante décision d'épargne

Khi-deux de Pearson	131.201	8	0.000 < 0.05
Étape 17	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Pour la variable dépendante intitulée décision d'épargne, le test du khi-deux a enregistré un niveau de 131.201 au degré de liberté (DDL) égal à 8 et par conséquent un niveau de signification inférieur à 0.05.

Cela signifie que le modèle logistique binaire est statistiquement significatif, alors une meilleure prédiction de la probabilité pour la variable décision d'épargne après l'introduction des variables indépendantes dans le modèle au niveau de la dernière (dix-septième) étape. (2017، سارى و دعيش)

1.2.2-Les tests R^2 :

Tableau Nº 71 : Récapitulatif des modèles de la variable décision d'épargne

Etape	R-deux de Cox et Snell	R-deux de Nagelkerke
17	0.54	0.764

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le paramètre intitulé R-deux de Cox et Snell a enregistré une valeur vue comme étant considérable estimée à 0.54. Ce résultat signifie que 54 % des variations de la variable décision d'épargne prise par le chef du ménage sont expliquées par les variables indépendantes incluses dans le modèle. Tandis que 46 % des variations de la variable dépendante en question sont expliquées par d'autres variables qui ne figurent pas dans le modèle logistique.

Dans le même ordre d'idées, le test R-deux Nagelkerke de la décision d'épargne a témoigné un niveau de 0.764. Selon ce test, il est possible de dire que 76.4 % des variations de la variable décision d'épargne sont expliquées par les variables indépendantes incluses dans le modèle. Cela implique que seulement 23.6 % des variations sont expliquées par d'autres variables qui ne figurent pas dans le modèle logistique en question.

1.2.3-Test de Hosmer –Lemeshow:

Tableau N°72 : Test de Hosmer-Lemeshow de la variable décision d'épargne

	Khi-deux	ddl	Signification
Etape 17	0.264	4	0.992 > 0.05

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

La dernière (dix-septième) étape du test Hosmer-Lemeshow a enregistré un niveau de signification supérieur à 0.05. Alors sur cette base, l'hypothèse nulle est acceptée et par la suite un bon ajustement du modèle logistique aux données pour la variable dépendante intitulée décision d'épargne.

1.3-Évaluation de la justesse de l'ajustement du modèle :

La vérification de la qualité du classement correct est indispensable. Cela se réalise à travers la comparaison entre la première et la dernière étape. Pour la variable dépendante décision d'épargne, le classement initial a témoigné un niveau d'environ 54.9 %.

Tandis que, la dix-septième étape a témoigné une augmentation très considérable en matière du classement correct en atteignant un niveau estimé aux alentours de 90.4 %. Cette augmentation entre les deux étapes exprime l'impact de l'inclusion des variables indépendantes dans le modèle logistique. (2011، محمود محسن الزوبعي، هاتف عبد الكاظم و إحسان كريم)

1.4-Présentation du modèle de la régression :

Il est à rappeler que l'équation de la régression logistique prend la formule suivante :

$$P_{i} = E(Y_{i} / X_{i}) = \underbrace{\frac{e^{(B_{0+} B_{1} X_{1+...+} B_{N} X_{N})}}{(B_{0+} B_{1} X_{1+...+} B_{N} X_{N})}}_{1+e^{(B_{0+} B_{1} X_{1+...+} B_{N} X_{N})}$$
(Badaoui, 2010)

Avec:

 P_i : la probabilité de la variable dépendante. X: les variables indépendantes.

B: les paramètres du modèle.

Dans le but de simplifier le modèle, il est préférable de passer à la transformation logarithmique afin d'atteindre la formule suivante :

L'adaptation de cette formule aux données de l'étude conduit aux résultats suivants :

Log (p/1-p) =
$$-13.1 - 24.051 x_1 - 21.715 x_2 - 3.527 x_3 - 2.464 x_4 - 1.49 x_5 - 0.062 x_6 + 0.121 x_7 + 0.4 x_8 + 2.94 x_9 + 12.385 x_{10} + 35.734 x_{11}$$
.

Sachant que:

X₁: financement des loisirs du ménage

x₂: nombre d'enfants à charge

X₃: point de vue du chef du ménage vis-à-vis de l'épargne.

x₄: les dettes du chef du ménage.

X₅: le sexe du chef du ménage.

x₆: l'âge du chef du ménage.

X₇: le comportement des parents (tuteurs) du chef du ménage vis-à-vis de l'épargne.

X₈: la satisfaction des besoins de consommation du ménage.

X₉: la programmation des vacances.

x 10: le statut d'occupation du logement.

X₁₁: le revenu du chef du ménage.

CHAPITRE VI : ANALYSE DESCRIPTIVE ET EXPLICATIVE DE LA DECISION D'EPARGNE

Tableau Nº 73 : Variables dans l'équation (décision d'épargne)

	В	E.S	Wald	ddl	Sig	Exp (B)
Financement des loisirs du ménage	-24.051	103773.464	0.000	1	1	3.58742E-011
Nombre d'enfants à charge	-21.715	48635.701	0.000	1	1	3.70932E-010
Point de vue du chef du ménage vis-à-vis de l'épargne	-3.527	1.114	9.241	1	0.002	0.02939
Les dettes du chef du ménage	-2.464	0.636	14.972	1	0.000	0.08509
Le sexe du chef du ménage	-1.49	0.342	18.511	1	0.000	0.22537
L'âge du chef du ménage	-0.062	0.149	0.169	1	0.681	0.93988
Le comportement des parents (tuteurs) du chef du ménage vis-à-vis de l'épargne	0.121	0.043	17.663	1	0.000	1.12862
La satisfaction des besoins de consommation du ménage	0.4	0.373	1.205	1	0.272	1.49182
La programmation des vacances	2.94	0.840	12.444	1	0.000	18.91584
Le statut d'occupation du logement	12.385	101321.924	0.000	1	1	237993.8233
Le revenu du chef du ménage	35.734	68003.566	0.000	1	1	3.330429E+015
Constante	-13.1	105505.069	0.000	1	1	2.04523E -006

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain

CHAPITRE VI : ANALYSE DESCRIPTIVE ET EXPLICATIVE DE LA DECISION D'EPARGNE

La décision d'épargne du chef du ménage = -13.1-24.051 financement des loisirs du ménage - 21.715 nombre d'enfants à charge - 3.527 point de vue du chef du ménage vis-à-vis de l'épargne - 2.464 les dettes du chef du ménage - 1.49 le sexe du chef du ménage - 0.062 l'âge du chef du ménage + 0.121 comportement des parents du chef du ménage vis à vis de l'épargne + 0.4 satisfaction des besoins de consommation du chef du ménage + 2.94 programmation des vacances + 12.385 statut d'occupation du logement + 35.734 revenu du chef du ménage.

Alors le modèle de la régression logistique binaire de la variable dépendante décision d'épargne révèle les interprétations suivantes :

La variable indépendante financement des loisirs du ménage impacte négativement le modèle logistique et par conséquent fait diminuer la décision d'épargne par environ 24.051 fois.

Il est à noter que toute augmentation dans le nombre d'enfants à charge contribue à la diminution de la décision d'épargne du chef du ménage par environ 21.715 fois. Le point de vue du chef du ménage vis-à-vis de l'épargne impacte négativement sa décision d'épargne en enregistrant un paramètre négatif estimé aux alentours de 3.527 fois.

Les dettes du chef du ménage impactent négativement sa décision d'épargne par environ 2.464 fois. Dans le même ordre d'idées, le sexe du chef du ménage et l'âge du chef du ménage ont enregistré des paramètres négatifs d'environ 1.49 fois et 0.062 fois respectivement.

La variable indépendante intitulée comportement des parents du chef du ménage vis-à-vis de l'épargne impacte positivement le modèle logistique, car elle contribue à l'augmentation de la décision d'épargne du chef du ménage par environ 0.121 fois. Ainsi que la variable satisfaction des besoins de consommation aboutit à l'augmentation du modèle logistique binaire de la décision d'épargne du chef du ménage en enregistrant un paramètre positif d'environ 0.4 fois.

Les deux variables indépendantes intitulées programmation des vacances et statut d'occupation du logement impactent positivement le modèle logistique binaire en question par 2.94 fois et 12.385 fois respectivement. Le revenu mensuel a enregistré le paramètre positif le plus élevé du modèle logistique binaire de la décision d'épargne du chef du ménage. Alors toute augmentation

CHAPITRE VI : ANALYSE DESCRIPTIVE ET EXPLICATIVE DE LA DECISION D'EPARGNE

dans le niveau du revenu contribue à l'augmentation du modèle logistique en question par environ 35,734 fois.

2- La régression logistique binaire simple entre la décision d'épargne et la satisfaction des besoins de consommation:

2.1- Évaluation de la signification du modèle :

2.1.1-La statistique khi-deux:

Tableau N° 74: Test de spécification de la variable dépendante décision d'épargne (Régression logistique binaire simple)

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	235.72	1	0.000 < 0.05

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Le test du khi-deux a enregistré un niveau de 235.72 avec un degré de liberté (ddl) égal à 1. Cela résulte nécessairement un niveau de signification inférieur à 0.05 et par conséquent une meilleure prédiction de la probabilité de la décision d'épargne après l'introduction de la variable satisfaction des besoins de consommation dans le modèle.

2.1.2-Les tests \mathbb{R}^2 :

Tableau N°75: Récapitulatif des modèles concernant la décision d'épargne (Régression logistique binaire simple)

Étape	R-deux de Cox et Snell	R-deux de Nagelkerke
Étape 1	0.21	0.281

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

CHAPITRE VI : ANALYSE DESCRIPTIVE ET EXPLICATIVE DE LA DECISION D'EPARGNE

En ce qui concerne la régression logistique binaire simple de la décision d'épargne, le test R-deux de Cox et Snell a marqué un niveau de 0.21. Cela signifie que 21 % des variations de la variable en question s'expliquent par la variable satisfaction des besoins de consommation.

Dans le même contexte, le test R-deux Nagelkerke a enregistré un niveau de 0.281. Selon ce type de test, il est possible de dire que 28.1 % des variations de la variable décision d'épargne sont expliquées par la variable intitulée satisfaction des besoins de consommation. Cela signifie que 71.9 % des variations sont expliquées par d'autres variables qui ne figurent pas dans le modèle logistique binaire simple.

2.1.3-Évaluation de la justesse de l'ajustement du modèle :

Le classement initial de la variable décision d'épargne avant l'introduction de la variable satisfaction des besoins de consommation dans le modèle logistique binaire simple a marqué un niveau de 54 %. Par contre, le niveau du classement correct après l'introduction de la variable satisfaction des besoins de consommation dans le modèle a témoigné une augmentation très considérable en atteignant un pourcentage de 75 %. Cette hausse en matière du classement correct représente l'impact de la satisfaction des besoins de consommation par rapport à la décision d'épargne chez les ménages enquêtés.

2.4-Présentation du modèle de la régression logistique binaire simple :

Tableau N°76: Variables dans l'équation concernant la décision d'épargne (Régression logistique binaire simple)

	A	E.S	Wald	ddl	Sig	Exp(B)
Satisfaction des besoins de consommation	-1.447	0.143	101.688	1	0.000	0.235
Constante	2.291	0.166	190.608	1	0.000	9.884

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

L'équation de la régression logistique binaire simple prend la formule suivante :

CHAPITRE VI : ANALYSE DESCRIPTIVE ET EXPLICATIVE DE LA DECISION D'EPARGNE

L=
$$\ln (\text{Pi} / 1 - P_i) = B_0 + B_1 X_1$$
 (Kheriche et Takouche, 2013, p. 265)

L'adaptation de cette formule aux données de l'étude aboutit au résultat suivant :

Décision d'épargne = 2.291 -1.447 satisfaction des besoins de consommation

Alors, il est possible de dire que toute augmentation dans le niveau de la satisfaction des besoins de consommation engendre un impact négatif sur la décision d'épargne par environ 1.147 fois.

CONCLUSION:

En guise de conclusion, le tri croisé a prouvé l'existence d'une relation statistiquement significative entre la décision d'épargne du chef du ménage et la taille du ménage. Il est à noter que plus de 90 % des ménages constitués de deux individus maximum sont épargnants. Tandis que ce pourcentage ne dépasse pas 48 % chez les ménages dont la taille varie entre 3 à 4 personnes.

Le niveau d'instruction du chef du ménage exerce une influence sur sa décision d'épargne, mais selon une magnitude décrite comme étant faible, car le V de cramer a enregistré un niveau inférieur à 30 %.

Selon l'âge du chef du ménage, une portion de 83 % des chefs du ménage ayant moins de 30 ans n'arrivent pas à faire des économies. Par contre environ 78 % des enquêtés sexagénaire sont des épargnants.

En ce qui concerne l'analyse explicative de la décision d'épargne, le modèle logistique inclut onze variables indépendantes. Il est à signaler que le niveau du revenu du chef du ménage a enregistré le paramètre positif le plus élevé en contribuant à l'augmentation du modèle logistique binaire en question par environ 35 fois.

Les variables indépendantes intitulées comportement des parents du chef du ménage et la satisfaction des besoins de consommation ont enregistré les paramètres positifs les moins élevés dans le modèle estimés aux alentours de 0.121 et 0.4 respectivement.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GÉNÉRALE:

Il est à rappeler que ce travail avait pour but de comprendre le comportement des ménages algériens particulièrement ceux de la commune d'Oran vis-à-vis de la répartition du revenu entre la consommation et l'épargne. Les résultats obtenus à la fin de cette étude révèlent que seulement 32.4 % des ménages arrivent à satisfaire leurs besoins de consommation. Dans le même contexte, il est à signaler que les dépenses des ménages sont influencées considérablement par le mois du Ramadan et les fêtes religieuses, car 44.5 % des enquêtés augmentent leurs volumes de consommation pour bien se préparer à ces occasions.

Plus de la moitié des enquêtés n'arrivent pas à faire des économies sachant que les ménages épargnants représentent une proportion de 46 % du total de l'échantillon. La grande majorité des épargnants accorde la priorité à l'acte de la consommation et considère l'épargne comme étant la part résiduelle du revenu, ce comportement est identique au modèle keynésien.

Il est à noter que 83 ménages épargnent dans le but de faire le pèlerinage, cela reflète l'impact des croyances religieuses en partagent le revenu au sein de la société algérienne. Ainsi 65 % des ménages enquêtés jugent les intérêts bancaires comme étant interdits par l'islam. Dans le même ordre d'idées, il est à signaler que 56.7 % des ménages enquêtés considèrent que la répartition du revenu est impactée beaucoup plus par la capacité financière par contre seulement 23.6 % des enquêtés voient que l'épargne est une question de culture.

Se préparer aux frais du mariage des enfants représente 4.8 % des motifs d'épargnes et 9.3 % des motifs d'endettements, ce comportement représente un signe de solidarité et entre dans le cadre des traditions de la famille algérienne.

L'analyse descriptive de l'étude fait ressortir que le comportement des ménages vis-à-vis de la répartition du revenu est déterminé par les variables socio-démographiques, car 91 % des ménages dirigés par des femmes n'atteignent pas la satisfaction de leurs besoins de consommation, cela est dû au fait que le ménage à chef féminin est généralement un ménage à un seul revenu.

CONCLUSION GENERALE

Selon la situation matrimoniale du chef du ménage, la satisfaction des besoins de consommation ne dépasse pas 10 % chez les ménages à chef polygame. Tandis que 35.8 % des enquêtés monogames et 59.3 % des enquêtés célibataires arrivent à satisfaire leurs besoins de consommation.

Le contrôle du volume des dépenses ainsi que la planification financière ne sont pas sans impact sur le comportement des ménages en partageant leurs revenus, car 61 % des enquêtés qui dépensent en suivant un budget sont épargnants contre 43 % pour ceux qui dépensent de façon aléatoire.

Selon le sexe du chef du ménage, 54 % des enquêtés femmes arrivent à épargner, cette proportion est de l'ordre de 51.7 % chez les enquêtés hommes.

La possession du livret d'épargne dépend fortement du niveau d'instruction du chef du ménage, car 97 % des enquêtés universitaires possèdent au moins un compte d'épargne, cette proportion a enregistré seulement 5 % chez les enquêtés non-instruits.

L'analyse logistique de l'étude révèle que les ménages algériens répartissent leurs revenus en fonction de plusieurs facteurs économiques et non-économiques. La satisfaction des besoins de consommation et la décision d'épargne sont impactées positivement et prioritairement par le niveau du revenu. Ce dernier engendre une augmentation d'environ 27 fois et 35 fois pour les modèles logistiques binaires de la consommation et l'épargne respectivement.

Les deux modèles logistiques en question sont influencés négativement par l'âge du chef du ménage. Cette variable engendre une diminution au niveau de la satisfaction des besoins de consommation et la décision d'épargne par environ 1.24 fois et 0.062 fois respectivement.

CONCLUSION GENERALE

Le mode de vie exerce un effet négatif sur les deux modèles logistiques binaires en question, cela est prouvé à travers la variable intitulée financement des loisirs du ménage en enregistrant des paramètres estimés aux alentours de -18.031 et -24.051 pour la consommation et l'épargne respectivement. Le statut d'occupation du logement a enregistré des paramètres positifs estimés aux alentours de 12.385 pour la décision d'épargne et de 0.443 pour la satisfaction des besoins de consommation.

Il est à noter que chacune des variables dépendantes étudiées exerce un impact négatif sur l'autre. L'augmentation de la satisfaction des besoins de consommation conduit à la diminution de la décision d'épargne par environ 1.447 fois. Ainsi que toute augmentation en matière de la décision d'épargne du ménage aboutit à la diminution de la satisfaction de ses besoins de consommation par environ 1.96 fois.

En guise de conclusion, il est possible de dire que le comportement des ménages algériens vis-àvis de la répartition du revenu entre la consommation et l'épargne est impacté par les variables socio-démographiques et les niveaux des revenus. Ainsi les croyances religieuses et le mode de vie affectent l'arbitrage des ménages entre la consommation et l'épargne.

« L'épargne et l'accumulation de biens de capitaux qui en résulte sont au début de chaque tentative d'améliorer les conditions matérielles de l'homme;

C'est le fondement de la civilisation humaine »

Ludwig Von Mises

I- LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES EN LANGUE FRANÇAISE:

- 1-Abbou, Y., et Brahmia, B. (2017). Le système de santé algérien entre gratuité des soins et maîtrise des dépenses de santé. Insaniyat, (75/76), pp149-171.
- 2-Alioui, F., Guellil, Z., et Badraoui, S. (2015). *La finance islamique, des fondements au système*. Management intrecultural, 17(1), pp 05-14.
- 3-Aouragh, L. (1996). L'économie algérienne à l'épreuve de la démographie. Paris, France : CFPD.
- 4-Badaoui, M. (2010). L'application de la régression logistique en marketing-mesure de la qualité des services (étude de cas agence mobilis de Laghouat). Revue du droit, sciences humaines et études économiques, 5(11), pp265-276.
- 5-Badolo, L. (2016). Estime de soi, locus de contrôle et performances chez des élèves burkinabés de CM2 et 3 ème (thèse de doctorat en psychologie, université d'Aix Marseille, France).
- 6-Beffy, P. (2008). *Initiation à l'économie*. Bruxelles, Belgique : de Boeck.
- 7-Bellataf, A. (2017). Économie générale. Alger, Algérie : OPU.
- 8-Béraud, A. (2012). *Kaldor et la théorie de keynésienne de répartition*. Cahier d'économie politique, l'harmattan, (61), pp 113-155.
- 9-Bernier, B., et Yves, S. (2007). *Initiation à la macroéconomie*. Paris, France : Dunod.
- 10-Boivin, G. (2015). L'étiologie des différences individuelles dans le contrôle de soi à la petite enfance : une étude des facteurs génétiques et environnementaux (thèse de maîtrise en criminologie, université du Montréal, canada).

11-Boukhari, M. (2012). Estimation de la fonction de consommation globale des ménages en Algérie. Revue des recherches économiques, 7(7), 67-88.

12-Bouriche, L. (2013). Les déterminants du chômage en Algérie : une étude économétrique 1980-2009 (thèse de doctorat, université de Tlemcen, Algérie).

13-Boutilier, M., Pansard, F., et Séjourné, B. (2000). *Macroéconomie*. Paris, France : caisse des dépôts et des consignations.

14-Carricano, M., Poujol, F., et Bertrandias, L. (2010). *Analyse des données avec SPSS*. Paris, France: Pearson éducation.

15-CENEAP. (2009). Niveau de vie et mesure de pauvreté. Revue de la CENEAP. N°41.

16-Chabault, V. (2017). Sociologie de la consommation. Paris, France : DUNOD.

17-Chachoua, L. (2014). *Colloque International sur les Politiques de Santé, le système national de santé de 1962 à nos jours*. Consulté à l'adresse http://www.sante.dz/colloque/docs/01_systeme_sante_chachoua.pdf

18-Cherif Chakib, E. (2002). *Programme d'ajustement structurel et résultats socio-économiques en Algérie*. Revue des sciences humaines et sociales, université de Mentouri, Constantine, (18), pp 39-56.

19-Coenen-Huther, J. (2003). *Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique*. Revue française de sociologie, 44, pp531-547.

20-Crettaz De Roten, F., et Hebling, J. (1991). *Une estimation de données manquantes basée sur le coefficient RV*. Revue de statistique appliquée, 39(2). Pp47-57.

21-Cyriac, G. (2014). *Macroéconomie*. Paris, France : DUNOD.

- 22-Dauphin-Menier, A. (1969). Les jeux de l'épargne et l'investissement à l'âge industriel. Paris, France : Payot.
- 23-Daymane, F., Daustruax, J., et Daudin, J. (2005). *Qualité de la validation des modèles de régression logistique binaire*. Revue de statistique appliquée, (3), pp 91-102.
- 24-Delenda, A. (2012). Évolution de la nuptialité. Acte du séminaire national de la situation démographique en Algérie. Oran, Algérie : LSPDD.
- 25-Fodil, A., et Delenda, A. (2006). *La transition démographique en Algérie*. Revue des sciences humaine, université de Mohammed khider Biskra, (10), pp 55-64.
- 26-Fodil Issad, F. (2017). *La mortalité infantile en Algérie*. Revue des sciences humaines et sociales, (31), pp 51-59.
- 27-Fromenteau, M., et Petauton, P. (2017). *Théorie et pratique de l'assurance-vie* (5 éd.). Paris, France : DUNOD.
- 28-Garabeau-Moussaoui, I. (2003). *Société, consommation et consommateurs*. Paris, France : l'Harmattan.
- 29-Goux, J. (2013). Macroéconomie monétaire et financière. Paris, France : Economica.
- 30-Goyeau, D., et Tarazi, A. (2001). La bourse. Paris, France : la découverte.
- 31-Harkat, A. (2003). *Le sahih d'al-Bukhâry (les hadiths authentiques établis par le grand traditionniste l'imam Abu Abdullah Muhammad ben Ismail Al -Bukhâry)* (3e éd.). Beyrouth, Liban: el maktaba al-asriyyah.
- 32-Hemal, A., et Haffad, T. (1999). *La transition de la fécondité et politique de population en Algérie*. Revue des sciences humaines, université de Mentouri Constantine, (12), pp 13-25.

- 33-Journal officiel de la république algérienne N° 69, 28 décembre 1991, p.2251.
- 34-Kaawach, I. (2015). Étude du comportement financier de l'épargnant algérois auprès des produits de placement à l'aide d'une ACM. Revue administration et développement pour les recherches et les études, 4(1), pp303-319.
- 35-Kheriche, H., et Takouche, S. (2013). Évaluation des facteurs d'échec ou de réussite, par la régression logistique des micro-entreprises d'après le dispositif ANSEJ. Revue d'économie et développement humain, 4(1), pp261-278.
- 36-Lakrouf, A. (2014). *La politique algérienne en matière de population*. Revue des sciences humaines et sociales, (17), pp 01-08.

37-LE CORAN.

- 38-Lehmann, P. (2014). Économie des marchés financiers. Louvain-la neuve, Belgique : de Boeck.
- 39-Leleux associated brokers. (2008). *Instruments et marchés financiers*. Bruxelles, Belgique : société de bourse.
- 40-Louadi, T. (2012). Acte du séminaire national de la situation démographique en Algérie. Oran, Algérie : LSPDD.
- 41-Mahiou, A., et Henry, J. (2001). *Ou vas l'Algérie?* Paris, France: Kartala et iremam.
- 42-Mankiw, G. (2010). *Macroéconomie*. Louvain-la neuve, Belgique : de Boeck.
- 43-Meslé, F., Toulemon, L., et Véron, J. (2011). *Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*. Paris, France : Armand colin.

- 44-Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, et Fonds des Nations Unies pour la population. (2015). *Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS 4) 2012 2013*.
- 45-Modigliani, F. (1986). Cycle de vie, épargne individuelle et richesse des nations. Revue française d'économie, (1), pp16-54.
- 46-Muller, J., Vanhove, P., et Viprey, C. (2000). *DPECF (manuel et applications)* (2 éd.). Paris France: DUNOD.
- 47-Nouioua, B. (2017). Le dinar algérien passé et présent. Alger, Algérie : casbah.
- 48-ONS, RGPH 1998, collections statistiques N°80, série des résultats N°1.
- 49-ONS. Donnée Statistique. Démographie Algérienne 1999, N°305.
- 50-ONS. Données Statistiques. Démographie Algérienne 2000, N°326.
- 51-ONS. Données Statistiques. Démographie Algérienne 2001, N°353
- 52-ONS. Données Statistiques. Démographie Algérienne 2002, N°375.
- 53-ONS. Données Statistiques. Démographie Algérienne 2003, N°398
- 54-ONS. Données Statistiques. Démographie Algérienne 2004, N°419.
- 55-ONS. Données Statistiques. Démographie Algérienne 2006, N°471.
- 56-ONS. Données Statistiques. Démographie Algérienne 2007, N°499.
- 57-ONS. Donnée Statistique. Démographie Algérienne 2008, N°520.
- 58-ONS. Données Statistiques. Démographie Algérienne 2009, N°554

- 59-ONS. Données Statistiques. Démographie Algérienne 2010, N°575
- 60-ONS. Données Statistiques. Démographie Algérienne 2011, N°600
- 61-ONS. Donnée Statistique. Démographie Algérienne 2013, N°658
- 62-ONS. Données Statistiques. Démographie Algérienne 2014, N°690
- 63-ONS. Données Statistiques. Démographie Algérienne 2015, N°740.
- 64-ONS.(1988 a). Données Statistiques. Évolution de la structure de dépenses des ménages, N°119.
- 65-ONS.(1988 b). Données statistiques. La mesure du niveau de vie, N°144.
- 66-ONS.(1995). Données statistiques. Dépenses de consommation des ménages, N°247.
- 67-ONS. (1989) .Collections statistiques. Données synthétiques, série analyses vol 1.
- 68-ONS. (2001). Données statistiques, les dépenses des ménages en 2000, N°352.
- 69-ONS. (2006). L'Algérie en quelques chiffres, résultats 2005, N°36.
- 70-ONS. (2012). Annuaire Statistique De l'Algérie (Résultats 2008-2010), N°28.
- 71-ONS. (2013). *Rétrospective Statistique* (1962-2011).
- 72-ONS. (2014 a). Enquête sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages 2011. Série S : Statistiques Sociales, collections Statistiques N° 183.
- 73-ONS. (2014 b). Annuaire statistique de l'Algérie N°30, résultats 2010-2012.
- 74-ONS.(2015). Données Statistiques, Activité, Emploi et Chômage en Septembre 2015, N°726.

75-ONS.(2016 a). Données Statistiques, Activité, *Emploi et Chômage en Septembre 2016*, N°763.

76-ONS. (2016 b). *Rétrospective des comptes économiques de 1963-2014*, série E : statistiques économiques N° 85, collections statistiques N° 197.

77-ONS. (2017). Données Statistiques, Activité, Emploi et Chômage en Septembre 2017, N° 796.

78-ONS.(2018 a).Données Statistiques, Activité, Emploi et Chômage en Septembre 2018, N° 840

79-ONS. (2018 b). Les tableaux économiques d'ensemble de 2012 à 2017, N°845.

80-ONS. (2018 c). Comptes économiques de 2015-2017, N° 824.

81-Pressat, R. (1979). Dictionnaire de démographie. Paris, France : puf.

82-Ramadan, T. (1995). *Islam, le face à face des civilisations*. Saint-Etienne, France : les deux rives.

83-Vaillancourt, F., et Dos Santos, M. (2012). Les déterminants macroéconomiques de l'épargne québécoise et canadienne: une étude économétrique. Montréal, Canada : CIRANO.

84-Van raaij, W. (2014). *Motifs et comportement d'épargne*. Bruxelles, Belgique : réseau financité.

85-Védie, H. (2011). Macroéconomie. Paris, France: Dunod.

86-Villieu, P. (2008). Macroéconomie: consommation et épargne. Paris, France: la découverte.

87-Vintray, A. (2012, juillet 31). *Contrepoints*. Consulté à l'adresse https://www.contrepoints.org/2012/07/31/92049-milton-friedman-et-la-critique-du-keynesianisme.

88-Waquet, I., et Montoussé, M. (2006). Macroéconomie. Paris, France: Bréal

89-Yves, M. (2014). Épargne et investissement: épargner autrement. Bruxelles, Belgique : réseau financité.

II-LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES EN LANGUE ARABE:

90-أبو الفتوح،ن (2016) الاقتصاد الاسلامي النظرية و النظام اربد الاردن: عالم الكتب الحديث

91-البريشي ، إ. (2016). الادخار في الفقه المالي الاسلامي. (مفهومه مشروعيته ضوابطه). المجلة الاردنية في الدراسات الإسلامية. 12(3). ص 351-379.

92-الجاعوني، ف و غانم، ع . (2011). استخدام تقنية الانحدار اللوجيستي ثنائي الاستجابة في در اسة المحددات الاقتصادية و الاجتماعية لكفاية دخل الاسرة (در اسة تطبيقية على عينة عشوائية من الاسر في محافظة دمشق). مجلة جامعة دمشق للعلوم الاقتصادية و الاجتماعية. 22(1). ص 113-132

93-العجلان حامد، أ. (2010) الربا والاقتصاد والتمويل الاسلامي: رؤية مختلفة بيروت، لبنان: مركز در اسات الوحدة العربية

94-القرضاوي،ي. (1994) فوائد البنوك هي الربا الحرام القاهرة،مصر: دار الصحوة

95-الهادي أحمد. ،م. (2011) الانخار في النظام الاسلامي مجلة البحوث والعلوم الاسلامية. (3) ص1-21

96- حميداتو ،م. (2012) التأثير على سلوك المستهلكين (العون الاقتصادي-قطاع العائلات). (13). ص221-236

97-خضير ، إ. (2006). مبادئ الاقتصاد في الاسلام و هر إن، الجز إئر : دار الغرب للنشر و التوزيع

98-راشدي،خ. (2013) الانتقالية الديمو غرافية والتحولات السوسيوديمو غرافية للأسرة الجزائرية (اطروحة دكتوراه، جامعة وهران، الجزائر)

99- ساري، م و دعيش، م. (2017). نموذج الانحدار اللوجيستي (مفهومه، تطبيقاته خصائصه). مجلة السراج في التربية وقضايا المجتمع. ص124-133.

100-سلامي،أ. (2015). مدخرات القطاع العائلي في الجزائر بين الواقع و الطموح (دراسة تحليلية للفترة 1970-2013). المجلة الجزائرية للتنمية الاقتصادية. (2). ص43-67

101-سلامي،أ و شيخي،م.(2008) تقدير دالة الادخار العائلي في الجز ائر 1970-2005. مجلة الباحث. (6). ص129-144.

102-صالى،م. (2015) تأثير البنية السكانية والتنمية الاقتصادية على تطور الشغل في الجزائر.

(اطروحة دكتوراه،جامعة وهران، الجزائر)

103-عبد اللاوي، ل. (2018). الادخار بين الثقافة و السياسة الحياتية (مقاربة انثر وبولوجية). مجلة انثر وبولوجية. الأديان. (20). ص257-272

104-علي ابشر فضل المولى سليمان، إ. (2014) مقارنة بين النموذج اللوجيستي الثنائي ونماذج الشبكة العصبية الاصطناعية للتمييز بين دخل الاسرة المجلة العلمية لجامعة بخث الرضا (12) ص84-106

105-محمود عبد الله الفر هود،س.(2014). *استخدام الانحدار اللوجيستي لدراسة العوامل المؤثرة على أداء الاسهم* (دراسة تطبيقية على سوق الكويت للأوراق المالية). مجلة جامعة الاز هر. (16). ص47-68

106-محمود محسن الزوبعي، ع، هاتف عبد الكاظم، ح و إحسان كريم، ز. (2019) استخدام الانحدار اللوجيستي لدراسة اهم المحددات لكفاية دخل الاسرة (دراسة على عينة من الاسر في محافظة كركوك العراق). المجلة العلمية لجامعة جيهان السليمانية. (1). ص282-292

Annexe N° 1 : Données démographiques sur la population algérienne

Tableau N° 1 : Mouvement naturel de la population algérienne Entre 1966-2015

	Entre 1966-2015					
Année	Population (en milliers)	Naissances vivantes	Décès			
1966	12096	560177	122672			
1967	-	533630	118044			
1968	-	532492	134022			
1969	-	580421	137388			
1970	13309	603376	137099			
1971	13739	606074	147369			
1972	14171	620646	141075			
1973	14649	643831	-			
1974	15164	646801	144492			
1975	15768	667484	155675			
1976	16450	670603	163942			
1977	17058	727532	156479			
1978	17600	711961	144993			
1979	18120	739519	149640			
1980	18666	759673	142707			
1981	19262	774973	138529			
1982	19883	790581	135897			
1983	20522	812289	136225			
1984	21185	833110	137127			
1985	21863	845381	137974			

1986	22512	764537	124394
1987	23139	782336	120121
1988	23783	788861	117091
1989	24409	741636	112843
1990	25022	758533	113511
1991	25643	755459	116120
1992	26271	786050	121090
1993	26894	759976	128791
1994	27496	760337	138209
1995	28060	695903	138582
1996	28566	640738	132383
1997	29045	640082	136598
1998	29507	607118	131708
1999	29965	593643	129686
2000	30416	588628	127951
2001	30879	618380	129092
2002	31357	616963	126557
2003	31848	648355	136092
2004	32364	668430	129390
2005	32906	702578	136380
2006	33481	738698	132460
2007	34096	783236	138256
2008	34591	816469	141121
2009	35268	848748	146099

2010	35978	887810	144482
2011	36717	909563	148785
2012	37495	977992	156026
2013	38297	962485	154445
2014	39114	1013997	159644
2015	39963	1040028	167718

Source: ONS, Rétrospective Statistique (1962-2011),2013.

ONS, Données Statistiques, Démographie Algérienne 2015, N°740.

Tableau N°2 : L'évolution Du TBM, TBN et TAN Entre 1966-2015

Taux	TDN (0/)	TD34 (0/)	TAN (0()
Année	TBN (‰)	TBM (%)	TAN (%)
1966	47.8	14.9	3.29
1967	50.12	15.87	3.42
1968	47.70	17.37	3.03
1969	49.81	17.01	3.28
1970	50.16	16.45	3.37
1971	48.44	17.00	3.14
1972	47.73	15.68	3.20
1973	47.62	16.25	3.14
1974	46.50	15.07	3.14
1975	46.05	15.54	3.05
1976	45.44	15.64	2.98
1977	45.02	14.36	3.17
1978	46.36	13.48	3.29
1979	42.80	11.70	3.13
1980	42.70	10.90	3.21
1981	41.04	9.44	3.16
1982	40.60	9.10	3.15
1983	40.40	8.80	3.16
1984	40.18	8.60	3.16
1985	39.50	8.40	3.11
1986	34.73	7.34	2.74

1987	34.60	6.97	2.76
1988	33.91	6.61	2.73
1989	31.00	6.00	2.5
1990	30.94	6.03	2.5
1991	30.14	6.04	2.41
1992	30.41	6.09	2.43
1993	28.22	6.25	2.26
1994	28.24	6.56	2.17
1995	25.33	6.43	1.89
1996	22.91	6.03	1.69
1997	22.51	6.12	1.64
1998	20.58	4.87	1.57
1999	19.82	4.72	1.51
2000	19.36	4.59	1.48
2001	20.03	4.56	1.55
2002	19.68	4.41	1.53
2003	20.36	4.55	1.58
2004	20.67	4.36	1.63
2005	21.36	4.47	1.69
2006	22.07	4.30	1.78
2007	22.98	4.38	1.86
2008	23.62	4.42	1.92
2009	24.07	4.51	1.96
2010	24.68	4.37	2.03

2011	24.78	4.41	2.04
2012	26.08	4.53	2.16
2013	25.14	4.39	2.07
2014	25.93	4.44	2.15
2015	26.03	4.57	2.15

Source: ONS, Rétrospective Statistique (1962-2011),2013.

ONS, Données Statistiques, Démographie Algérienne 2015, N°740.

Tableau N°3 : L'évolution Des Taux Bruts De Nuptialité Entre 1966-2015

Année	T.B.NUPTIALITE (%)	Année	T.B.NUPTIALITE(%)
1966	5.11	2000	5.84
1970	6.37	2001	6.3
1975	6.67	2002	6.97
1977	7.3	2003	7.58
1980	6.88	2004	8.27
1985	5.66	2005	8.5
1987	5.95	2006	8.82
1990	5.97	2007	9.55
1991	5.91	2008	9.58
1992	6.07	2009	9.68
1993	5.69	2010	9.58
1994	5.38	2011	10.04

1995	5.45	2012	9.90
1996	5.49	2013	10.13
1997	5.43	2014	9.88
1998	5.36	2015	9.24
1999	5.45		

<u>Source:</u> Delenda Aissa, Acte Du Séminaire National Sur La Situation Démographique De L'Algérie, Université d'Oran, Mai 2012, p14.

ONS, Donnée Statistique, Démographie Algérienne 1999, N°305.

ONS, Donnée Statistique, Démographie Algérienne 2000, N°326.

ONS, Donnée Statistique, Démographie Algérienne 2002, N°375

ONS, Donnée Statistique, Démographie Algérienne 2004, N°419.

ONS, Donnée Statistique, Démographie Algérienne 2006, N°471.

ONS, Donnée Statistique, Démographie Algérienne 2008, N°520.

ONS, Donnée Statistique, Démographie Algérienne 2010, N°575.

ONS, Données Statistiques, Démographie Algérienne 2015, N°740.

Tableau $\,\mathrm{N}^\circ 4$: Structure De La Population Algérienne Selon L'âge & Le Sexe Selon RGPH 1966

	KGII			
	Masculin	Féminin	Ensemble	
0-4	1188403	1155798	2344201	
5-9	908979	881481 1790		
10-14	821116	748383	1569499	
15-19	553188	542468	1095656	
20-24	400907	421669	822576	
25-29	385459	413074	798533	
30-34	350989	378904	729893	
35-39	298526	304463	602989	
40-44	231669	237911	469580	
45-49	202100	194982	397082	
50-54	178677	178792	357469	
55-59	156962	142063	299025	
60-64	132890	134989	267879	
65-69	101491	96482	197973	
70-74	64268	76926	141194	
75& +	87291	103955	191246	
N.D	10292	10800	21092	
Total	6073207	6023140	12096347	

Tableau N°5 : Structure De La Population Algérienne Selon L'âge & Le Sexe Selon RGPH 1977

		L L ///		
	Masculin	Féminin	Ensemble	
0-4	1542314	1479633	3021947	
5-9	1298291	1245060	2543351	
10-14	1094935	1039761	2134696	
15-19	832400	820538	1652938	
20-24	663971	708909	1372880	
25-29	510205	526249	1036454	
30-34	323294	372499	695793	
35-39	320076	380946	701022	
40-44	304089	344123	648212	
45-49	254793	286182	540975	
50-54	201430	212855	414285	
55-59	176022	189397	365419	
60-64	144146	148929	293075	
65-69	133474	128482	261956	
70-74	89836	81310	171146	
<i>75&</i> +	99928	105947	20875	
N.D	2575	222	3797	
Total	7991779	8072042	16063821	
	1	L	1	

Tableau $\,N^\circ 6$: Structure De La Population Algérienne Selon L'âge & Le Sexe Selon RGPH 1987

	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4	1941069	1859991	3801060
5-9	1735044	1665121	3400165
10-14	1485426	1399450	2884876
15-19	1263639	1238577	2502216
20-24	1122123	1103455	2225578
25-29	846235	818300	1664535
30-34	721979	672633	1394612
35-39	529048	515207	1044255
40-44	358783	376812	735595
45-49	341768	367949	709717
50-54	317822	346336	664158
55-59	262173	275747	537920
60-64	198403	211707	410110
65-69	156670	166578	323248
70-74	114450	113450	227900
75& +	177320	175361	352681
N.D	1684	1198	2882
Total	11573636	11307872	22881508

Tableau $\,N^\circ 7$: Structure De La Population Algérienne Selon L'âge & Le Sexe Selon RGPH 1998

	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4	1655204	1574830	3230035
5-9	1846772	1775769	3622541
10-14	1941412	1869763	3811175
15-19	1801080	1732310	3533390
20-24	1485413	1454965	2940377
25-29	1270509	1252597	2523106
30-34	1063262	1052174	2115436
35-39	848295	832195	1680490
40-44	696212	692566	1388778
45-49	570427	548034	1118461
50-54	375132	394124	769256
55-59	349189	356075	705264
60-64	303936	322984	626920
65-69	254567	260264	514831
70-74	164754	169655	334409
75-79	108836	110838	219674
80& +	112796	126695	239491
N.D	8934	15668	24603
Total	14856730	14541505	29398235

Tableau N°8 : Structure De La Population Algérienne Selon L'âge & Le Sexe Selon RGPH 2008

	RGPH	1 2008	
	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4	1750097	1654821	3404918
5-9	1475674	1412702 28883	
10-14	1662260	1596513	3258774
15-19	1847311	1787859	3635170
20-24	1895704	1867802	3763506
25-29	1730409	1691968	3442377
30-34	1379085	1361910	2740995
35-39	1167249	1175529	2342778
40-44	1007683	1010644	2018327
45-49	817004	812432	1629435
50-54	682357	664337	1346695
55-59	547181	515398	1062579
60-64	354694	356788	711482
65-69	314958	316345	631303
70-74	248672	256254	504926
75-79	181478	182364	363843
80-84	93472	93657	187130
85 & +	62141	70304	132445
N.D	15317	19657	34973
Total	17232747	16847283	34080030

Source: ONS, Annuaire Statistique De l'Algérie (Résultats 2008-2010), N°28,2012.

Tableau $\,N^{\circ}\,9$: Structure De La Population Algérienne Selon L'âge et Le Sexe Selon l'année 2015

	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4	2 406 038	2 277 403	4 683 442
5-9	1 968 897	1 855 061	3 823 958
10-14	1 540 672	1 467 189	3 007 861
15-19	1 589 914	1 524 597	3 114 511
20-24	1 808 061	1 743 302	3 551 363
25-29	1 917 201	1 882 581	3 799 782
30-34	1 838 018	1 807 751	3 645 769
35-39	1 524 862	1 499 174	3 024 036
40-44	1 239 837	1 243 124	2 482 961
45-49	1 070 132	1 080 584	2 150 716
50-54	882 544	885 876	1 768 420
55-59	715 788	710 680	1 426 468
60-64	583 152	562 417	1 145 569
65-69	391 709	390 365	782 074
70-74	283 923	297 185	581 108
75-79	224 389	239 377	463 766
80-84	148 198	158 245	306 443
85 & +	101 869	103 132	205 001
Total	20 235 204	19 728 045	39 963 249

Source: ONS, Données Statistiques, Démographie Algérienne 2015, N°740.

Tableau N° 10: L'évolution De L'espérance De Vie A La Naissance Entre 1966-2015

Genre Année	Homme	Femme	Ensemble
1966	51.1	51.52	51.30
1977	54.15	56.06	55.13
1978	55.84	58.07	56.95
1980	55.94	58.78	57.4
1981	57.04	59.77	58.44
1982	58.51	61.38	59.98
1983	61.57	63.32	62.43
1985	62.65	64.19	63.6
1987	65.75	66.34	65.41
1989	66.15	66.48	66.41
1991	66.85	67.81	67.34
1993	66.74	68.12	66.11
1994	66.14	68.42	67.38
1995	66.1	68.12	67.26
1996	66.79	68.39	67.74
1998	70.50	72.8	71.6
1999	70.9	72.9	71.9
2000	71.5	73.4	72.5
2001	71.9	73.6	72.9
2002	72.5	74.4	73.4
2003	72.9	74.9	73.9

2004	73.9	75.8	74.8
2005	73.6	75.6	74.6
2006	74.6	76.7	75.7
2007	74.7	76.8	75.7
2008	74.9	76.6	75.7
2009	74.7	76.3	75.5
2010	75.6	77.0	76.3
2011	75.6	77.4	76.5
2012	75.8	77.1	76.4
2013	76.5	77.6	77.0
2014	76.6	77.8	77.2
2015	76.4	77.8	77.2

Source: ONS, Données Statistiques, Démographie Algérienne 2001, N°353.

ONS, Données Statistiques, Démographie Algérienne 2003, N°398.

ONS, l'Algérie en quelques chiffres, résultats 2005, $N^{\circ}36$.

ONS, Données Statistiques, Démographie Algérienne 2007, N°499.

ONS, Données Statistiques, Démographie Algérienne 2009, N°554.

ONS, Données Statistiques, Démographie Algérienne 2011, N°600.

ONS, Donnée Statistique, Démographie Algérienne 2013, $N^{\bullet}658$.

ONS, Données Statistiques, Démographie Algérienne 2015, N°740.

Annexe N° 2 : Données socio-économiques sur la population algérienne

Tableau $N^{\circ}1$: Evolution générale de la consommation annuelle des ménages entre 1980 et 2017 en Algérie (unité : milliards de dinars algériens)

ANNEE	CF	ANNEE	CF
1980	67.8165	1999	1642.3385
1981	84.5703	2000	1684.8628
1982	92.6485	2001	1817.2774
1983	103.048	2002	1955.242
1984	122.3725	2003	2090.238
1985	136.4231	2004	2333.2185
1986	152.1951	2005	2510.4794
1987	149.8657	2006	2647.0047
1988	208.8757	2007	2908.4164
1989	257.2698	2008	3274.3099
1990	305.0428	2009	3677.5606
1991	410.0499	2010	4043.1421
1992	538.8445	2011	4470.7101
1993	639.0679	2012	5123.9081
1994	826.7545	2013	5674.3765
1995	1103.0819	2014	6162.7186
1996	1319.3932	2015	6853.9523
1997	1411.6695	2016	7446.0065
1998	1531.5029	2017	8037.1746

Source: ONS, rétrospective des comptes économiques de 1963-2014, série

E: statistiques économiques N^{\bullet} 85, collections statistiques N^{\bullet} 197/2016. ONS, comptes économiques de 2015-2017, N^{\bullet} 824.

Tableau $N^{\circ}2$: Evolution générale de l'épargne brute des ménages entre 1980 et 2017 en Algérie (unité : milliards de dinars algériens)

ANNEE	Epargne brute des ménages	ANNEE	Epargne brute des ménages
1980	14.1	1999	360.7
1981	10.7	2000	420.1
1982	16.5	2001	537.2
1983	21.1	2002	532.7
1984	11.8	2003	658.2
1985	16.2	2004	808.3
1986	22.7	2005	889.5
1987	28.8	2006	1050.7
1988	29.9	2007	1265.9
1989	32.2	2008	1474.4
1990	57.3	2009	1645.3
1991	112,4	2010	2141.4
1992	153.1	2011	2889.2
1993	184.4	2012	3093.9
1994	145.8	2013	3557
1995	141.4	2014	3626.4
1996	171.8	2015	3760.5
1997	199.5	2016	3808.5
1998	275.3	2017	3414.9

Source : ONS, rétrospective des comptes économiques de 1963- 2014, série E : statistiques économiques N° 85, collections statistiques N° 197/2016.

ONS, comptes économiques de 2015-2017, N° 824.

ONS, les tableaux économiques d'ensemble de 2012 à 2017, N°845.

Tableau N° 3 : L'évolution De La Masse Salariale En Algérie Entre 1969-2017 Unité En Milliards De DA

Année	Total	Administration	Hors Administration
1969	7.4	2.4	5
1970	8.4	2.7	5.7
1971	9.4	3.2	6.2
1972	11.2	4.1	7.5
1973	12	3.7	8.3
1974	16.7	4.8	11.9
1975	20.6	6.4	14.2
1976	24.7	7.3	17.3
1977	29.6	8.8	20.8
1978	37.5	11.2	26.3
1979	46.1	13.7	32.4
1980	57.1	17.5	39.6
1981	65.8	20.7	45.1
1982	76.9	24.5	52.4
1983	88.6	17.6	61
1984	94.2	30.1	64
1985	103	35	68
1986	120.1	41.7	78.4
1987	125.7	46.6	79.1
1988	137.5	53.5	84

1989	152.2	58.6	93.6
1990	180	73.9	106.1
1991	255.5	103.3	152.2
1992	341.3	149.4	191.9
1993	412.5	178.1	234.4
1994	469.9	206.2	263.7
1995	568.8	255	313.8
1996	667.2	303.9	363.3
1997	722.1	331.1	391
1998	794.6	364.5	430.1
1999	847.6	392.6	455
2000	884.6	404.9	479.7
2001	970.6	453.4	517.2
2002	1048.9	489.1	559.8
2003	1137.9	543.1	594.8
2004	1278.9	598	680.5
2005	1363.9	634.1	729.8
2006	1500.1	684	816.1
2007	1721.9	810.7	911.2
2008	2138.4	1098.4	1040
2009	2360.5	1229.5	1131
2010	2917.6	1627.5	1290.1
2011	3817.8	2114.3	1403.5

2012	4287.1	2717.5	1569.6
2013	4386.6	2624.5	1762.1
2014	4651.6	2791.3	1860.3
2015	4977.8	2975.8	2002
2016	5275.1	3130.9	2144.2
2017	5367.8	3141.6	2226.2

Source: ONS, Rétrospective Statistique (1962-2011),2013.

ONS, Les tableaux économiques d'ensemble de 2012 à 2017, N°845.

ONS, Les comptes économiques de 2015 à 2017, N° 824.

Tableau N°4 : L'évolution Du taux De Chômage En Algérie Entre 1989-2018 En (%)

Année	Taux De Chômage	Année	Taux De Chômage
1989	18.1	2004	17.7
1990	19.7	2005	15.3
1991	21.2	2006	12.3
1992	23.8	2007	13.8
1993	23.2	2008	11.3
1994	24.4	2009	10.2
1995	28.1	2010	10
1996	25.9	2011	10
1997	26.41	2012	11
1998	25.4	2013	9.7
1999	25.4	2014	10.6

2000	28.9	2015	11.2
2001	27.3	2016	10.5
2002	25.9	2017	11.7
2003	23.7	2018	11.1

Source: ONS, Rétrospective Statistique (1962-2011),2013.

ONS, Données Statistiques, Activité, Emploi et Chômage en Septembre 2015, N°726. ONS, Données Statistiques, Activité, Emploi et Chômage en Septembre 2016, N°763. ONS, Données Statistiques, Activité, Emploi et Chômage en Septembre 2017, N°796. ONS, Données Statistiques, Activité, Emploi et Chômage en Septembre 2018, N° 840.

Annexe N° 3 : La régression logistique

Tableau N° 1: Tableau de classement au niveau de l'étape 0 pour la satisfaction des besoins de consommation

Observations		Prévisions			
o o o o o o o o o o o o o o o o o o o		Satisfaction des besoins de consommation		Pourcentage	
		Non	Oui	correct	
	Satisfaction des besoins	Non	0	61	0
Etape 0	de consommation	Oui	0	81	100
Pourcentage global				57	

Tableau $N^{\bullet}2$: Tableau de classement au niveau de l'étape 14 pour la satisfaction des besoins de consommation

Observations		Prévisions			
		Satisfaction des besoins de consommation		Pourcentage	
		Non	Oui	correct	
	Satisfaction des besoins		59	2	96.7
Etape 14	de consommation	Oui	2	79	97.5
Pourcentage global				97.2	

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Tableau Nº 3 : Tableau de classement au niveau de l'étape 0 pour la décision d'épargne

Observations		Prévisions			
		Décision d'épargne		Pourcentage	
		Non	Oui	correct	
		Non	548	0	100
Etape 0	Décision d'épargne Etape 0		451	0	0
Pourcentage global				54.9	

Tableau N° 4 : Tableau de classement au niveau de l'étape 17 pour la décision d'épargne

		Prévisions			
Observations		Décision Non	d'épargne Oui	Pourcentage correct	
		Non	499	49	91.1
Etape 17 Décision d'épargne		Oui	47	404	89.6
Pourcentage global				90.4	

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Tableau N° 5: Tableau de classement au niveau de l'étape 0 de la régression logistique binaire simple pour la satisfaction des besoins de consommation

Observations		Prévisions			
		Satisfaction des besoins de consommation		Pourcentage correct	
		Non	Oui		
	Satisfaction des besoins de	Non	685	0	100,0
Etape 0	consommation	Oui	315	0	0
Pourcentage global				68,5	

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Tableau N° 6: Tableau de classement au niveau de l'étape 1 de la régression logistique binaire simple pour la satisfaction des besoins de consommation

Observations		Prévisions			
		Satisfaction des besoins de consommation		Pourcentage	
		Non	Oui	correct	
	Satisfaction des	Non	481	204	70,2
Etape 1	Etape 1 besoins de consommation	Oui	68	247	78,4
Pourcentage global				72,8	

Tableau N° 7: Tableau de classement au niveau de l'étape 0 de la régression logistique binaire simple pour la décision d'épargne

				Prévisions			
Observations			Décision d'épargne		Pourcentage correct		
		Non	Oui	Ü			
Etape 0	Décision	Non	549	0	100		
	d'épargne	Oui	451	0	0		
Pourcentage global				54,9			

Source : calcul personnel à partir des données de l'enquête du terrain.

Tableau N^{\bullet} 8: Tableau de classement au niveau de l'étape 0 de la régression logistique binaire simple pour la décision d'épargne

simple pour la accision a épaigne							
Observations			Prévisions				
			Décision d'épargne		Pourcentage correct		
				Oui			
	Décision	Non	481	68	87,6		
Etape 1 d'épa	d'épargne	Oui	204	247	54,8		
	Pourcentage global				72,8		

Annexe N°4 : La base de sondage

Tableau N^{\bullet} 1: Récapitulation de répartition des districts et des ménages par strates

Strates	Nbre total de districts	Districts échanti- llon	Numéros districts échantill on	Ménage District/ échantill on	%	Total des ménages par strate	Ménage échantill on/strate	Ménage échantill on /district
	56	10	03	149	8.6	9490	107	9.2
			08	186	10.8			11.55
			13	148	8.6			9.2
			18	212	12.3			13.1
C: 1: E1			23	209	12.1			12.9
Sidi El Houari			28	171	9.9			10.5
			33	146	8.4			8.9
			38	172	10			10.7
			43	159	9.2			10.3
			48	167	9.7			10.3
			Total	1719	100			107
	49	10	58	123	7.6	7832	88	7
			62	157	9.6			8
			66	145	9			8
			70	188	11.6			10
			74	104	6.4			6
El Amir			78	160	9.9			9
			82	216	13			11
			86	198	12.2			11
			90	165	10.2			9
			94	166	10.2			9
			Total	1622	100			88
	48	10	109	193	12.4	7795	88	11
			113	158	10			9
Sidi El			117	219	14			12
Bachir			121	189	12			11
			125	168	11			10
			129	136	9			8

			133	113	7.2			6
			137	115	7.4			7
			141	135	8			7
			145	128	8			7
			Total	1554	100			88
	67	10	159	140	5	20093	226	11
			165	190	7			16
			171	769	27			61
			177	890	31.5			71
El			183	138	5			11
Makkar i			189	152	5.3			12
_			195	133	4.7			11
			201	123	4.4			10
			207	134	4.8			11
			213	148	5.3			12
			Total	2817	100			226
	49	10	226	114	8.3	6181	69	6
			230	140	10.2			7
			234	194	14			10
			238	140	10.2			7
			242	112	8			5
Essedik kia			246	149	10.8			7
			250	113	8.2			6
			254	160	11.6			8
			258	113	8.2			6
			262	141	10.2			7
			Total	1376	100			69
	58	10	281	127	10.3	6841	77	8
			286	132	10.7			8
			291	141	11.4			9
			296	140	11.3			9
Ibn Sina			301	127	10.3			8
			306	121	9.8			7
			311	115	9.3			7
			316	110	8.9			7
			321	110	8.9			7

			326	113	9.1			7
			Total	1236	100			77
	25	09	333	108	9.5	4386	49	5
			336	148	13			6
			339	151	13.3			7
			342	142	12.5			6
El			345	110	9.7			5
Hamri			348	130	11.4			5
			351	128	11.3			5
			354	113	10			5
			357	107	9.4			5
			Total	1137	100			49
	36	9	367	162	14.2	4694	53	8
			370	99	8.7			5
			373	124	10.9			6
			376	134	11.8			6
Othman			379	131	11.5			6
ia			382	120	10.5			5
			385	111	9.8			5
			388	120	10.5			6
			391	138	12			6
			Total	1139	100			53
	30	8	404	132	12.4	4120	46	6
			407	157	14.7			7
			410	131	12.3			6
El -			413	127	11.9			5
Mokran			416	150	14			6
i			419	116	10.9			5
			422	120	11.3			5
			425	131	12.3			6
			Total	1064	100			46
	24	9	434	132	13	2834	32	4
			436	103	10.2			3
El			438	123	12			4
Manzah			440	99	9.8			3
			442	137	13.5			4
			444	98	9.7			3

			446	156	15.4			45
			448	165	16.3			5
			450	-	-	-		
			Total	1013	100			32
	59	10	463	94	7.9	7184	81	6
			468	114	9.5			8
			473	136	11.3			9
			478	82	6.8			5
			483	122	10.3			8
El Badr			488	105	8.7			7
			493	157	13.1			11
			498	162	13.5			11
			503	143	11.9			10
			508	86	7.2			6
			Total	1201	100			81
	58	10	521	192	14.9	7579	85	13
			526	124	9.6			8
			531	126	9.8			8
			536	106	8.2			7
			541	115	8.9			7
Bouama ma			546	167	13			11
			551	104	8.1			7
			556	133	10.3			9
			561	133	10.3			9
			566	89	6.9			6
			Total	1289	100			85

Source : Calcul à partir des données du recensement général de la population et de l'habitat 2008.

Annexe N° 5 : Les limites territoriales du secteur urbain de la commune d'Oran

SECTEUR URBAIN	LIMITES TERRITORIALES
El Badr	A partir du tir au pistolet colonel Amirouche avenue Chakib Arselane C.W jusqu'à l'intersection du 3 Bd périphérique à la R.N 2 jusqu'à l'intersection Bd Fares El Houari Carrefour Fares El Houari et R.N 2 vers chemin Douar stade Bouakeul et de Douar vers C.W 74 limite communale Oran Messerghin vers chemin des Crêtes puis vers la route de la glacière vers la route du Ravin Ras El Ain tir au pistolet.
El Mokrani	Tir au pistolet – Avenue colonel Amirouche –Avenue Chakib Arselane-Avenue Mekki Khelifa de l'A.N.P -Avenue colonel Lotfi tir au pistolet.
El Hamri	Pont Henri Huc-voie ferré- (Oran -Alger) 3 Bd périphérique —Avenue de l'A.N.P. Avenue colonel Lotfi-avenue cheikh Abdelkader à pont Henri Huc.
Ibn Sina	Pont Mirauchaux- rond-point wilaya-Bd colonel Ahmed Benabderrezak-rond-point R.T.A-Pénétrante de Delmonte- Autoroute jusqu' à limite inter communale (Oran Sidi Chami Es Sénia) limite communale (Oran Es Sénia) passage à niveau voie ferré —pont Henri Huc —voie ferré Oran par pont Mirauchaux.
El Othmania	Rond-point frigo-Avenue Mekki Khelifa –avenue de la république-3bd périphérique limite communale (Oran -Es Sénia) jusqu'à C.W au Rondpoint frigo Oran.
Seddikia	Falaise Avenue des palmiers –Place Gambetta –Bd Sidi Moussadek – Voie expresse R.N 2 l'intersection de la limite communale de Bir El Djir limite commune d'Oran Bir El Djir jusqu'à l'intersection de la route Bernard ville -3 Bd périphérique jusqu'au giratoire route falaise.

El Makkari	Pont Mirauchaux-Voie ferré (Oran port) voie expresse R.N 11 limite commune Oran sidi Chami jusqu'à l'autoroute-Pénétrante de Delmonte – Rond-point R.T.A Bd colonel Ahmed Benabderrezak Rond-point wilaya mirauchaux.
El Manzah	Intersection 3, bd périphérique avec la route de Bernard ville limite commune Oran Bir El Djir –jusqu'à la pointe de Canastel –limite des falaises jusqu'au giratoire de l'avenue des falaises et du 3 bd périphérique -3 bd jusqu'à l'intersection de la route de Bernard ville.
Sidi Lahouari	Fort lamoune —la jetée jusqu'au niveau de la gare maritime —le quai de Marseille-entre port siège D.I.E rampe commandant Faradj-place du 1 er novembre —rue des jardins —route du ravin Ras El Ain- Route de la Glacière — limite commune d'Oran- Mers El kébir-route des crêtes fort lamoune.
El Amir	Place du 1 er novembre-Bd Emir Abdelkader –Rue de Mostaganem- Pont Saint Charles- voie ferré –Oran Port –Place Gambetta –Avenue des palmiers jusqu'au Falaise –Jetée Est jusqu'au prolongement du quai de Marseille-entrée port siège D.I.E-Rampe faradj-place du 1 ^{er} novembre.
Sidi Bachir	Pont Henri Huc –voie ferré (Oran Port) pont saint Charles-rue de Mostaganem –Bd Emir Abdelkader –place du 1 er Novembre Rue des Jardins –Route du Ravin –Ras El Ain –Tir au pistolet –bd colonel Lotfi –avenue cheikh Abdelkader –Pont Henri Huc.
Bouamama	Intersection 3 Bd périphérique et le C.W –limite communale Oran Es Sénia jusqu'à l'auberge du Rocher limite communale Oran Messerghin jusqu'à C.W 74- C.W 4 jusqu'à chemin Douar Bouakeul-chemin Douar Bouakeul jusqu'à la R.N 2 -La R.N 2au 3 bd périphérique intersection 3 bd périphérique et C.W 73.

Source : Journal officiel de la république algérienne N° 69, 28 décembre 1991, p.2251.

Annexe N° 6 : Questionnaire De L'étude



Université d' Oran2 - Mohamed Ben Ahmed

Dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat en sciences sociales à l'université d'Oran(2), nous réalisons une étude intitulée « la population entre la consommation et l'épargne en Algérie – enquête de terrain : commune d'Oran ». Nous vous promettons que ce questionnaire est anonyme et que toutes les informations restent confidentielles et utilisées uniquement pour la recherche scientifique.

PARTIE (1): CARAC ÉTRISTEQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DU MENAGE

1-N° du questionnaire	
2-Secteur Urbain :	
3- Quartier :	
4-Nbre du ménage :	
5-Taille du ménage :	
6-Profil du ménage : ☐ famille nucléaire ☐ Une seule personne ☐ 2 familles ou plus avec le ☐ Plusieurs personnes sans ☐ Plusieurs personnes avec	lien de parenté
7-Sexe du chef du ménage: féminin ☐ mascu 8-L'âge du chef du ménage :	
11-Situation matrimoniale du chef du ménage :	☐ Célibataire ☐ Marié (e) (monogame) ☐ Marié (e) (polygame) ☐ Divorcé (e) ☐ Veuf (Ve) ☐ Séparé (e)

12 -Pour les p	olygames, est c	e que vos famil	les vivent dans le m	ême logement ? Oui ☐ Non ☐		
13-Indiquez l'	âge au 1 ^{er} mari	age :				
14-Nombre d'	enfants total:					
15-Indiquez la	a durée de votre	dernier mariag	e :			
16-Les enfant	s à charges :					
RANG	SEXE	AGE	SCOLARISATION	NIVEAU D'INSTRUCTION		
1						
3						
4						
5						
17-Vos enfants scolarisés font des cours supplémentaires ? Oui ☐ Non ☐ 18-Si c'est oui ça coûte combien par mois ?						
			Universitaire	□ □ □ □ à préciser		
22- Diplôme obtenu par le chef du ménage : Aucun diplôme Diplôme de la formation professionnelle Diplôme de l'enseignement supérieur Autre □ à préciser						
23- Pour les n	nariés indiquer	le niveau d'inst	ruction de votre épo	oux (se) : Sans instruction Alphabétisé Primaire Moyen Secondaire Universitaire		

24- Pour les mariés indiquer le diplôme obtenu par l'époux (se) : Aucun diplôme □ Diplôme de la formation professionnelle □ Diplôme de l'enseignement supérieur Autre □ à préciser
25-Est- ce que vous travaillez ? Oui□ non □ retraité □ autre □à préciser
26-Si c'est oui indiquez le secteur d'activité : Agriculture ☐ Industrie ☐ BTP ☐
Commerce et service ☐ Santé ☐ Autre ☐ à préciser
27-Quelle fonction occupez-vous ?
28-L'anncienneté professionnelle : Moins de 5 ans
29-Cadre juridique de la profession : Informel□
30-Si c'est formel précisez : Public ☐ Privé national ☐ Privé étranger ☐ Privé mixte ☐
31- Précisez le statut de la profession : Contrat à durée déterminée ☐ Contrat à durée indéterminée ☐ Profession libérale ☐ à préciser :
32-Pour les mariés est ce que votre époux (se) travaille ? Oui ☐ Non ☐
33- Revenu du chef du ménage: Moins de 18000 DA ☐ 18000 – 30000 DA ☐
30000 − 45000 DA ☐ 45000-60000 DA ☐ 60000-75000 DA ☐ 75000 -100000 DA ☐ 100000-150000 DA ☐ 150000 DA et plus ☐
34-Nombre de personnes qui travaillent dans le ménage :

35-Quel est le lien de ces personnes avec le chef du ménage ?	Fils fille □ Epoux (se) □ Mère /père □ Frère /sœur □ Autre □ à préciser
36-Ces personnes qui travaillent participent elles avec vous da	ns les dépenses du ménage ? Oui □
	Non □
37- Si c'est oui comment ?	
38- Et combien ?%	
PARTIE (2): CARACTERISTEQUES DU LOGEN DU MENAGE	MENT ET EQUIPEMENTS
39-Type de logement : villa □ Appartement □ Maison de maître □ Autre □ à préciser	
40-Statut d'occupation du logement : propriétaire ou copro Accédant à la proprié Locataire ☐ Logement de fonctio Logé gratuitement Autre ☐ à préc	été 🗆
41-Si locataire combien s'élève votre loyer mensuel ?	DA.
42-Périodicité de paiement de location : Mensuelle ☐ Trimes Semestrielle ☐ Annue	strielle□ elle □
43-Nombre de pièces : 1 pièce ☐ 2 pièces ☐ 3piéces ☐ 6 pièces et plus ☐	d pièces□ 5 pièces□

44- Nombre de biens et équipements possédés :

Equipements	Nombre	Equipements	Nombre
Téléviseur		Machine à laver	
Téléphone fixe		Chauffe-eau /chauffe bain	
Réfrigérateur		Micro-ordinateur	
Cuisinière		Climatiseur	
Micro-onde		Véhicule	
Parabole			

45- Avez vos un accès à l'internet ? Oui ☐ Non☐

PARTIE (3): CONSOMMATION ET EPARGNE DU MENAGE

57-Si c'est oui depuis quand?			
58- Et de qui ?			
59- Pour quel motif ?			
60- Avez-vous prêtez de l'argent ? Oui□ Non □			
61-Si c'est oui à qui ?			
62-Arrivez-vous à faire des économies (épargne) ? Oui□ Non □			
63- Si c'est non pourquoi ?			
64-Si c'est oui pour quel motif?			
65-Et indiquer la périodicité de votre épargne : Mensuellement ☐ Trimestriellement ☐ Non précise ☐			
66- La somme que vous épargnez est : Fixe \(\square\) ()			
Variable ☐ (deà)			
`			
67-Vous épargner à : Banque La poste Domicile			
Autre			
68- Qu'elle est votre avis concernant les intérêts bancaires ?			
69-Lorsque votre revenu est obtenu vous : épargnez avant de consommer □			
Consommez avant d'épargner □			
70-Avez-vous un compte (livret) d'épargne ? Oui ☐ Non ☐			
71-Si c'est oui de quel type ? Livret d'épargne ordinaire ☐ livret d'épargne logement ☐			
Autre à préciser			
72-Avez-vous des actions ? Oui ☐ Non ☐			
73-Avez-vous des obligations ? Oui □ Non □			
74 -Avez-vous une assurance-vie ? Oui □ Non □			
75-Avez-vous des livrets d'épargne pour vos enfants ? Oui ☐ Non ☐			

76-Quel type de livret ? Livret d'épargne ordinaire ☐ livret d'épargne logement ☐			
Autre à préciser			
77-Si c'est oui s'était à partir de quel âge ?			
78-Et pour quel motif ?			
79-En quelle période de l'année vous dépensez le plus ? Ramadan ☐ Fêtes religieuses☐			
Les vacances d'été ☐ Les vacances d'hiver ☐ La rentrée scolaire ☐			
Autre à préciser			
80-Dans ce cas est ce que vous utilisez vos épargnes ? Oui ☐ Non ☐			
81-En quelle période de l'année vous épargnez le plus ?			
82-A votre avis est ce que vous pouvez réduire vos dépenses ? Oui ☐ Non ☐			
83- Si c'est oui qu'elles sont les charges que vous pouvez éliminées ?			
84- Si c'est oui, ça vous permet d'économiser (épargnez) ? Oui Non Non			
85 -Est ce que vous avez un programme pour la gestion de vos finances ? Oui Non □			
86- Si c'est oui précisez : Long terme□ à préciser ()			
Moyen terme à préciser ()			
Court terme □ à préciser (
88-Si c'est non pourquoi ?			
89- A votre avis l'épargne est une question de ? Culture □ Capacité□			
Besoin □ Autre □ à préciser			

90-Vos parents (tuteurs) étaient des épargnants? Oui	Non ☐ Je ne sais pas ☐			
91- Est ce que vous programmez vos vacances ? Oui □	Non			
92-Si c'est oui comment ?				
93-Avez-vous des loisirs pour vous ? Oui □ à préciser				
94-Si c'est oui en quelle périodicité ? Sur toute l'année □	Dans les vacances seulement □			
Autre □ à préciser				
05 Vana financa la laisina das mambras du mánas 2 Ovi 🗆	à maí aisean Nea 🗆			
95-Vous financez les loisirs des membres du ménage ? Oui ☐ à préciser				
96-Si c'est oui pour qui ?				
97-Et pour combien de personne ?				
98-Et pour quelle périodicité ? Sur toute l'année 🔲 Dans	les vacances seulement			
Autre				